



VILLAGE INDIGÈNE CONTRE BANZVILLE.

LE CONGO

Si la personnalité royale domine toute l'œuvre de la colonisation congolaise, les Belges y ont cependant une grande part. Souverain marchand d'un pays de formation mercantile, on a vu du reste à quel point la grande et captivante figure de Léopold II est représentative de la Belgique moderne. L'État indépendant du Congo, aujourd'hui colonie belge, est sorti du trop-plein d'activité de la mère patrie, et l'examen de son histoire et de son organisation complète nécessairement un tableau du pays.

Quand on considère les événements géographiques et historiques dont l'Afrique équatoriale a été le théâtre en moins d'un quart de siècle, on doit reconnaître que cette période est l'une des plus brillantes qu'ait eues à enregistrer l'histoire des explorations. Vers 1870, sur les cartes de l'Afrique centrale, un vaste espace blanc s'étendait entre l'embouchure du Zaïre, précisée par James Tuckey, en 1816, et le lac Tanganika, découvert par Burton et Speke en 1858. *Hic sunt leones*, eût-on pu y inscrire selon la coutume des géographes anciens : et ces trois mots eussent résumé alors à peu près tout ce que l'on savait sur cette immense portion du continent noir. Vingt ans après les explorateurs avaient presque terminé leur œuvre, et un État nouveau, l'État indépendant du Congo, y fonctionnait normalement, avec tous ses rouages administratifs. C'était là le merveilleux aboutissement des efforts individuels tentés par Livingstone, Stanley, Brazza, sur divers points du continent mystérieux, et du programme adopté par l'Association internationale africaine.

Celle-ci avait été fondée à la suite de la conférence géographique réunie à Bruxelles, le 12 septembre 1876, sur l'initiative du roi des Belges, dans le but ainsi déterminé par son promoteur : « Ouvrir à la civilisation la seule partie de notre globe où elle n'ait point encore pénétré ; percer les ténèbres qui enveloppent des populations entières ; discuter et préciser les voies à

suivre, les moyens à employer pour planter définitivement l'étendard de la civilisation sur le sol de l'Afrique centrale. »

L'Association, composée d'une commission internationale et de comités nationaux, avait à sa tête un comité exécutif de quatre membres : le roi Léopold, M. de Quatrefages (France), le D^r Nachtigal (Allemagne) et M. Sanford (Angleterre). L'emblème de l'Association était le drapeau bleu, étoilé d'or au centre, que devait conserver plus tard l'État indépendant du Congo.

La conquête pacifique. — Le comité belge, prêt depuis le 6 novembre 1876, fut chargé des premières tentatives de pénétration, avec Zanzibar comme base d'opérations.

Henry Stanley, qui avait quitté Bagamoyo, sur la côte orientale, le 17 novembre 1874, pour s'enfoncer dans l'intérieur et que l'on croyait perdu, avait atteint, le 9 avril 1877, la côte occidentale, ayant relevé le cours du Congo, de Nyangwé jusqu'à son embouchure, et, dès son arrivée en Europe, se mettait à la disposition du roi des Belges. Celui-ci fondait, le 25 novembre 1878, le « Comité d'études du Haut-Congo » pour le compte duquel l'éminent explorateur acceptait de retourner en Afrique. Il se rendit à Zanzibar pour y organiser un nouveau voyage dans le centre africain et y assista de ses conseils les deux premiers chefs des expéditions conçues par le comité belge de l'Association internationale africaine : le lieutenant Cambier, qui fonda Karima au Tanganika (1879), et le capitaine Popelin, qui partit en 1880. Quatre



RETOUR DE PÊCHE A UVIRA.

autres expéditions se succédèrent : celles de Carter et de Cadenhead ; de Ramaeckers et Becker (1881) ; de Storms, qui fonda la station de M'pala (1885), et de Becker et Dhanis, qui ne purent quitter Zanzibar. Sur vingt-cinq blancs dirigés vers le lac Tanganika, neuf seulement atteignirent le but.

Le comité français avait organisé deux expéditions : celle de Bloyet (1880) et celle de Brazza, d'où datent l'extension du Gabon et les premières bases du Congo français. Le comité allemand avait envoyé l'expédition Kaiser-Boehm-Reichardt (1884), qui créa un poste à Kakoma, pénétra jusqu'au Katanga et prépara

la colonisation allemande dans l'Est africain.

Pendant ce temps Stanley, après avoir contourné le sud de l'Afrique pour atteindre l'embouchure du Congo, y retrouvait, le 14 août 1879, les membres de son expédition, — un Américain, deux Anglais, cinq Belges, deux Danois et un Français, — arrivés d'Anvers avec la première flottille congolaise, composée de cinq embarcations à vapeur dont une à roues, l'« En Avant » (qui fut associée à presque toutes les explorations sur le haut fleuve), et de deux allèges en acier.

Un mois après Stanley fondait Vivi, — qu'il arma plus tard de canons Krupp de campagne, — démontait sa flottille et entreprenait l'une des tâches les plus colossales qu'ait pu concevoir la volonté humaine. Il s'agissait de retraverser cette terrible région des cascades qu'il avait mis naguère cinq mois à franchir, d'en dévaler les pentes glissantes en y traînant derrière soi des charges écrasantes et d'y frayer

une route durable, à travers les rocs, les ravins et les marais. Le soleil, la fièvre décimaient l'expédition. En février 1881 Stanley atteignait enfin Isanghila, ayant couvert en marches et contremarches 3 650 kilomètres, pour n'aboutir, après un an d'efforts, qu'à une pénétration vers l'intérieur de 87 kilomètres, — avance conquise au prix de la mort de six blancs et de vingt-deux indigènes et de la mise à la retraite de treize blancs frappés de maladie.

Laissant le poste d'Isanghila sous la garde du lieutenant Valcke, — qui l'y avait rejoint avec les lieutenants Braconnier et Harou, — Stanley, ayant mis sa flottille à l'eau, remontait le fleuve jusqu'à Manyanga, s'y rétablissait à grand-peine d'un accès de fièvre, confiait la station à Harou et chargeait Braconnier d'établir une route entre Manyanga et le Pool (le grand lac qui devait s'appeler plus tard le Stanley-Pool).

En novembre 1881 l'intrépide explorateur, que les indigènes avaient surnommé le casseur de rocs, Boula-Matari (nom qui symbolisa dans la suite, chez les indigènes, le gouvernement de l'État indépendant), atteignait enfin le Pool, ayant mis deux ans à franchir la distance que, dix-sept ans plus tard, le chemin de fer devait franchir en deux jours. Il y trouva les postes français que M. Savorgnan de Brazza, parti en février 1880 pour l'Ogoué, y avait laissés à la garde du sergent Malamine. Cette circonstance valut plus tard à la France le territoire du Kwango,



PÊCHERIES DANS LES CHUTES DU FLEUVE AUX STANLEY-FALLS.

occupé par les Belges, mais que ceux-ci durent céder pour obtenir l'accès du fleuve en amont du Stanley-Pool.

C'est de cette époque que date la fondation, sur la rive gauche du Pool, de Léopoldville, une des villes les plus importantes de la colonie belge.

En avril 1882 Stanley reprenait sa route vers le nord, remontait le cours du Kassaï et découvrait le lac Léopold II, qu'il explorait complètement. Un accès de fièvre l'ayant contraint à rentrer en Europe, le commandement du Haut-Congo fut remis au capitaine Hanssens, qui conclut d'importants traités avec les indigènes de la rive gauche et fonda la station de Bolobo.

Pendant ce temps de nombreux collaborateurs belges étaient venus grossir les rangs des premiers pionniers. Le lieutenant Van Gèle, en mai 1882, s'était rendu au cap de Bonne-Espérance pour y attendre le lieutenant Valcke, qui était allé engager deux cent cinquante Zanzibarites pour le service des transports. A peine arrivé au Congo, Van Gèle fondait la station de Lutete, au delà de Manyanga. Le lieutenant Coquilhat, débarqué en septembre, avait rejoint le commandant Hanssens; l'expédition Grant Elliot, organisée par Stanley, explorait la région de Kwilu avec l'aide du lieutenant Vandevelde. L'explorateur allemand Wissmann et Pogge parcouraient le bassin du haut Kassaï et atteignaient Nyangwé; Giraud reconnaissait le lac Bangwelo, le Luapula, le lac Moero, dans le sud-ouest congolais, et le Dr Junker, dans le nord, relevait le cours du haut Uellé.

Au début de 1883, Stanley réapparut tout à coup en Afrique avec un nombreux personnel et deux cent cinquante Zanzibarites. Le comité de Bruxelles avait résolu, en effet, d'occuper tout le haut fleuve jusqu'aux Stanley-Falls. Arrivé le 13 février à Manyanga, Stanley, accompagné de Coquilhat et de Van Gèle, remonte le Congo à la tête d'une flottille de trois vapeurs, charge ses adjoints de la création d'Équateurville (actuellement Coquilhatville), dont Van Gèle est nommé commandant, reconnaît le lac Tumba, revient à Léopoldville et confie le poste de Bolobo au lieutenant Liebrechts, qui devait en faire un établissement modèle, puis celui de Léopoldville où le passage du futur secrétaire général de l'État indépendant décida du succès de cette difficile entreprise. Après un voyage de cent jours en aval, Stanley retrouvait les jungles de l'Équateur transformées en une station florissante possédant un vaste hôtel, des huttes pour employés noirs, un potager européen, un parc à chèvres, etc.



LES BERGES DU CONGO, A PONTHERVILLE.



LE CONFLUENT DU LILU ET DU CONGO, A PONTHERVILLE.

Poursuivant sa route vers le Haut-Congo, il découvrait les affluents, le Loungo et le Lomani, et allait fonder aux Falls la station de Stanleyville, où devaient se produire les premiers contacts des agents du Comité d'études du Haut-Congo avec les Arabes du fameux marchand d'ivoire Tippto-Tip.

Tandis que l'exploration méthodique et pacifique se poursuivait sous la direction des vaillants pionniers dressés à l'école de Stanley, que les postes se multipliaient et que se concluaient des traités d'alliance et d'amitié avec les chefs indigènes, un fait d'une importance capitale s'accomplissait en Europe.

Le Comité d'études du Haut-Congo, devenu depuis 1882 l'« Association internationale du Congo », avait su grouper en plein centre de l'Afrique tous les éléments constitutifs d'un État, grâce à la fondation d'une quarantaine d'établissements, à l'existence de quelques centaines de traités reconnaissant sa suzeraineté sur les chefs indigènes, la création d'une flottille de steamers sur le haut fleuve et ses affluents pour relier les postes entre eux et l'ébanche déjà assez nettement accusée d'un organisme administratif et policier. De là à faire reconnaître par les puissances ses titres d'occupation de territoire par droit de premier occupant, droit de cession, d'achat ou de suzeraineté, il n'y avait plus qu'une étape que les circonstances permirent à l'Association de franchir.

Le 22 avril 1884 les États-Unis reconnaissaient le pouvoir gouvernemental de l'Association internationale du Congo. La France le fit le lendemain et obtint un droit de préemption en cas d'aliénation des possessions africaines de Léopold II, droit confirmé par l'accord de juin 1909. Le 15 novembre suivant, tandis que se poursuivaient les négociations pour la reconnaissance du nouvel État, les représentants de quatorze puissances se réunissaient à Berlin pour établir une entente internationale sur : 1° la liberté du commerce dans le bassin et les embouchures du Congo; 2° l'application au Congo et au Niger des principes de la liberté de la navigation; 3° la définition des formalités à observer pour que des occupations nouvelles sur les côtes d'Afrique soient considérées comme effectives.

Le jour même de la clôture des travaux de la conférence et quelques instants avant la signature de l'Acte général de Berlin, le prince de Bismarck recevait l'adhésion de l'Association internationale du Congo à l'Acte général de la conférence.

Les 28 et 30 avril 1885 la Chambre et le Sénat belges autorisaient le roi à ceindre la couronne du nouvel État, définitivement baptisé État indépendant du Congo.

Tandis que s'accomplissait cette

phase décisive de la création du nouvel État, Coquilhat, établi depuis mai 1884 chez les belliqueux Bangala, réussissait à s'y maintenir, grâce à son tact et à son énergie, et à conquérir peu à peu la respectueuse sympathie de ces guerriers aussi rusés qu'intrépides qui avaient vaillamment tenu tête à Stanley en 1877 et qui, au début de 1884, n'avaient point consenti à lui céder un pouce de terrain.

Cette remarquable période d'exploration, de pénétration et d'occupation effective a été très clairement résumée en ses grandes lignes par M. Auguste Vierset dans une étude à laquelle nous empruntons en grande partie les détails suivants :

Le capitaine Haussens et le lieutenant Van Gèle, de leur côté, se préoccupaient de l'exploration de l'Ubangi. Dès le mois d'avril, Van Gèle avait signalé l'existence, sur la rive droite du fleuve, en aval d'Équateurville, d'une grande agglomération. Le capitaine Haussens, en naviguant parmi

l'archipel qui dans ces parages couvre les eaux du fleuve, avait remarqué de son côté une différence nettement accentuée dans la teinte des eaux. Vers la fin du mois, Haussens et Van Gèle, accompagnés de trois autres Belges : Courtois, Guérin et Amelot, d'un mécanicien et d'une escorte de dix Zanzibarites, se dirigeaient vers la rive droite, à bord du steamer « En Avant! ». Harcelés par les moustiques, visités par les éléphants, les explorateurs, égarés pendant trois jours dans le dédale des îles, découvraient enfin l'embouchure de l'Ubangi, grâce aux indications de deux indigènes capturés par Van Gèle et qu'on libéra ensuite en les chargeant de présents. Quelques jours plus tard l'expédition rentrait à l'Équateur, ayant assuré par des traités le protectorat de l'État sur les deux rives. La même année, le Rév. Grenfell reconnaissait le cours de l'Ubangi jusqu'aux rapides de Zongo. En 1886, Van Gèle parcourut la route suivie par Grenfell; mais l'année suivante, il relevait le cours complet du fleuve après avoir franchi les rapides entre Zongo et Mokoangai, ceux de Mobai et de Cetema. A Yacoma, un accident de steamer, l'hostilité des indigènes et la baisse des eaux obligèrent l'explorateur et ses compagnons à rebrousser chemin. Ils avaient constaté que l'Uellé était un affluent de l'Ubangi, et exploré la Lopori et l'Uimbiri jusqu'à Lubi.

Sous la direction de Van Gèle commençait, dès 1889, l'occupation effective de cette région septentrionale du bassin du Congo, par la création successive des postes de Zongo, Mokoangai, Banzville, reliés par des services de steamers. C'était l'époque où Stanley terminait sa mémorable expédition au secours d'Eminpacha et de Casati (mars 1887-décembre 1889), ayant mis dix-



LE MURAVIRA ET LE VOLCAN UFUMBIRO.

Phot. Thivoz.

huit mois à l'héroïque traversée de la forêt équatoriale de l'Arawimi et reconnu la rivière Semliki, les monts du Ruwenzori et le lac Albert-Édouard; l'époque où M. Dhanis créait le camp militaire de Basoko, avant de reconnaître les chutes et le bassin du Kwango moyen; où les Belges remontaient le Bomu et le Bili et où le capitaine Roget commençait dans le bassin de l'Uellé ses explorations qui devaient relier les itinéraires de Junker et de Van Gèle et amener la création du camp de Djabbir. Plusieurs des postes établis dans cette région devaient être remis plus tard aux autorités françaises, à la suite du traité de 1894.

L'exploration du Congo central s'était méthodiquement poursuivie avec non moins de succès. L'Allemand Wissmann, complétant son exploration du Kassai, avait fondé Luluabourg (novembre 1884) et descendu la Lulua inférieure; le Dr Wolff avait reconnu le Sankuru et MM. de Macar et Paul Le Marinel étaient allés s'établir à Luluabourg, que l'on savait maintenant relié à Léopoldville par de larges voies navigables, excellents moyens de pénétration vers l'intérieur du pays. Des expéditions de reconnaissance et d'études avaient été entreprises par les capitaines Cambier et Thys et M. Édouard Dupont. Alexandre Delcommune, après avoir visité en 1888 le lac Léopold II, le Kassai, le Sankuru, avait remonté le Congo jusqu'aux Falls, puis le Lomani jusqu'à Bina-Kamba, découvrant ainsi une voie nouvelle vers Nyangwe et le Man'yema. Vers le sud-est (Katanga) la station la plus avancée était Lusambo, créée en avril 1890 par Paul Le Marinel. Au centre, M. Hodister remontait la même année la Mongalla et ses affluents.

La campagne arabe. — A l'est la conquête pacifique s'accomplissait plus malaisément par suite de la résistance des Arabes, implantés dans la région depuis près d'un demi-siècle et dont le voisinage des Belges troublait les razzias et le trafic d'esclaves. En 1885 Van Gèle avait réussi à conclure aux Falls un accord avec Tippu-Tip, le fameux marchand d'ivoire, véritable souverain de la zone comprise entre le fleuve et le Tanganika.

Dix-huit mois plus tard, le 24 août 1886, la station des Stanley-Falls était attaquée par Rachid, neveu de Tippu-Tip; quatre jours après ses défenseurs, MM. Deane et Dubois, abandonnés par leurs soldats, battaient en retraite après avoir incendié le poste, et le lieutenant Dubois se noyait accidentellement dans le Congo.

A ce moment une déclaration de guerre aux traitants arabes eût provoqué une catastrophe. On préféra biaiser; et en février 1887 Stanley, rencontrant Tippu-Tip à Zanzibar, le nomma, avec l'autorisation du roi, gouverneur des Falls, moyennant certaines clauses dont un agent de l'État devait contrôler l'observance. En juin 1888 les capitaines Van Gèle et Van Kerckhoven venaient installer le résident belge dans la station réédifiée par Tippu-Tip.

La création de la Société esclavagiste de Bruxelles — née de la Conférence de Bruxelles de 1889 — rouvrit forcément les hostilités en 1891, par suite des opérations

entreprises par le commandant Long et les capitaines Jacques et Descamp, sous la direction du capitaine Storms, pour empêcher la traite dans la région du Tanganika. Toutefois ce ne fut point de ce côté, mais plus au nord-est, que se produisit la première échandourée. Le 12 décembre 1890 des soldats de l'État se rencontraient avec un parti d'Arabes pillards, dans la région de Djabbir. Le commandant Van Gèle, qui venait de faire sa jonction à Djabbir avec le lieutenant Milz, apprit que les Arabes menaçaient les petits postes en amont. Les deux officiers se portèrent à leur rencontre, les battirent à la Mbomu et les poursuivirent pendant six jours dans la direction du Rubi, ce qui acheva leur défaite.

Un an après, le 27 octobre 1891, le capitaine Ponthier, de l'expédition Van Kerckhoven, infligeait une déroute complète aux Arabes, au confluent du Bomokandi et de l'Uellé. Le 9 avril, le sultan d'Ujiji, Rumliza, que les agissements de la Société anti-esclavagiste affectaient particulièrement, battait le capitaine Jacques à Towa et le bloquait dans Albertville. Cette victoire décida le chef indigène Gongo-Lutété à reconnaître la suzeraineté du sultan de Kasongo, Séfu, fils de Tippu-Tip. Les Arabes de Riba-Riba massacraient, le 9 mai, MM. Michiels et Noblesse, puis quelques jours plus tard Hodister et ses compagnons.

Mais déjà le lieutenant Dhanis, chef du camp de Lusambo, marchait contre Gongo-Lutété et lui infligeait deux défaites qui devaient l'amener quelques mois plus tard à se ranger sous le drapeau de l'État. Le sultan de Nyangwé, Munié Moharra, et celui de Kasongo, Séfu, se dirigeaient vers le Lomani à la tête de forces imposantes, gardant comme otages le lieutenant Lippens et le sergent De Bruyne.

Ici s'intercale un des plus glorieux épisodes de la campagne.

De Bruyne était parvenu à communiquer par lettre avec un détachement de l'expédition Dhanis et à avertir celui-ci des plans d'attaque de Séfu. Quelques jours après, en octobre 1892, nouvelle missive de De Bruyne contant les misères de la captivité et annonçant qu'il avait été conduit à trois heures de là, sous forte escorte, pour notifier aux représentants de Dhanis les volontés de Séfu.



PIROGUE SUR L'UBANGI.



LES CANYONS DU IALO PENDANT LA SAISON SÈCHE.

Le lieutenant Scheerlinck, qui devait se rendre au lieu indiqué, prenait ses mesures pour tâcher de sauver le malheureux sergent. Le lendemain, le 15 novembre 1892, Scheerlinck, accompagné du D^r Hinde, vit apparaître sur l'autre berge un spectre que tout un groupe d'Arabes surveillait à une quinzaine de mètres. C'était De Bruyne, rendu méconnaissable par les privations, par les souffrances morales. Il s'assit sur la rive et baigna dans l'eau du fleuve ses pieds saignants.

Scheerlinck avait, à l'avance, posté ses meilleurs tireurs dans la brousse. Il demande à De Bruyne si quelqu'un comprend le français, et, sur sa réponse négative, lui dit :

« Savez-vous nager ? »

— Oui.

— Alors, sautez à l'eau; votre lieutenant n'est certainement plus en vie. Vous pouvez fuir sans manquer à l'honneur. »

Et, comme De Bruyne doutait toujours du sort de Lippens, on insiste encore pour lui montrer l'in vraisemblance de cette supposition, on le supplie de profiter de l'occasion unique qui s'offre en cet instant.

« J'ai d'excellents tireurs qui tiennent vos Arabes au bout de leurs canons... Sautez, » criait Scheerlinck.

Un calme angoissant planait, une émotion profonde étreignait les acteurs de ce drame sublime.

Puis De Bruyne, d'une voix sourde :

« Ne me tentez plus, je vous prie. »

Et, à bout d'héroïsme, dans un geste d'adieu, il s'en retourne vers son escorte.

Quelques jours après, les Arabes égorgèrent, dans leur hutte, Lippens et De Bruyne.

Aujourd'hui, à Blankenberghe, s'élève un monument glorifiant la mémoire du fidèle sous-officier; ce monument est dû à une souscription de l'armée.

De novembre à fin février, Dhanis battit les Arabes à plusieurs reprises avec l'aide de Gongo-Lutété et de ses lieutenants Michaux, de Wauters et Scheerlinck.

Au combat du 9 janvier 1893, à Kasongo Luakila, le sergent Casart, attaqué par les troupes de Munié Moharra et Munié Pembe,



POSTE DE MAWAMBI, PRÈS DES BORDS DE L'ITURI.

leur résistait pendant cinq heures, avec vingt-sept soldats, et donnait ainsi le temps d'arriver à une colonne de renfort qui tailla les Arabes en pièces. Le sultan de Nyangwé y perdit la vie.

Les troupes de Dhanis, renforcées le 4 mars par celles du commandant Gillain et du lieutenant Doorme, s'emparèrent de Nyangwé, refuge de Séfu, le 22 avril suivant, le jour même où Chaltin, venant de Lomami, atteignait Riba-Riba, évacué par les Arabes. Supposant que ceux-ci avaient dû fuir vers les Falls, Chaltin les y poursuivit avec une telle rapidité qu'il arriva le 18 mai, juste à temps pour débloquer le capitaine Tobback, résident des Falls, dont la petite troupe résistait depuis cinq jours aux attaques des soldats de Rachid, vali des Falls, en l'absence de son oncle Tippe-Tip. Rachid s'étant enfui à Kirundu chez le chef Kibongé, le commandant Ponthier, arrivé aux Falls le 25 juin, marcha contre celui-ci avec le lieutenant Lothaire, commissaire du district de l'Ubangi-Uellé, vainquit les Arabes à Kewe, Barnanga, Kirundu, Kima-Kima, Soke-Soke, Suci-Niongo et Utia Motungu, ayant couvert cinquante-quatre lieues en huit jours, fait huit mille prisonniers et pris vingt-cinq chefs, dont l'instigateur du meurtre d'Emin-pacha (assassiné le 26 février). Ponthier rejoignit ensuite Dhanis à Kasongo.

Quelques mois plus tard, un événement à tous points regrettable se passait à Ngundu-Gongo. Lutété, accusé de trahison, était fusillé le 4 septembre. Après l'exécution, un chef important passait aux Arabes avec six cents fusils et la défection désorganisait les bandes de Gongo-Lutété.

En octobre, on apprit que Rumaliza se dirigeait vers Kasongo à la tête de forces considérables. Repoussé le 15 octobre, Dhanis eut avec les Arabes un nouvel engagement le 19. Le vaillant Ponthier y fut mortellement blessé. Le 16 novembre, un nouveau combat coûtait la vie au lieutenant de Heusch, mais privait les Arabes d'un de leurs principaux chefs, Séfu, tombé au cours de la lutte.

L'arrivée d'un fort contingent, commandé par Lothaire, permit enfin en janvier 1894 d'organiser l'attaque du camp retranché de Rumaliza. Après un bombardement de quelques jours, les principaux forts tombèrent, le 14 janvier, aux mains de Dhanis. Rumaliza, poursuivi par Lothaire, de Wouters et Doorme, subit une nouvelle défaite à Kabambaré, le 25 janvier. Ce fut la fin de la campagne. Rachid s'était constitué



PONT NATUREL SUR LA RIVIÈRE POKO (HAUT-UELLÉ).

prisonnier et Rimaliza avait réussi à gagner la frontière allemande.

La répression du soulèvement arabe avait en pour conséquence de hâter l'exploration des régions orientales comprises entre le lac Kivu et le Tanganika à l'est, le lac Moëro au sud, le Sankuru et le Lomami à l'ouest. Au Katanga les missions de P. Le Marinel, d'Alex. Delcommune, de Bia et Franqui, de Stairs reconnaissaient le bassin du fleuve supérieur, résolvait le problème de la Lukuga, relevaient le cours de l'Urui et déterminaient le rôle de la chaîne des monts Mitumba dans l'orographie du pays. Dans le sud-ouest, Dhanis explorait le Kwango et



LES CHUTES DE LA T'CHOPEO (GRANDS LACS).

la Wamba, Lehrman parcourait le bassin de l'Inkissi; Grenfell, le lieutenant Gorin délimitaient les frontières congo-portugaises.

Dans le nord, l'expédition Van Kerckhoven remontait l'ellé, le Bomokandi, le Kibali, et atteignait en septembre 1892 les rives du Nil sous la direction du lieutenant Milz, Van Kerckhoven étant mort accidentellement en cours de route. D'autres colonnes avaient pénétré dans le Bahr-el-Ghazal; mais entre temps des accords franco-congolais enlevaient à l'État les territoires situés au nord du Bomu et ne lui laissaient que l'enclave du Lado qu'il s'agissait de conquérir.

Les grandes révoltes. — L'expédition du Nil, commandée par le baron Dhanis, fut organisée à Basoko et aux Stanley-falls, et en septembre 1896 l'avant-garde se mettait en marche. Le 14 février 1897, la majeure partie de l'effectif, se révoltant près de N'dirfi, massacrait ses officiers et inaugurait par l'attaque d'un poste de l'Ituri cette fameuse révolte des Batetela qui ne prit fin qu'après quarante-trois mois de luttes incessantes.

Cette révolte avait été précédée d'une autre mutinerie de moindre importance; celle de la garnison de Luluabourg, le 4 juillet 1895. Après quelques mois, les troupes de l'État reprirent le dessus, vainquirent les mutins les 21 juillet et 4 août 1901, s'emparèrent de leur camp le 25 août suivant. Des colonnes volantes repoussèrent peu à peu les révoltés en territoire portugais.

Pendant la révolte des Batetela, le commandant Chaltin avait réussi à vaincre les Madhistes et à leur enlever, le 17 février 1897, leur forteresse de Redjaf, sur le Nil.

Mais l'arrivée du commandant Marchand à Fachoda, la réoccupation de Khartoum (3 septembre 1898) par l'armée anglo-égyptienne, la convention anglo-française du 21 mars 1899, qui délimitait les zones d'influence respectives de l'Angleterre et de la France, modifièrent considérablement la situation politique dans le Bahr-el-Ghazal. La France renonçant à toute action dans

le bassin du haut Nil, la convention du 14 août 1894 entre l'État indépendant et la France cessait ses effets et rendait force et vigueur à l'arrangement anglo-congolais du 12 mai précédent, par lequel la Grande-Bretagne avait donné à bail au souverain du Congo les régions de la rive gauche du Nil, de Mahagi à Fachoda. Mais le gouvernement britannique n'admit pas la thèse congolaise, et des négociations s'ouvrirent qui devaient aboutir à un accord, en 1906, concernant le bail de l'enclave du Lado. Ce bail a été résilié de plein droit de par la mort du roi Léopold, en décembre 1909.

L'annexion de l'État indépendant à la Belgique a été promulguée par la loi du 18 octobre 1908. Le 15 novembre de la même année, la Belgique assumait l'exercice de son droit de souveraineté sur sa nouvelle colonie.

Telles sont les diverses phases qui ont marqué l'histoire politique et militaire de la colonie africaine belge.

Le Congo géographique. — Des accords particuliers avec les puissances limitrophes et les travaux de plusieurs commissions de délimitation ont établi comme suit les bornes de la colonie: au nord, les territoires français de l'Ubanghi, le Bomu, l'enclave du Lado; à l'est, la ligne frontière (convention de 1910) partage le lac Albert depuis Mahagi, longe la Semliki, partage les monts Ruwenzori entre l'Uganda et le Congo, rejoint le lac Albert-Édouard, qu'elle traverse ainsi que le lac Kivu (partage entre le Congo et l'Afrique orientale allemande), longe le Rusisi et le lac Tanganika, puis l'Afrique centrale anglaise, — la frontière congolaise re-

liant en cet endroit le Tanganika, le lac Moëro et le lac Bangwelo; au sud, la Haute Zambézie et, à l'ouest, l'Angola portugais, l'océan Atlantique, l'enclave portugaise de Cabinde et le Congo français.

Cette région, plus de quatre fois grande comme la France ou quatre-vingts fois grande comme la Belgique, puisqu'elle a une superficie de 2 252 780 kilomètres carrés, offre au point de vue géologique un caractère fort intéressant. C'est une vaste dépression produite par affaissement et entourée d'une bordure plus élevée de massifs anciens arasés. Aux époques secondaire et tertiaire cette cuve était occupée par une mer intérieure qui y déposa de vastes formations lacustres (grès roux et grès blanc) où tous les affluents de la région venaient jeter leurs eaux chargées de produits érodés. L'appoint des pluies diluviennes fit monter le niveau de la mer jusqu'à atteindre à l'époque quaternaire le seuil inférieur des monts de Cristal. Les eaux attaquèrent le massif montagneux, s'y creusèrent une profonde gorge d'écoulement en entraînant avec eux des sédiments qui recouvrirent d'un immense dépôt superficiel la majeure partie du bassin.

Sous l'influence d'un formidable cataclysme toutes les parties est et ouest du continent primitif, à peu près jusqu'aux côtes actuelles, s'abîmèrent dans les flots, et la mer intérieure se vida pendant que de gigantesques crevasses rompaient la masse compacte de l'Afrique équatoriale. La plus importante de ces crevasses fut celle où s'alignent maintenant les lacs Albert, Albert-Édouard, Kivu et Tanganika.

Actuellement la période d'érosion n'est pas encore achevée. Le fleuve creuse toujours son cours partout où il rencontre des obstacles et achève de vider les derniers restes de la grande mer intérieure (lacs Tumba, Léopold II, Bangwelo et Moëro).

La partie ouest du Congo est traversée par la chaîne côtière, sa partie centrale appartenant à la vaste dépression dont nous avons parlé, et l'est et le sud du pays se relèvent en formant les



VILLAGE INDIGÈNE AUX ENVIRONS DE MOPOLUIGE.

pentcs de la grande dorsale africaine et de la crête de partage du Congo et du Zambèze.

Un observateur qui, du sommet du Ruwenzori, pourrait embrasser tout le bassin, dit M. Goffart dans son *Traité de géographie du Congo*, diviserait le territoire qu'y occupe la colonie en trois régions bien distinctes. Il verrait d'abord au sud et devant lui un pays allant en s'élevant vers les frontières, vaste région collinaire, présentant des reliefs montagneux bien caractérisés et terminée à peu près à une ligne : Mnene-Luluabourg-Nyangwe-Amadis ; c'est la région supérieure. Plus à l'ouest, il verrait à perte de vue une immense dépression, sans relief appréciable, drainée par le fleuve ; c'est la région centrale. Enfin, par delà les cimes de la grande forêt, il apercevrait une chaîne basse semblant fermer toute issue vers la mer ; c'est la région côtière.

Le Congo belge appartient à trois bassins hydrographiques : 1^o le bassin du Congo, qui en occupe la majeure partie ; 2^o le bassin du Nil supérieur ou Semliki, aux frontières nord-est de la colonie ; et 3^o le bassin du Shiloango, petit fleuve côtier du Bas-Congo.

Le système hydrographique du Congo se présente, d'une façon générale, comme suit : un ensemble de rivières encaissées et tourmentées descendant de toutes les directions, nord, est, sud, dans une vaste dépression où elles deviennent de larges fleuves coulant majestueusement entre des rives peu élevées. Arrivés à la partie la plus basse de la plaine, ils se réunissent et franchissent en un seul, mais gigantesque bras, la gorge qui donne accès à l'estuaire du fleuve.

Le Congo a de sa source à son embouchure 3765 kilomètres de longueur. Il draine, avec ses affluents, un bassin qu'on évalue à 3765878 kilomètres carrés. Il comprend le Lualaba, des sources aux Stanley-Falls ; le Haut-Congo, des Stanley-Falls à Léopoldville, et le Bas-Congo, de Léopoldville à la mer.

La rivière que l'on considère comme le haut Lualaba creuse sa vallée dans un pays rocheux, peu perméable, où son cours est entrecoupé de nombreux rapides. Elle traverse ensuite les grandes plaines alluviales de Kazembe et se précipite à travers les monts Mitumba par la gorge de Zilo, étroit goulet de 60 mètres de largeur, profond de 400 mètres, où elle forme des cascades dont les principales sont celles de Zilo, de Mukaka et Kambulu. Le fleuve subit dans cette gorge une dénivellation de 450 mètres sur un espace de 70 kilomètres ; puis il redevient plus calme quoique, à tout instant, coupé par des rapides.

A partir des chutes de Kalenga, le Lualaba traverse une vaste

plaine de 50 kilomètres de large sur 500 kilomètres de longueur, vallée souvent marécageuse, mais d'une fertilité extrême. Il forme une série de lagunes latérales auxquelles il est relié par des chemins secondaires.

Après avoir reçu, entre autres affluents, la Lukuga, émissaire du Tanganika, le fleuve se rétrécit, traverse les monts de Bambaré, où des blocs de grès et de granit créent des rapides infranchissables, dont les « Portes d'enfer », d'une hauteur de 4^m,50. La vallée s'élargit à nouveau, le fleuve s'épanche, encombré d'îles, dans un pays de collines, forme les chutes de Nyangwé et de Chambo, et redevient calme et profond sur une longueur de plus de 450 kilomètres. Passé Ponthierville, des barrages rocheux entravent le cours du fleuve, qui les traverse en franchissant les sept dangereuses chutes des Stanley-Falls.

A partir de ce moment le Lualaba prend le nom de Haut-Congo. Cette fois le fleuve, à la direction sud-nord, en substitue une autre, ouest-nord-ouest, et s'épanche en une vaste nappe atteignant parfois 50 kilomètres de largeur, encombrée d'îles et de bancs de sable et coulant, lente et profonde, à pleins



INDIGÈNES MORU.

Apportant leur boule de sorgho au poste des Rapides Lambermoul.



LE LAC FASHAHAFI, DANS LE BUKAMBA (UFUMBIRO).
Dans le fond, les monts du Cuanda.

bords, dans un pays plat, très peuplé et couvert de splendides forêts. Parlant de ces archipels fluviaux, Stanley dit dans ses *Cinq Années au Congo* :

« En fait de paysage tropical, rien de plus beau que les îles verdoyantes qui parsèment le Congo, entre Iboko, sur la rive droite, et Matembo, sur la rive gauche, et entre lesquelles un véritable dédale de chenaux trace leurs capricieux sillons. Ici, chaque brin de verdure rellone, en tons de velours, l'éclat intense du soleil. Le feuillage touffu des arbres et des lianes qui grimpent, en serpentant, autour des troncs offre en toutes saisons une variété de couleurs absolument indescriptible. C'est partout un débordement de sève inouï, une véritable rage d'épanouissement. Quelques-uns des îlots semblent en proie à un incendie, tant la palette de la nature leur a prodigué de nuances rouge vif, vermillon et cramoisies. Ailleurs la pourpre de l'ipoméa entre en lutte contre l'or et l'argent du jasmin et du mimosa, dont les fleurs épandent autour d'elles les plus suaves parfums. Épargnées par la main brutale et sacrilège de l'homme, ces îles, charmantes de grâce et de virginité, répondent à la plus poétique conception qu'on puisse se faire de l'Éden. Enfants gâtés de la Providence, elles réunissent toutes les richesses et toutes les beautés; l'humidité de l'atmosphère et la douce chaleur du soleil se liguent pour les doter d'une plénitude extraordinaire de vie végétale.

« Les forêts paraissent sans fin. Nous brûlons chaque jour des spécimens de leur bois. Avant de le mettre au feu, les chauffeurs ne manquent jamais d'en admirer les coloris et les marbrures, et d'aspirer la senteur de la gomme qui en découle. En somme nous nous enivrons toute la journée de parfums et de paysages dont bien peu de personnes soupçonneraient même l'existence. »

Après avoir traversé le pays bangala, le fleuve prend la direction du sud en gardant une largeur de 15 à 20 kilomètres. Au sortir du lac fluvial Stanley-Pool, sur la rive droite duquel est établi Brazzaville (Congo français), le Congo traverse, sur un espace de 350 kilomètres, une gorge étroite, immense et profonde, en formant trente-deux chutes d'une hauteur totale de 220 mètres, appelées chutes Livingstone, et qui ont donné au pays le nom de région des cataractes.

A Matadi le fleuve redevient navigable, s'élargit, forme un vaste estuaire parsemé de grandes îles à la végétation luxuriante et se jette à la mer en un formidable courant large de 13000 mètres, profond de 110, qui

envoie ses eaux jusqu'à 50 kilomètres au large.

Cinquième fleuve du monde entier par son étendue, deuxième par son débit que dépasse seul celui de l'Amazonie, le Congo forme dans l'Afrique équatoriale une voie de pénétration unique, ligne naturelle de communication de beaucoup supérieure au Niger ou au Zambèze par la facilité de sa navigation et la richesse des régions parcourues.

Les principaux affluents du Congo sont : à droite, la Lufira, le Luapula, la Lukuga, la Lova, la Lindi, l'Aruwimi, le Rubi, la Mongala, l'Ubanghi, la Sanga, la Likuala, l'Alima et la Léfini; à gauche : le Lubudi, le Lofoi, le Lomami, le Lulongo, la Tshuapa, le Kassai et l'Inkissi.

Les races congolaises. — La population congolaise peut se ramener à trois races bien distinctes : les Négrilles et les Bosjeman, race

naine qui occupait fort probablement déjà le pays à l'âge de la pierre polie; les Nigrifiens, race d'hommes grands venus du Soudan et qui, mêlés aux Chamites (Berbères, Fellahs, etc.), produisent les peuples du troisième type : les Bantus.

Un missionnaire anglais a publié dans « Régions Beyond » une sorte de portrait-type du Congolais :

« L'indigène du Congo, dit-il, se tenant haut et droit, a dans son port un caractère spécial aux hommes qui, vivant dans un pays dénué de bêtes de somme, sont accoutumés depuis l'enfance à porter de lourdes charges sur la tête et sur les épaules. Son cou et son poitrail musculeux forment un contraste frappant avec la maigreur de ses jambes; ses bras n'ont pas assez de vigueur pour soulever un fardeau qu'il portera sans fatigue durant plusieurs milles, dès qu'il sera placé sur sa tête ou ses épaules.

« Pour répondre à cette conformation physique, les charges destinées au portage en Afrique sont toujours de forme allongée, de sorte qu'en les soulevant sur une extrémité, le porteur peut appuyer l'autre sur son épaule et donner, en faisant un faible effort, la position de route à sa charge. Les pieds plats sont aussi une conséquence universelle de l'habitude du portage.

« Il y a chez les nègres une aussi grande variété de traits et de couleurs que chez les Européens. Du noir intense au jaune pâle, mongolique, toutes les nuances sont représentées. Le Congolais est loin d'être indifférent aux agréments de la personne et possède à ce sujet des idées très arrêtées. Chose assez curieuse, il déteste d'être appelé « noir », et cette aversion ne lui vient pas de l'éducation. Le nègre civilisé sent que sa couleur lui est reprochée comme une injure; le sauvage, pour une raison inconnue, en a la même opinion.

L'opinion que les étrangers ont de la laideur des Congolais se dissipe quand on les connaît mieux; on fait trop attention à leurs lèvres épaisses et à leur nez épaté, tandis qu'on néglige le fait que leurs yeux sont toujours beaux. Noirs ou bruns, souvent avec un reflet bleuâtre dans la pupille, ces yeux suffisent à racheter le visage des nègres du reproche de laideur.

Des idées particulières régissent en fait d'ornementation. L'indigène aime à passer une douille de cartouche dans le lobe de l'oreille ou un long piquant de porc-épic à travers son nez; il taille ses dents de devant en



FEMME INDIGÈNE PORTANT DU MANIOC.



LES BORDS DE L'ARUWIMI, A MUPELÉ



TYPES DE MONGHÉLIMAS, A BANALYA



CHIEFS BASONGOLO (LOKANDU).

pointes, ou les enlève, rase sa tête et ses sourcils, et même arrache ses cils. Les signes de tribu et de famille abondent sur son visage, sa poitrine et son dos. On estime peu la beauté sans ornements. La tête est tantôt simplement rasée, tantôt couverte des coiffures les plus fantastiques. Les cheveux courts et crépus du nègre forment une sorte de tapis sur sa tête — une protection naturelle contre la chaleur tropicale. Les barbes sont rares, mais très estimées, ajoutant à la dignité de leur porteur.

Il y a peu de traits distinctifs à citer de la femme congolaise. Elle vieillit vite, pauvre créature, portant le poids des maux du monde. Au lieu de l'attitude redressée de l'homme, elle se tient courbée en avant, habitude contractée en portant des fardeaux dans un panier soutenu par une bande qui passe sur le front. Le poids qu'elle peut porter de cette manière est étonnant. Sa houe, le seul outil employé au travail des champs, n'a que deux pieds de long et l'oblige à se tenir constamment courbée. Les grandes familles sont rares, quatre enfants étant la limite ordinaire pour une mère. Les hommes s'habillent beaucoup mieux que les femmes, qui d'ordinaire ne s'habillent pas du tout. Même dans leur tenue de fête, la garde-robe des femmes du Congo est succincte, consistant surtout en une profusion de sonnettes et de colliers. Si elles sont riches, elles portent des brassards et des jambières en fil de cuivre, pesant souvent plusieurs livres; mais riches ou pauvres, elles portent toujours des bracelets de cuivre ou d'ivoire. Le noir, le rouge, le jaune et le blanc sont largement répandus sur leur visage, produisant un effet qu'un goût sauvage peut seul apprécier.

Au point de vue synthétique, ce portrait évoque assez nettement les caractéristiques de l'indigène de l'Afrique équatoriale. Mais dès que l'on tente de comparer les races, les différences s'accroissent jusqu'aux contrastes les plus violents.

Au physique, les uns ont la charpente épaisse et les membres robustes; d'autres, comme les Babumbas, ont les os minces et les muscles peu développés. Le tatouage est en honneur chez les Basoko, les Bangala, les Bapoto, les Mongo, les Gombé, les Bwaku, etc.; mais les Bateké, les Banfumu sacrifient à peine à cette méthode, que dédaignent les Basange ou les Batetela. Les uns mettent leur coquetterie à se limer les dents, d'autres à se les extraire. Il est des peuplades belliqueuses et fières, telles les Batetela, les Basundi, les

Bayanshi, les Bangala; d'autres, comme les Bakuba, qui sont des guerriers fort médiocres ou qui, à l'exemple des Sango, ne sont courageux que sur l'eau. Si beaucoup de nègres sont menteurs, fourbes et déloyaux, on en cite par contre, — tels les Mangbetu, — qui ont le respect de la parole donnée.

Il n'est que trop vrai que nombre de noirs, se réservant les plaisirs de la chasse et de la pêche, abandonnent à leurs femmes la charge des travaux les plus rudes; néanmoins, dans certaines tribus, hommes et femmes se partagent les travaux des champs, et chez les Momba l'homme travaille seul, ne laissant à la femme que les soins du ménage et de la famille. Des noirs s'adonnent avec succès à l'art du potier, du sculpteur, du vannier ou du forgeron; d'autres croiraient déchoir de leur prestige de mâle en maniant autre chose que la lance ou la pagaie. Encore les manient-ils avec une inégale dextérité; et si les Bateké sont des piroguiers extraordinaires, les Bacongo-Makuta passent, par contre, pour de mauvais bateliers.

Et c'est ainsi qu'au point de vue de l'intelligence, des qualités physiques, des aptitudes, des mœurs, les races congolaises diffèrent notablement entre elles. Quelques tribus, notamment les Bakuba et les Wabemba, ne sont pas anthropophages.

La race principale, celle des Bantus, se divise en Bantus orientaux, qui comprennent les Wakondjo, les Ruanda, et les Bantus occidentaux, qui englobent près d'une centaine de tribus. Les plus importantes sont: les Musseronghes, Kakongo, Basundi, Bobangu, Basoko, Bateké, Ababua, Balolo, Mongo; les Bantus des forêts (Sakkara, Bongo, Sango, Banziri, Tumba, Kundu, Tollo, Bagombi, etc.); et les Bantus Lunda (Mayakka, Molembe, Bakuba, Basange, Batetela, Baluba, Marungu, Lunda, etc.).

Les tribus se groupent en un certain nombre de villages dont la population varie de 200 à 300 habitants, mais qui, dans certaines régions, peut atteindre jusqu'à 40 000 âmes.

Les ravages de la maladie du sommeil ont, dans beaucoup d'endroits, réduit considérablement l'importance de ces agglomérations. La hutte est ordinairement soit du type rectangulaire, à pignons et toiture à pans inclinés, soit circulaire, à toit conique ou hémisphérique. Celle-ci est plus primitive que la première, qui se rencontre dans toute la partie occidentale du



CHEF BATEKÉ PARTANT EN VOYAGE.



LA MAISON DU CONSEIL DANS UN VILLAGE KIOKO.

Elle est entourée d'une palissade gardée par une sentinelle lorsque les anciens délibèrent.

bassin. Dans certaines, chez les Azandé et dans l'Urua, les huttes sont parfois de vraies œuvres d'art.

A part les peuples négroïdes du Nord, les tribus du Congo parlent des idiomes où, malgré leur diversité, se rencontrent des préfixes communs. Tout le bas Congo parle le fiote, langue commerciale d'une étude facile.

En amont de Léopoldville, on parle le bateké; le kibangi dans l'Ubanghi, le mungo à l'équateur, le kiginia aux Stanley-Falls, le kisouahéli dans les régions jadis occupées par les Arabes.

Les Nains ou Négrilles, dont Hérodote et Aristote signalaient déjà l'existence dans la région du Nil, forment naturellement une race à part ayant ses mœurs et ses caractères propres.

Voici comment Stanley rapporte sa première entrevue avec les Pygmées :

« A peine étions-nous installés, le 28 octobre, qu'on nous amena deux Pygmées, un homme et une femme, au teint enivré, jeunes tous les deux; le premier devait avoir tout au plus vingt et un ans.

« Les gigantesques Madi et les Sondanais, à stature élevée, les Zanzibari, plus grands encore, se tenaient près du petit homme, et c'était pour moi chose délicate que d'épier les pensées se succédant sur sa physionomie avec la rapidité de l'éclair; la surprise, l'étonnement, puis un retour instantané sur lui-même,

les doutes, l'inquiétude, la crainte, ensuite l'espoir grandissant en lui quand il nous vit de bonne humeur et prenant un vif intérêt à l'examiner; la peur le ressaisit et des ombres passèrent et repassèrent sur son visage. D'où sortaient ces monstres humains? Qu'allaient-ils faire de lui? Le tuer peut-être, et de quelle façon? L'embrocher encore en vie ou le plonger tout criant dans ces cuves de terre où les Sylvains font leur soupe? « Ah non! » et un léger hochement de tête et une contraction nerveuse, la pâleur qui s'étendait sur ses lèvres montraient la détresse du pauvre petit. Que ne ferait-il pour gagner la faveur de ces géants? Tout comme les Nasamons se le demandaient aussi il y a 2 600 ans passés, quand les Pygmées, ses ancêtres, les montraient du doigt et en les regardant baragouinaient dans l'ancien dialecte de Niguché. Donc je le fis asseoir près de moi, je lui passai la main sur le dos, je lui donnai des bananes grillées, assez pour remplir la vaste protubérance de son abdomen, et il sourit. Quel rusé petit nain! Quel esprit prompt et délié! si éloquemment parlait-il par gestes que le plus bouché de nos gens le comprenait à merveille.

« Et pendant tout ce temps, la face cuivrée de la petite femme reflétait éloquemment les émotions du camarade; ses yeux, jetaient des flammes, ses traits reproduisaient, comme un miroir fidèle, les mobiles impressions de celui-ci: même jeu muet, mêmes doutes, mêmes craintes, même espoir, même effroi; cette âme passionnée vibrat aux mêmes sentiments qui agitaient l'autre nain.

« Aussi rondelette qu'une oie de Noël, qu'une poule d'Inde engraisée pour un dîner d'apparat, ses seins bruns luisaient comme du vieil ivoire; elle se tenait debout, les bras pendants, les mains jointes et, quoique toute nue, personnifiait la candeur et la modestie. C'était sans doute le mari et la femme, lui avec la dignité d'un Adam, elle avec les grâces d'une Ève en miniature. Cachés sous les plis d'un animalisme anormalement épais, leurs âmes existaient cependant, et aussi les sentiments les plus délicats restés inertes et torpides par défaut d'exercice. Le couple étrange s'harmonisait avec le sauvage Eden d'Avahko. »

Les nains sont nomades et voyagent à la poursuite du gibier. Ils disséminent leurs campements en forêt sur les pourtours des essarts de quelque tribu agricole. Avec leurs sagaies, leurs petits arcs et leurs fléchettes enduites d'une épaisse couche de poison, ils tuent l'éléphant, le buffle, l'antilope, ou bien creusent des fosses profondes qu'ils recouvrent de roseaux, de feuillages et de terre. Ils construisent également des sortes de cages soutenues par une liane des plus fragiles, qui se brise au moindre choc, emprisonnant les chimpanzés ou les autres espèces de singes attirés par les bananes répandues sur le sol.

Pour s'emparer des civettes, des rats ou autres rongeurs, ils disposent ingénieusement des trappes à lacets où, dans ses courses vagabondes, le petit animal se fait prendre.

Outre la viande, les cuirs pour boucliers, les fourrures et l'ivoire, ils se procurent du miel sauvage et des plumes d'oiseaux.

Ils excellent dans la confection de poisons dont ils pourvoient les autres tribus sylvaines et dont ils enduisent leurs armes.

Leurs huttes sont des constructions basses dont la forme rappelle la moitié d'un œuf coupé en long. Les portes, hautes de 60 à 90 centimètres, sont situées à chaque extrémité. Ils éparpillent leurs cases sur une circonférence assez irrégulière, au centre de laquelle ils réservent une place pour celle du chef de la famille.

Aucune des peuplades naines du centre de l'Afrique ne présente les signes pathologiques de la dégénérescence. La tête est un peu grosse et le corps et les bras longs, le ventre proéminent et les genoux épais et noueux. Leur taille est de 0^m,90 à 1^m,40.

Sous le rapport de l'acuité des sens, de la dextérité et de la ruse, on peut dire que les nains sont supérieurs aux autres nègres. Ils sont cruels et aiment à voir souffrir les animaux.



HABITATION D'UN CHEF.

Mœurs et coutumes. — Leurs costumes sont des plus sommaires; les femmes ne sont pas vêtues.

Le fétichisme est pratiqué par toute la population congolaise. Si le noir croit en général à une force suprême invisible, créatrice du bien et du mal, il se préoccupe surtout des esprits dont il s'efforce de se concilier la faveur par des offrandes ou même — naguère encore — par des sacrifices humains.

Les fétiches sont des objets de toute espèce : dents ou peaux d'animaux, touffes de poils, plantes, ossements, et surtout statuettes en bois grossièrement sculptées, très répandues dans le Bas-Congo, le Kassaï, le Katanga; parfois ils sont vénérés sous une hutte spéciale. Les amulettes, les talismans sont aussi d'usage courant dans l'Afrique équatoriale. Les fabricants de fétiches, les féticheurs ou sorciers ont dans la plupart des tribus un très grand pouvoir. On les considère comme des guérisseurs, chassant ou jetant le mauvais sort. Ils abusent de la crédulité et de la superstition du nègre, mais ils en sont parfois eux-mêmes victimes, par exemple quand la mort d'un grand personnage est attribuée à leurs maléfices.

La polygamie est générale au Congo. Le mariage indigène, — auquel on substitue de plus en plus le mariage légal, — n'est que l'achat par le mari d'une femme qui travaillera pour lui et lui donnera des enfants. En cas de divorce, les beaux-parents doivent rendre au mari le prix qu'il leur avait versé.

Les tribus vivent de la pêche, de la chasse ou des produits agricoles, et ne se sont guère occupés jusqu'ici d'élevage, par suite des razzias fréquentes qu'entraînaient les conflits armés entre tribus. Les guerres continuelles ont naturellement cessé dans la plus grande partie de la colonie, ce qui a permis aux peuplades de donner plus libre cours à leurs instincts commerciaux.

Le règne végétal. — La grande variété du règne végétal congolais offre au noir de nombreuses occasions de trafic, surtout depuis que la valeur de maintes plantes lui a été révélée par le blanc, et que l'activité des compagnies exploitantes a développé considérablement la culture de certaines d'entre elles.

La richesse de la végétation de la colonie est extraordinaire et l'on y trouve la plupart des plantes de la féconde flore tropicale.

Parmi les plus utiles, citons : le riz, le sorgho, le millet, le maïs, l'éleusine (graminée du même genre que le millet), le manioc, base de l'alimentation du nègre; le haricot, la patate douce, l'igname, tubercule du genre de la patate; l'arrow-root, dont les rhizomes donnent une farine appréciée; la plupart des légumes d'Europe que l'on réussit à obtenir dans des conditions de culture favorables.

Les principaux fruits sont ceux du bananier, du dattier, du papayer, du manguiier, de l'oranger, du citronnier, de l'anacardier ou pomme d'acaï, de la barbadine ou maracouja (sorte de melon allongé au tissu gélatineux et parfumé qui se mange en compote), de la pomme liane, du grand corossol ou sappadille, du corossol réticulé ou cœur-de-bœuf (fruits comparables à l'abricot), de l'avocatier, du goyavier, du tamarinier, du grenadier, de l'arbre à pain, de l'amonum citrotum (fruit d'un rouge intense à pulpe aci-



FABRICATION DE LA FARINE DE MAÏS A TABANGA.

dulée), du citron de mer, du monbin (prunes d'Amérique), du doundaké (figue ou pêche de Sierra-Leone), de l'ananas, etc.

L'aubergine, la tomate, la sésame, nombre de cucurbitacées comestibles, le pourpier poussent à l'état naturel.

Les épices et denrées coloniales comprennent le café, qui croît spontanément au Congo dans l'Ubanghi, les forêts de Lusambo, du Lomami et certaines îles du fleuve; le cocotier, l'arbre à kola, le muscadier, le giroflier, le vanillier, la canne à sucre, le cubèbe, le poivre de Guinée, le poivre de Cayenne, le gingembre, etc.

Les plantes médicinales les plus répandues sont l'énorme baobab, dont le tronc atteint parfois 30 mètres de circonférence, l'arbre à quinquina, l'eucalyptus, plusieurs espèces d'acacia, le ricin, l'aloès, les agaves, la liane réglisse, le combretum altum (excellent contre l'hématurie), les euphorbes, etc. Plusieurs de ces plantes appartiennent aussi à la catégorie des oléagineuses, auxquelles il faut ajouter les palmiers, dont le plus répandu est l'élaïs et l'arachide, très cultivée depuis quelques années.

Parmi les plantes dont on peut espérer d'excellents rendements, il faut signaler particulièrement le coton, dont les variétés sont reconnues de bonne qualité. Le tabac, cultivé par tous les indigènes, peut acquérir, grâce à des soins et une manipulation délicate, des qualités de premier ordre. On a introduit également au Congo certaines espèces étrangères; mais le tabac ne sera pas, avant quelques années, l'objet d'un commerce suivi, parce qu'il exige une main-d'œuvre nombreuse et instruite.

Les gommés et les résines, les copals constituent une des principales richesses du Congo. Les immenses ressources caoutchoutières de la colonie ont été exploitées dès le début de façon méthodique, grâce à un impôt en travail.

Ces corvées obligatoires, imposées à l'indigène, ont provoqué des abus contre lesquels on a protesté à juste titre, ce qui a amené la suppression de ce travail forcé.

Le caoutchouc, produit par la coagulation du latex de nombreux



FEMMES TANGO (UBANGHI).



TYPES DE LOHÉLIS DU VILLAGE DE JAFUNGA (CONFLUENT DU LOMANI ET DU CONGO).

arbres, arbrisseaux et lianes, est principalement fourni au Congo par la liane *landolphia* et l'arbre l'iréh. La région du Kasai est jusqu'à présent la plus riche, et son caoutchouc — le caoutchouc rouge — est le meilleur. Le gouvernement a pris de bonne heure les mesures nécessaires pour éviter l'épuisement des ressources en plantes à latex, pour les augmenter et les améliorer.

Le décret du 5 janvier 1899 imposait à tout récolteur de caoutchouc l'obligation de planter annuellement, dans les forêts domaniales, un nombre d'arbres ou de lianes à caoutchouc qui ne peut être inférieur à 150 pieds par tonne de caoutchouc récolté pendant la même période. Par décret du 7 juin 1902, ce nombre fut porté de 150 à 500 pieds. Enfin, un nouveau décret, en date du 22 septembre 1904, stipule que tout récolteur de caoutchouc opérant dans les forêts ou terres domaniales est tenu d'y planter, par an, au moins 50 pieds s'il s'agit de caoutchouc d'arbres ou de lianes et au moins 15 pieds s'il s'agit de caoutchouc dit des herbes, par 100 kilogrammes de produits frais y récoltés pendant la même période. Les non-indigènes sont tenus de l'exécution des obligations susdites pour les indigènes qui leur livrent le caoutchouc, à quelque titre que ce soit.

En outre, le gouvernement a envoyé aux postes agricoles des instructions prescrivant de propager, le plus possible, les essences à caoutchouc, indépendamment des cultures à établir en vertu de la loi. Plusieurs sociétés ont donné des instructions analogues à leur personnel d'Afrique.

Le nombre total de pieds d'arbres ou de lianes à caoutchouc mis en terre et en bon état de végétation jusqu'en 1908 était évalué à environ 13 millions, chiffre qui a depuis fortement augmenté.

Depuis 1891, on a essayé d'acclimater au Congo, dans le but d'enrichir et de varier les espèces lactificères, des arbres à caoutchouc exotique. Au 1^{er} janvier 1906, les plantations d'essences à caoutchouc établies par le gouvernement comptaient près de 9500000 pieds.

Indépendamment de ces plantations créées en exécution de la loi, il a été créé trois grands centres de culture d'essences à caoutchouc devant comporter environ 300000 hectares, où l'on propagera les meilleures espèces indigènes et exotiques. Ces plantations seront établies dans la zone du Mayombe, aux envi-

rons de Banza; dans le district de l'Ubanghi, aux environs du poste de Duma; dans le district de Lualaba-Kasai, entre les postes de Katabo-Kombe et Kodja, dans les forêts de la llante-Lukenie.

La production du caoutchouc s'est chiffrée en 1901 par plus de 6 millions de kilogrammes, maximum qu'elle n'a plus atteint depuis.

Le règne végétal congolais est particulièrement varié dans l'immense forêt équatoriale qui compte la majeure partie du territoire et qui est surtout admirable dans les régions argileuses comme les districts de Stanley-Falls, de l'Aruwimi, de Lukolela et du Mayombe.

Stanley a décrit dans maints endroits les aspects divers de la sylvie congolaise.

« Imaginez, dit-il dans *A travers les ténèbres de l'Afrique*, toute la France et toute l'Espagne revêtues d'arbres d'une hauteur variant entre 6 et 54 mètres; les cimes de ces fûts, dont le diamètre mesure de quelques pouces à 120 centimètres et plus, sont tellement rapprochées qu'elles s'enchevêtrent et empêchent de voir le ciel et le soleil. Lancez d'un arbre à l'autre des câbles épais de 5 à 40 centimètres, contournez-

les, plaquez-les contre les troncs, ou enroulez-les tout autour et jusqu'aux sommets comme un serpent sans fin. Prodiguez-leur les feuilles et les fleurs, et que là-haut ils aident les ramures à cacher le soleil : des branches les plus élevées, qu'ils retombent par centaines à quelques pieds du sol... Que sur chaque fourche, sur chaque branche horizontale, s'élèvent des choux géants, et ces végétaux à larges feuilles ensiformes qu'on appelle la plante à oreilles d'éléphants, puis des touffes d'orchidées, merveille des tropiques, et une draperie de ces délicates fougères, si communes dans la grande forêt; couvrez branches, rameaux, lianes, de mousses épaisses, ressemblant à une verte fourrure. Une fois chaque arbre en place avec sa parure de lichens et de sarments, il ne reste plus qu'à étendre sur le sol un tapis verdoyant de *phryniums*, d'amomes et de buissons nains. Voilà la grande forêt, la sylvie antique et compacte. »

« Nous gagnâmes la Mitamba, cette forêt sinistre que nous avions en face de nous depuis notre départ; et, disant adieu au soleil, nous entrâmes dans ce bois redouté. Accoutumés à une marche rapide, nous devons nous arrêter sans cesse, attendre

avec patience qu'on pût faire quelques pas. Pendant ce temps-là, les arbres nous versaient leur rosée, chaque feuille pleurait sur nous; et, de toutes les branches, de toutes les lianes, de toutes les tiges, l'eau nous arrivait en larges gouttes. Au-dessus de nos têtes, des lits de rameaux enlacés nous cachaient la lumière. Nous ne savions pas si le jour était clair ou sombre, ensoleillé ou brumeux. Nous marchions au milieu d'un faible crépuscule, celui des climats tempérés une heure après le coucher du soleil...

« ... Le terrible sous-bois qui, à l'ombre des géants de la forêt, encombraient tout l'espace, était un miracle de végétation; c'était un inextricable fourré dont toutes les plantes se disputaient chaque pouce de terrain, d'où elles s'élançaient avec une luxuriance que peut seule donner cette prodigieuse serre chaude. Certes nous avions vu des forêts auparavant, mais celle-ci devait faire époque dans notre existence, — souvenir d'une amertume à ne jamais oublier. Tout mettait le comble à nos misères : l'obscurité des lieux, l'humidité pénétrante, l'insalubrité de l'atmosphère, la monotonie de la scène, — toujours des branches enlacées, des amas de feuillage, toujours les



ARBRE A PAIN A LANDANA.



ZÉBU DRESSÉ POUR LA SELLE.



ZÈBRE DU KATANGA.

hautes tiges des arbres s'élevant d'une jungle éternelle, où nous avions à faire notre trouée et à passer en rampant sur les mains et les genoux... »

Dans ces forêts luxuriantes, les essences sont excessivement nombreuses. Elles sont désignées soit par le nom indigène, soit par le nom du bois avec lequel elles ont le plus de ressemblance.

Parmi les principales, qui servent non seulement de bois de construction, mais aussi de bois d'ébénisterie, on cite le teck africain, le santal rouge, une sorte d'ébène, une espèce d'acajou, l'itoko, palissandre du Congo; le palétuvier, bois rouge très dur; l'okaimé, le sanga, plus fort et plus dur que le hêtre; le talanti, qui ressemble au chêne; le kaf-kaf, qui rappelle l'acacia; le pendalima, gris rougeâtre; le séké, un des bois les plus résistants, ressemblant au noyer.

Ces bois sont de qualité remarquable, et les essais faits pour calculer leur coefficient de résistance ont montré leur supériorité sur les meilleures essences européennes.

Le règne animal. — La faune congolaise est extrêmement abondante, et presque tous les ordres de la classe des mammifères figurent d'une façon plus ou moins complète au Congo.

Le gorille, le chimpanzé, les colobes à robe noire et blanche, les cercopithèques turbulents et tapageurs, les macaques, babouins, représentent les quadrumanes. Le lion se rencontre dans l'extrême-nord, au Tanganika ou au Katanga, où ces félins sont de forte taille et dépourvus de crinière. Le léopard est assez commun surtout dans l'Uellé, le Manyéma et le Katanga. L'hyène, le chacal, le lynx se rencontrent fréquemment.

La girafe est très rare, mais les gazelles et les antilopes pullulent. Trois espèces de buffles sont communes aux régions du Congo. Les zèbres habitent surtout le Katanga. L'éléphant est abondant partout, mais spécialement vers le nord. La chasse à l'ivoire en eût toutefois bientôt provoqué l'extermination si des lois de protection n'avaient pas été prises. L'exportation de l'ivoire a presque atteint 300 000 kilogrammes en 1895 et en 1899. Ce chiffre s'était abaissé à 200 tonnes en 1907.

Le rhinocéros d'Afrique, qui a deux cornes, vit solitaire en quelques points du Katanga, de Manyéma et du Mbomu.

L'hippopotame est, avec le crocodile, le souverain des eaux du bassin congolais. Parmi les pachydermes on peut également citer trois

espèces de sangliers : le phacochère, le potamocochère des buissons et le potamocochère à oreilles en pinceaux.

L'animal le plus curieux de la faune du Congo est l'okapi, qui tient à la fois du zèbre ou du couagga par les zébrures qui rayent ses cuisses et la partie inférieure de ses pattes de devant, et de la girafe par la longueur du cou. C'est le capitaine Boyd Alexander, de l'expédition Alexander Gosling, qui le premier a vu un okapi vivant, en avril 1901. Depuis, six ou sept exemplaires ont été tués. Le British Museum et le Musée colonial de Tervueren en possèdent des spécimens.

Le développement et l'amélioration des races domestiques ont naturellement la plus grande importance dans les colonies, tant au point de vue de l'agriculture et des transports qu'en ce qui concerne le ravitaillement des villes et des postes; aussi s'en préoccupe-t-on beaucoup au Congo.

Le bœuf se rencontre à l'état naturel dans les districts du Kwango oriental, du Kasai, du Lualaba, dans le Katanga, le Manyéma, aux environs du lac Albert-Édouard et le Haut-Uellé. Le bétail du Kwango et du Kasai appartient à la race angolaise. Il est fort, vigoureux, très rustique, de taille assez élevée; il a la tête généralement forte, armée de cornes effilées et fournit une chair de bonne qualité. Le bœuf du Manyéma est plus grand et est remarquable par ses cornes très longues.

Le zébu se rencontre dans la région du Tanganika. Aux environs du lac Bangwelo existe une race à courtes cornes; au sud du Katanga, une race sans cornes.

Les ravages de la mouche tsé-tsé enravent l'extension du bétail, qui succombe à ses piqûres. Aussi doit-on l'entourer de soins multiples et constants pour lui permettre de lutter contre ce terrible insecte. On a constitué des centres d'élevage qui progressent grâce aux beaux pâturages de la savane.

Les bœufs sont employés comme animaux de trait et sont dressés à tirer la charrue ou la herse. Comme bêtes de selle le

bœuf et le taureau rendent beaucoup de services, car ils constituent une excellente monture résistante, vigoureuse, au pied sûr, et dont le dressage n'est ni long ni difficile.

Les races bovines du Congo sont assez mauvaises laitières.

La chèvre est très répandue dans toute la colonie et sa chair y est de consommation courante. Le mouton, qui existe aussi partout, appartient à une race caractérisée par une toison de poils analogue à celle de la chèvre. Le pelage est blanc



CARAVANE D'IVOIRE ARRIVANT A LUSAMBO.



VILLAGE INDIGÈNE AUX ENVIRONS DE STANLEYVILLE.

et noir. La chair et le lait sont bons, et susceptibles d'être améliorés par l'élevage. Le porc congolais est de race ibérique. Il fournit une chair moins fine que celui d'Europe et souvent ladrée.

Le cheval n'existait pas au Congo il y a quelques années. Comme il ne supporte pas, lui non plus, la piqûre de la mouche tsé-tsé, son acclimatation se fait lentement. L'âne lui est, en tout cas, de beaucoup supérieur, comme résistance et comme services rendus, ainsi que le mulet. Tous deux s'acclimatent fort bien dans la colonie.

La poule, le canard, le pigeon importés au Congo (la poule indigène est médiocre pondreuse) s'y répandent rapidement et constituent un gros appoint à la consommation.

Le règne minéral. — Les richesses du règne minéral sont forcément peu connues, puisque leur détermination approximative dépend d'une exploration géologique approfondie et de nombreux sondages. Mais il résulte des renseignements déjà acquis et des prospections faites en ces dernières années que l'on peut considérer le Congo comme offrant à ce point de vue de très grandes ressources.

On rencontre en beaucoup d'endroits des massifs importants de granits, des bancs épais de calcaire, des pierres de taille, du marbre de belle qualité, des grès rouges, jaunes, blancs. On signale la houille sur plusieurs points des régions sud-est. Le fer est très abondant, et l'on a découvert jusqu'ici de nombreuses



HABITATION DU JUGE A BOMA.

mines de cuivre, d'étain et d'or, particulièrement dans le sud du Katanga. Les mines d'or exploitées en 1906 ont produit 851 500 francs. En différents endroits on a reconnu également des filons d'argent, de nickel, de plomb, de manganèse, de zinc. On prévoit que l'établissement des voies ferrées au Katanga donnera une extension énorme à l'industrie minière et que l'on peut s'attendre, pour le cuivre, par exemple, à une production de 100 000 tonnes par an.

L'admirable musée colonial de Tervueren (près de Bruxelles), ses collections ethnologiques, zoologiques, industrielles et commerciales, et son exposition d'œuvres chrysoléphantines, par l'esprit méthodique qui en a réglé l'arrangement, synthétisent de façon fort évocative les ressources variées de la colonie et offrent

aux importateurs, aux exportateurs et aux savants une précieuse documentation qui s'enrichit chaque jour de collections nouvelles.

Le Congo administratif. — La colonie est administrée par un ministère des colonies, ayant son siège à Bruxelles, et par une administration locale, ayant à sa tête un gouverneur général et deux vice-gouverneurs généraux, établie à Boma.

Le territoire est divisé en douze districts dénommés comme suit :

Districts : du Bas-Congo, chef-lieu Boma; du Moyen-Congo, chef-lieu Léopoldville; du Lac-Léopold II, chef-lieu Mongo; de l'Équateur, chef-lieu Coquilhatville; du Bangala, chef-lieu Nouvelle-Anvers; de l'Ubanghi, chef-lieu Libenge; de l'Uellé, chef-lieu Niangwa; de l'Arawimi, chef-lieu Basoko; de Stanleyville, chef-lieu Stanleyville; de Katanga, chef-lieu Kambove; de Kasai, chef-lieu Lusambo; de Kwango, chef-lieu Popokababa. On y compte 251 postes et stations et 258 chefferies indigènes, dont les chefs exercent l'autorité selon les coutumes du pays, pourvu qu'elles ne soient contraires ni aux lois ni à l'ordre public. Ces chefferies ont été réorganisées par décret en 1910.

La population blanche, au 1^{er} janvier 1908, comptait 2943 personnes dont 1743 Belges. A cette date, il y avait 262 blancs à Boma, 208 à Léopoldville, 155 à Matadi et 83 à Stanleyville.

Depuis l'époque où Coquilhat avait réussi à recruter une petite troupe de Bangalas, des essais de formation d'une milice indigène avaient été tentés à plusieurs reprises; mais le premier décret sur le recrutement ne date que du 30 juillet 1891. C'est le général baron Wahis qui est le véritable organisateur de la force publique. Elle se recrute par des engagements volontaires (qui de 114 en 1889 se chiffraient par 5278 au 1^{er} janvier 1903) et par des levées annuelles. La durée du service actif est de sept ans et de cinq ans dans le corps de réserve. Les recrues touchent une somme journalière de 0 fr. 21 et une allocation mensuelle de réserve de 1 fr. 25. La femme légitime suit son mari dans les changements de garnison, touche elle-même un salaire ainsi qu'une ration par enfant. En cas de réengagement du mari, celui-ci reçoit une paye variant de 0 fr. 35 à 0 fr. 50, et le salaire de la femme est doublé. Aussi compte-t-on de nombreux réengagements. Ce fait, ainsi que la progression du nombre des volontaires, a permis de réduire à 2 400 hommes en 1904 la levée annuelle. La force publique actuelle est réglée par le décret du 26 novembre 1900. L'effectif général, réserve non comprise, est d'environ 14 000 hommes; le cadre européen compte environ 500 officiers et le cadre indigène 2 000 sous-officiers. Des camps d'instruction sont établis à Luki, Yumbu, Juba et Umangi.

Des conseils de guerre sont attribués à vingt-huit garnisons, aux camps de Lisala et d'Umangi, et un conseil de guerre d'appel est institué à Boma. En ce qui concerne l'administration judi-

ciaire civile, elle comprend un tribunal de première instance à Boma et des tribunaux territoriaux. Un tribunal d'appel a été établi au Congo en 1896.

La charte coloniale a institué une commission permanente de sept membres, chargée de veiller sur tout le territoire de la colonie à la protection des indigènes et à l'amélioration de leurs conditions morales et matérielles d'existence. La commission est présidée par le procureur général. Les autres membres sont nommés par le roi parmi les personnes résidant sur le territoire de la colonie qui, par la nature de leurs fonctions ou occupations, paraissent spécialement qualifiées pour accomplir cette mission protectrice. La commission se réunit au moins une fois par année et adresse au roi un rapport collectif qui est publié.

Un des premiers soins de l'administration, après la période d'occupation, a été de faciliter les progrès de l'agriculture. L'initiative de nombreux chefs de poste, les entreprises de sociétés concessionnaires ont aidé au développement de cette importante branche d'exploitation coloniale.

L'agriculture a pris, en quelques années, une extension considérable grâce à l'exploitation rationnelle des produits du sol, la diffusion de méthodes de travail moins rudimentaires et l'adoption de plantes utiles pour l'alimentation. Le riz, uniquement cultivé naguère dans le Manyéma, a été propagé dans la plupart des autres districts; le manioc, la patate douce, l'arachide sont cultivés dans les régions du nord-est et sur les bords du Tanganyika. On a importé avec succès des bananiers d'Inde, supérieurs à ceux du Congo, des arbres à pain, des goyaviers, papayers, figuiers, grenadiers, orangers, limoniers, manguiers, tamariniers, etc. Le cocotier, qui n'était connu qu'à Banana, a conquis Boma, Shiloango, Fuka-Fuka, Shikaia, Shinkakasa, Léopoldville. Le cotonnier, indigène ou importé, est l'objet d'une culture méthodique dont les résultats sont très satisfaisants. Le cacaoyer, introduit depuis 1883, existe en variétés nombreuses dans divers districts, et l'exportation des graines croît chaque année en importance.

La création de jardins d'essai et de fermes modèles a beaucoup contribué au développement de l'agriculture, à l'acclimatation de nombreuses plantes exotiques et à l'élargissement des zones d'habitat des espèces indigènes. Dès 1895 un jardin d'essai a été aménagé à Boma. Un grand établissement central d'agriculture a été installé vers 1901 à Eala, au confluent du Ruki et du Congo : il comporte un jardin botanique, un jardin d'essai, des serres à reproduction, des bâches pour le bouturage, une ferme modèle, 29 constructions diverses, des pâturages et 50 hectares de plantations. On y trouve 500 espèces et variétés de végétaux, dont 212 ont été importés. Un « établissement-étape », où les plantes d'outre-mer se reposent et reprennent leur vigueur avant d'être expédiées au Congo, est installé à Laeken, près de Bruxelles, et permet de réduire les aléas à un minimum et d'acclimater en grand au Congo diverses plantes de haute valeur.

L'industrie du latex gummifère a pris au Congo une extension énorme, et grâce à une législation préservatrice qui n'autorise que la récolte par incision et stipule la replantation de 500 lianes par tonne de caoutchouc frais récolté, cette source précieuse de richesse s'alimente chaque année de nouvelles réserves. Vingt et un inspecteurs sont d'ailleurs chargés d'assurer l'exécution des décrets relatifs à la replantation. En cinq ans il a été replanté au Congo 2 millions de pieds de caféiers, 5 millions 1/4 de pieds de caoutchoutiers, 300 000 cacaoyers



PARADE DE GARDE A STANLEYVILLE.

et 4 000 pieds de gutta-percha. Le café réussit particulièrement dans les régions de l'Équateur, de l'Aruwimi et de la Romée, et une usine de décortication existe depuis 1902 à Kinshasa, sur le Stanley-Pool.

L'élevage, tenté d'abord dans le Bas-Congo, puis à l'île de Mateba, à l'aide de bétail importé d'Europe ou de la côte sud et occidentale d'Afrique, a donné d'excellents résultats, même dans le Moyen et Haut-Congo. Dans la plupart des postes les troupeaux sont florissants. Le zèbre est très abondant dans la partie orientale. Le dressage des bœufs à la traction et des taureaux pour la selle est de pratique courante. On a réussi à acclimater des chevaux achetés au Sénégal ou importés des régions du Tchad en 1895. La domestication de l'éléphant d'Afrique a été tentée vers 1898. Cette tâche ardue, poursuivie avec persévérance, malgré de nombreux insuccès, commence à donner quelques résultats, dont tout l'honneur revient surtout au lieutenant Laplume. Le dressage du zèbre, si paradoxal que ce projet paraisse, est dès à présent un fait accompli au Congo, où l'on comptait, en janvier 1905, quatre-vingt-dix zèbres parfaitement apprivoisés. Ajoutons qu'un parc à autruches a été créé vers les frontières septentrionales de l'État.

Le développement économique. — C'est naturellement par le trafic agricole que se sont manifestés les premiers indices de la vie commerciale de la colonie. Les nègres apportaient



JEUNE ÉLÉPHANT ATTELÉ A UN CHARIOT.



JEUNES ÉLÉPHANTS AU KRAAL D'API.

leurs marchandises aux postes, puis à l'embarcadère des steamers, puis aux gares des chemins de fer dès qu'il s'en est établi. La petite flottille des vapeurs fluviaux de Stanley s'est singulièrement acernée depuis les débuts de l'exploration. Une centaine de steamers, dont presque la moitié appartient à l'État, sillonnent le réseau fluvial. On compte, en outre, une cinquantaine de bateaux à voile et près de six cents baleinières et allèges.

La première voie ferrée fut celle reliant Matadi au Stanley-Pool. On avait été amené, dès 1878, à en examiner les chances de réalisation; car les rapides infranchissables qui obstruent l'embouchure du fleuve et des difficultés inouïes du trafic par portage de Vivi à Leopoldville, à travers cette région des cataractes que Stanley avait mis deux années à franchir, rendaient presque impossible l'exploitation de la colonie, ainsi privée de son débouché naturel vers la côte occidentale. Grâce à l'initiative et l'énergie du promoteur du projet, le colonel Thys, et au concours pécuniaire de l'État belge, les travaux furent commencés en 1890. Ils avançaient avec une désespérante lenteur, et le manque de confort, de vivres frais, l'action du climat, les maladies décimèrent à ce point les brigades de travailleurs que le cinquième avait succombé en deux ans et demi. On n'avait atteint alors que le neuvième kilomètre. Des révoltes, des désertions se produisaient constamment. Enfin l'allure des travaux devint plus rapide, et le 16 mars 1898 on atteignait le point terminus de la ligne, Dolo (Stanley-Pool).

Cette ligne, qui mesure 380 kilomètres, s'étire à voie unique avec de nombreux garages; son écartement mesure 0^m,75; le rail pèse 100 kilogrammes le mètre courant. Les pentes les plus fortes ne dépassent pas 45 millimètres. Les courbes extrêmes ont un rayon de 50 mètres dans les passages accidentés, et de 60 mètres en palier. Le tracé épouse presque toujours la forme du terrain. Le nombre des ponts peut paraître considérable; les plus importants sont ceux jetés sur l'Inkissi (100 mètres, tubulaire), le Kwilu (80 mètres), la Kibueza (70 mètres), la Mzopo (60 mètres), la Kimeza (60 mètres), la Lufu (50 mètres).

Les travaux ont coûté 65 millions.

Le voyage de Matadi à Dolo (en face de Brazzaville) exige deux jours, avec arrêt de nuit à Tumba.

On a créé, en outre, dans le Bas-Congo, le chemin de fer du Mayumba, de Boma à Lemba (60 kilomètres). Les autres projets de voie ferrée ont été conçus: les uns pour compléter en territoire congolais la gigantesque jonction du Cap au Caire, les autres pour rattacher l'embouchure du Congo à cette grande voie

a été étudiée depuis la frontière congolaise jusqu'à Lado.

La ligne des Stanley-Falls (Stanleyville à Ponthierville) mesure 127 kilomètres. Elle est en exploitation depuis le début de 1908.

Le fleuve étant navigable entre Ponthierville et Kindu, c'est à partir de cette localité riveraine qu'une nouvelle voie a été construite sur une distance de 360 kilomètres, avec embranchement vers Nyangwé.

La ligne entre Mukama et Dolo passe par les mines de Ruwe, Kambove, Étoile-du-Congo et est appelée à desservir les districts stannifères du bassin du Nsilo et les districts cuprifères du Katanga. Quand elle sera construite entièrement, elle mesurera environ 775 kilomètres.

Enfin une Compagnie de chemin de fer du Bas-Congo au Katanga a été créée en 1907. Les études n'avaient pas encore été entamées en 1909.

Le service de portage à dos d'homme, que le gouvernement s'est efforcé d'établir dans la plus grande partie de la colonie, n'existe plus que sur trois grandes voies: de Bula au Nil, de Kasongo au Tanganika et de Pavia (Kassaï) au Lualaba. Sur certains tronçons existent déjà des services réguliers de transports, assurés par des ânes de bât et des chariots légers traînés



INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DE M'PALA.



LA VOIE FERRÉE AU KILOMÈTRE 8 (GRANDS LACS).



UN NOUVEAU VILLAGE : COQUILHATVILLE EN 1903.

par des bœufs. Ailleurs des camions-automobiles sont déjà en service. On travaille, sur d'autres points, à la construction de routes carrossables permettant d'établir le service par automobiles, par chariots ou par ânes. Là où les voies de portage ne permettent pas encore cette transformation radicale, on a établi des gîtes d'étapes, et la construction d'un chenal et d'une digue facilite, entre Kasongo et le Tanganika, la traversée du grand marais de Niembo.

Le service des postes, organisé depuis 1885, se développe et s'améliore chaque année par la création de nouveaux bureaux. La construction d'un réseau télégraphique et téléphonique a été commencée en 1894 et se poursuit méthodiquement depuis. Un câble fluvial immergé dans le Stanley-Pool réunit le réseau de la colonie à la ligne télégraphique du Congo français, de Brazzaville à Libreville.

L'amélioration et la création de voies de communication, les progrès de l'action civilisatrice, la multiplication des postes, tout a contribué à la rapide extension commerciale de la colonie. Le Congo, qui exportait en 1887 pour 1 980 000 francs de marchandises et qui en 1893 (année de la première statistique des importations) importait et consommait pour 9 175 000 francs, avait atteint en 1907 les chiffres suivants : importations : 33 437 096 francs; exportations : 77 540 251 francs, soit, pour le commerce général, un total de 110 977 437 francs. Le commerce spécial se chiffrait par 25 181 806 francs d'importations et 58 894 778 francs d'exportations. Total : 84 066 584 francs.

Un vaste plan de réformes, appliqué depuis le 1^{er} juillet 1910, et qui établit notamment l'impôt en argent dans la colonie ainsi que la liberté du commerce en trois étapes, abandonne à l'initiative privée, à partir de juillet 1912, tout le territoire congolais, sauf cinq réserves domaniales de 600 000 hectares.

Tandis que grâce à ces progrès économiques s'améliore la vie matérielle des indigènes, et que la santé publique bénéficie de l'installation d'infirmières, de pharmacies, d'hôpitaux, d'instituts vaccino-gènes, etc., l'éducation professionnelle du noir est facilitée par la création d'écoles de tailleurs, de charpentiers, de menuisiers, de carriers, de briquetiers, de broserie, de décorticage, etc. Il y a même à Mpala une école d'imprimerie. Les écoles proprement dites sont aux mains des missionnaires catholiques et protestants, à qui

l'on doit du reste nombre d'autres établissements spéciaux : orphelinats, fermes, hôpitaux, etc. Leur action bienfaisante s'est fait sentir dès les premières années de l'occupation. Ce furent d'abord les missions protestantes qui s'établirent sur le territoire. En 1877, la Baptist Missionary Society créait un poste dans le Bas-Congo, bientôt imitée par la Livingstone Inland Mission. La London Missionary Society créa au Tanganika deux postes, transférés plus tard en territoire anglais. Puis vint l'American Baptist Union, la Bololo, l'International Mission Alliance, etc.

D'après une statistique récente, il y a au Congo environ 250 missionnaires protestants, 300 évangélistes et près de 400 catéchistes indigènes. On compte une quarantaine de stations principales et 200 postes de missions.

Les premières missions catholiques fondées au Congo sont celles des Pères Blancs, du cardinal Lavignerie et des Pères du Saint-Esprit. Ces dernières ont émigré en territoire français.

La colonie se divise actuellement en neuf vicariats, préfectures ou missions : le vicariat apostolique du Congo belge (poste principal : Léopoldville), confié à la congrégation de Scheut et érigé par bref du 11 mai 1888; la préfecture apostolique du Haut-Kasaï, de la même congrégation (poste principal Luluabourg), fondée en 1893; le vicariat apostolique du Haut-Congo, occupé par les Pères Blancs (Baudoenville), fondé en 1878; la préfecture apostolique de Kwango, administrée par les Jésuites (Bergeyck-Saint-Ignace, Kisantu), fondée en 1893; la mission des Trappistes



L'UELLÉ.



LE LUALABA AU POINT DE PASSAGE COMMANDÉ PAR LE CHEF KAMENBU.

de Westmalle (Bamania), fondée en 1893; le vicariat apostolique des Falls, de la congrégation des Prêtres du Sacré-Cœur (Saint-Gabriel des Falls), fondé en 1897; la préfecture apostolique de l'Uellé (Tongerloo-Saint-Norbert à Ibembo), dirigée par des Prémontrés et fondée en 1898; la mission des Pères Rédemptoristes (Matadi), fondée en 1891, et la mission des Pères du Saint-Esprit (Kindu), fondée en 1907.

Plusieurs congrégations religieuses se sont établies au Congo : les Sœurs de charité de Gand, auxiliaires des Missions de Scheut et des Rédemptoristes; les Sœurs de Notre-Dame, auxiliaires de la Mission du Kwango; les Trappistines, dans la région de Ruki; les Sœurs franciscaines, à Boma, Nouvelle-Anvers et Stanleyville; les Sœurs de Notre-Dame d'Afrique, dans le vicariat du Haut-Congo; les Sœurs du Saint-Cœur de Marie, dans la préfecture de l'Uellé.

Voici le détail des œuvres auxquelles se consacrent ces missionnaires catholiques, dont le nombre atteignait 393 en 1909 :

Poste fixe de mission, 61; postes de passage, 40; — fermes-chapelles ayant chacune en moyenne 2000 francs, gérées par des catéchistes noirs qui enseignent en même temps les éléments de la lecture, de l'écriture et de l'arithmétique, sous le contrôle d'un missionnaire, dont les visites se font à intervalles réguliers, 834; — églises et chapelles, 143, indépendamment de l'oratoire que comporte toute ferme-chapelle; — écoles moyennes, 3, y compris le grand et le petit séminaire des Pères Blancs; — écoles primaires, 112; — écoles élémentaires : une dans tout centre où il y a un catéchiste; — orphelinats, 21; — ateliers, 22; — hôpitaux et hospices, 51, outre les dispensaires attachés à tout établissement de mission; — villages chrétiens, 96; — chrétiens baptisés, 42 171; — catéchumènes, 70 278.

Il est à remarquer que c'est surtout dans les missions catholiques que s'affirme ce souci de faire de l'indigène non seulement un chrétien, mais encore un travailleur, — les missions protestantes se cantonnant plus strictement dans leur rôle évangélique. L'initiative des religieux et religieuses a pour effet de créer ainsi des milliers



JEUNES BŒUFS ATTELÉS, A BOMOKANDI.

d'apprentis familiarisés de bonne heure avec les ressources de l'outillage européen et aptes à participer ainsi utilement aux progrès de la civilisation et à l'implantation de nombreux métiers et industries précieux pour toute colonie.

La création de dispensaires et d'hôpitaux facilite également, dans la mesure où le permet l'état actuel de la science, la lutte entreprise depuis quelques années contre la terrible maladie du sommeil, dont les ravages dépeuplent des régions entières. Ce fléau, propagé par les trypanosomes, est combattu par l'atoxyl et l'émétique, sans que jusqu'ici les expériences et les observations médicales aient permis de conclure définitivement au sujet de ces remèdes. C'est un des plus angoissants problèmes que l'Afrique équatoriale ait posés à la science; aussi faut-il ardemment espérer que les travaux des bactériologistes finiront par trouver un traitement efficace à cette épidémie, qui frappe aussi bien le blanc que l'indigène et entrave à la fois l'éducation morale,

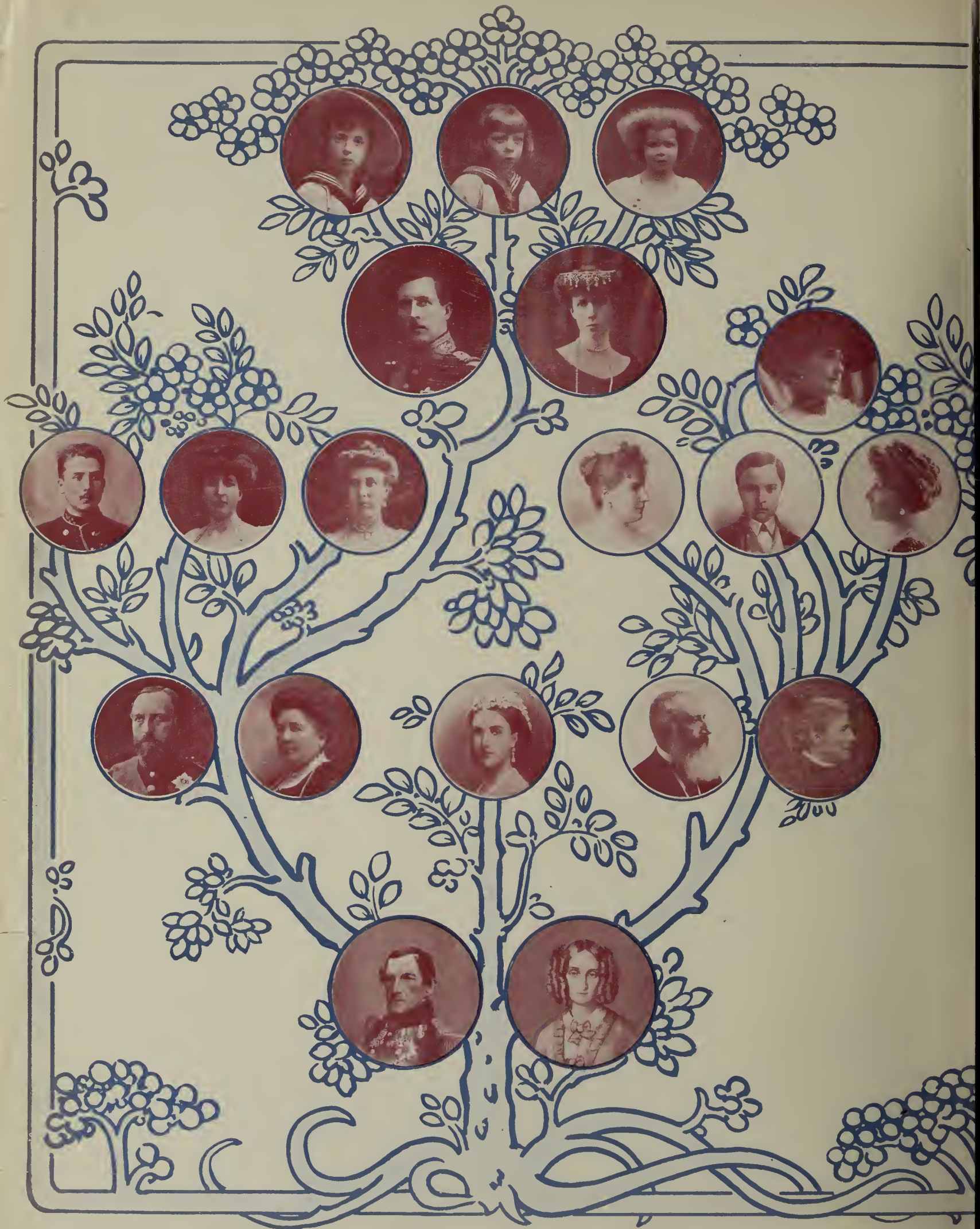
intellectuelle et économique du noir, et la mise en valeur de la colonie.

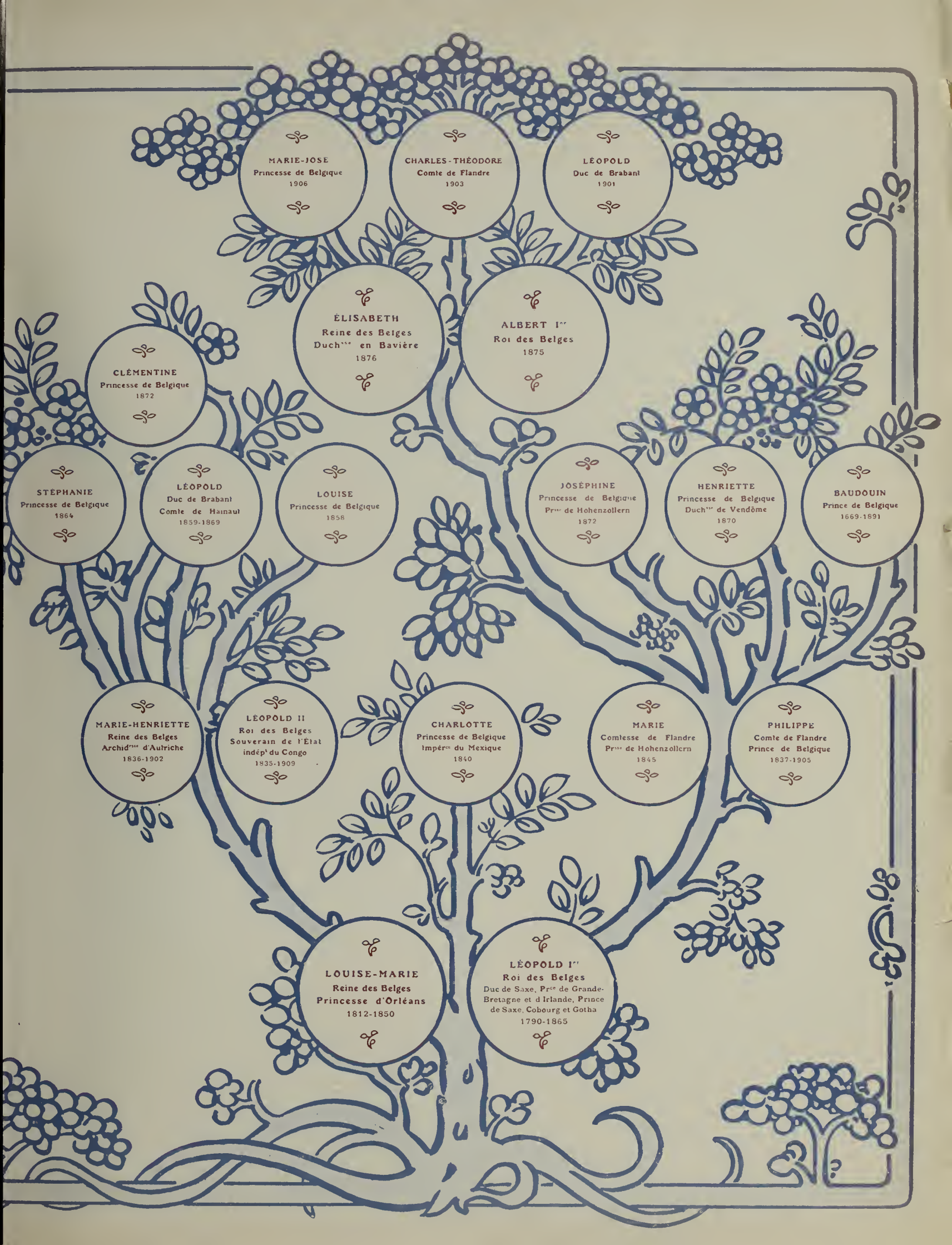
Celle-ci, grâce à ses richesses naturelles, offre un grand champ d'exploitation à l'activité commerciale et industrielle. Sa vaste étendue, les travaux publics qu'il s'agit d'y exécuter rendront cette exploitation difficile et peut-être onéreuse pendant quelque temps encore. Mais l'avenir semble gros de promesses, et la tâche accomplie, au cœur de l'Afrique centrale, depuis 1878, permet d'espérer beaucoup de cet empire édifié en moins d'un quart de siècle, grâce à la tenace persévérance et la grandeur de vues de son royal promoteur Léopold II, et à la prospérité duquel le roi Albert s'intéresse d'autant plus qu'il a pu en admirer la beauté et en comprendre l'importance économique lors du voyage qu'il fit, en 1909, de Capetown à Boma.

Quand on examine sans parti pris de dénigrement ou sans enthousiasme systématique l'œuvre accomplie par Léopold II et par les Belges au Congo, on reste confondu de la hardiesse de l'entreprise et de la façon dont elle fut menée à bien.

Certes, dans la conquête, l'organisation, la mise en valeur de ces vastes territoires vierges, on a vu se commettre tous les abus que provoquent presque fatalement le contact de la civilisation et de la barbarie. Le prétexte humanitaire et civilisateur qui avait permis l'organisation de l'Association internationale africaine fut bien vite oublié pour faire place à une conception presque exclusivement commerciale et financière; en vieillissant, le roi Léopold II pencha de plus en plus vers un absolutisme en contradiction avec les idées modernes, sur le gouvernement des peuples et même des colonies. — Il est certain qu'il en vint vers la fin de sa vie à considérer son État africain comme une véritable propriété,

— mais cette conception même, avec tous les inconvénients qu'elle comporte, est peut-être ce qui a permis une organisation si prompte d'un des plus grands domaines coloniaux du monde. La Belgique, héritière de Léopold II, peut d'autant mieux s'appliquer à redresser les abus du régime léopoldien que, grâce à lui, elle dispose aujourd'hui d'une colonie pleine de ressources.





MARIE-JOSE
Princesse de Belgique
1906

CHARLES-THÉODORE
Comte de Flandre
1903

LÉOPOLD
Duc de Brabant
1901

ÉLISABETH
Reine des Belges
Duch^{esse} en Bavière
1876

ALBERT I^{er}
Roi des Belges
1875

CLÉMENTINE
Princesse de Belgique
1872

STEPHANIE
Princesse de Belgique
1864

LÉOPOLD
Duc de Brabant
Comte de Hainaut
1859-1869

LOUISE
Princesse de Belgique
1858

JOSEPHINE
Princesse de Belgique
Pr^{incesse} de Hohenzollern
1872

HENRIETTE
Princesse de Belgique
Duch^{esse} de Vendôme
1870

BAUDOIN
Prince de Belgique
1669-1891

MARIE-HENRIETTE
Reine des Belges
Archid^{uchesse} d'Autriche
1836-1902

LEOPOLD II
Roi des Belges
Souverain de l'Etat
indep^{endent} du Congo
1835-1909

CHARLOTTE
Princesse de Belgique
Imp^{er}atrice du Mexique
1840

MARIE
Comtesse de Flandre
Pr^{incesse} de Hohenzollern
1845

PHILIPPE
Comte de Flandre
Prince de Belgique
1837-1905

LOUISE-MARIE
Reine des Belges
Princesse d'Orléans
1812-1850

LÉOPOLD I^{er}
Roi des Belges
Duc de Saxe, Pr^{ince} de Grande-Bretagne et d'Irlande, Prince de Saxe, Cobourg et Gotha
1790-1865



Phot. Puttemans.

RUINES DU CHATEAU DE BOURSCHIED.

LE GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Le Luxembourg à vol d'oiseau. — Une survivance de l'ancienne Lotharingie. — Le sol et le sous-sol. — L'histoire du Luxembourg. — Les institutions politiques. — La vie économique. — La ville de Luxembourg. — Le Luxembourg industriel et le Gutland. — La vallée de la Moselle : Remich, Grevenmacher, Wasserbilich. — Echternach et la Sure inférieure. — L'Eisling, la Petite Suisse luxembourgeoise. — Dickirch. — Un pays féodal : Vianden et la vallée de l'Our. — La Sure supérieure. — Esch. — Bourscheid. — Wiltz. — Clairraux.



DEPUIS l'époque lointaine où César vainquit Arioviste et le rejeta par delà le Rhin, il y a toujours eu, dans les districts qui avoisinent ce fleuve, un va-et-vient, un flux et un reflux de la civilisation germanique et de la civilisation latine : deux races, deux cultures, deux langues se heurtent sans cesse le long de cette ligne

frontière qui va du massif des Alpes aux sables de Hollande, et les provinces qui s'échelonnent tout le long de cette limite plus ou moins incertaine présentent à divers degrés un même caractère : terres d'échange et de combat, elles portent l'empreinte des deux adversaires qui s'y sont rencontrés tant de fois. A force de s'y combattre, Germains et Gaulois ont fini par s'y mêler et par former des petits peuples intermédiaires plus ou moins influencés selon les époques par la France et par l'Allemagne, mais participant des deux civilisations et des deux races, et trouvant dans cet équilibre une manière d'originalité et d'autonomie. Nous avons déterminé ces caractères en ce qui concerne la Belgique : nous les retrouverons dans le Grand-Duché de Luxembourg. Peut-être même y sont-ils plus nets, parce qu'en Belgique l'élément germanique — les Flamands — n'est qu'un rameau détaché depuis très longtemps du vieux

tronc teutonique et qui a une vie propre, tandis que dans le Grand-Duché la population, au premier abord, semble tenir de beaucoup plus près, par ses mœurs et sa langue, à l'Allemagne, à qui l'unit de plus un lien économique puissant.

Mais ce n'est là qu'un premier aspect. A mieux examiner, on verra que le Grand-Duché de Luxembourg possède une personnalité distincte. Son histoire le rattache à la Belgique, sa culture intellectuelle le rattache à la France au moins autant qu'à l'Allemagne, et parmi ses habitants l'ethnologue trouverait pour le moins autant de Celtes que de Germains. Aussi bien les Luxembourgeois, longtemps ballottés au gré des diplomates entre les puissants voisins qui les entourent, ont-ils fini par s'en tenir au solide patriotisme local des petits peuples. De tous les territoires de l'ancienne Lotharingie, l'État intermédiaire que la sagesse des Carolingiens avait institué entre la Gaule et la Germanie, le Luxembourg est peut-être celui qui est demeuré le plus lotharingien. Sur ce petit territoire se concentrent les aspects des deux districts qui formaient le centre de ce royaume disparu, l'âpre et agreste Ardenne et la noble plaine lorraine.

Le sol et le sous-sol. — Le Grand-Duché de Luxembourg, en effet, comprend deux régions bien distinctes : la région méridionale ou lorraine est appelée Gutland, ou Bon Pays ; la partie septentrionale, qui réunit le massif occidental de l'Ardenne à l'Eifel rhénan, se nomme l'Eisling ou Oesling. Les deux régions contrastent par la formation géologique, par l'aspect des paysages, et même dans une certaine mesure par les mœurs des habi-



CARTE DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

H. Demoulin Sc

tauts. Les plateaux et les collines du Nord, profondément entamés par les ruisseaux et les rivières, appartiennent aux formations paléozoïques. La roche dévonienne y perce en plusieurs endroits une couche extrêmement mince de terre végétale, tandis que le Bon Pays comprend des argiles, des graviers de transport ainsi que des alluvions modernes recouvrant toute la série des roches qui se succèdent du grès bigarré aux terrains oolithiques. Les gisements houillers qui ont si puissamment enrichi les régions voisines de la Belgique et de la Prusse Rhénane n'existent pas dans le Luxembourg, et le puits artésien de Mondorf, qui va chercher l'eau saline dans les roches triasiques, a pénétré jusqu'à 730 mètres de profondeur sans que la sonde ait trouvé trace de couches carbonifères. En revanche, le Sud-Ouest du Grand-Duché abonde en minerai de fer; les gisements des cantons d'Esch-sur-l'Alzette et de Capellen s'étendent sur une surface d'environ 4000 hectares; et si les mines de cuivre de Stolzenbourg ont été abandonnées, on exploite encore le plomb à Oberwanpach et l'antimoine à Goesdorf.

Le Grand-Duché de Luxembourg appartient presque en entier au bassin de la Moselle. Une seule partie du territoire se trouve sur un autre versant, celle qui s'incline au sud-ouest vers la Chiens et par cette rivière vers la Meuse française. La Moselle elle-même sert de limite au pays luxembourgeois entre Remerschen et Wasserbillig. C'est, avec les cantons du Sud-Ouest, la partie la plus fertile du Grand-Duché. Les coteaux de la rivière sont couverts de vignobles; ils s'étagent en pente douce et forment de nobles et larges paysages d'un aspect tout lorrain. L'Eisling, au contraire, est un âpre pays de bois et de rochers. La Sure, qui le traverse, et tous les affluents de la Sure: la Wiltz, la Bles, l'Our, l'Alzette, l'Ernz blanche et l'Ernz noire coulent dans des gorges rocheuses, resserrées et sauvages, et forment toute une série de paysages romantiques qui amusent l'imagination des touristes. La culture y est difficile et le paysan pauvre. Le climat y est assez rude; l'écart moyen que l'on observe entre le mois le plus froid et le mois le plus chaud de l'année dépasse de quatre degrés l'écart que l'on observe à Bruxelles, et l'hiver dans les villages perdus des hauts plateaux est souvent extrêmement rigoureux. D'autre part, le ciel qui éclaire le bassin de la Sure est plus lumineux que celui de la Belgique; il laisse mieux passer la chaleur pendant les jours d'été.

La différence entre le climat de l'Eisling et celui du Gutland semble peu sensible, mesurée par les instruments de physique; mais de versant à versant l'aspect de la nature n'en change pas moins du tout au tout. Le Bon Pays en beaucoup d'endroits est converti d'arbres fruitiers et de vignobles; certains de ses crus, notamment celui de Wormeldange, sur la rive gauche de la Moselle, sont classés parmi les bons vins d'Europe, et ses fruits excellents sont exportés en grand nombre.



Phot. Kutter.

LA PETITE SUISSE LUXEMBOURGEOISE : ROUTE DE BERDORF.

Le Luxembourg est donc un pays essentiellement agricole; l'industrie y est de création récente; elle n'a envahi qu'une partie du pays et n'a pu encore en modifier profondément les mœurs. Les villes sont peu nombreuses, et même les plus importantes, — à l'exception de la capitale, — ne sont que de gros bourgs se développant en longues rues dans les étroites gorges que parcourent les rivières. Aussi le Luxembourg a-t-il gardé très longtemps un aspect essentiellement féodal.

Le caractère militaire de la féodalité a généralement frappé uniquement les historiens qui n'ont vu dans le seigneur que le défenseur, le chef de guerre, bien vite transformé en « exploitateur », en parasite social. En réalité ce fut avant tout, jusqu'à l'époque de la décadence du régime, le chef de l'atelier agricole, le patron, le soutien économique, et dans le pays où il garda ce caractère il s'est conservé beaucoup plus longtemps que partout ailleurs. Tel est le Luxembourg. La plupart des vieilles familles nobles qui ont construit les manoirs, aujourd'hui ruinés, qui hérissent les rochers du pays, se sont éteintes d'autant plus vite que la noblesse luxembourgeoise, généralement pauvre, a fourni à toutes les armées de l'Europe, depuis le moyen âge jusqu'au seuil de la période contemporaine, d'innombrables soldats de fortune; mais elles ont été remplacées, pour ainsi dire automatiquement, par des familles de roturiers opulents dont les chefs, laboureurs, vigneron, pépiniéristes, ont rempli le même rôle de chef de l'exploitation agricole. Les industriels eux-mêmes ont,

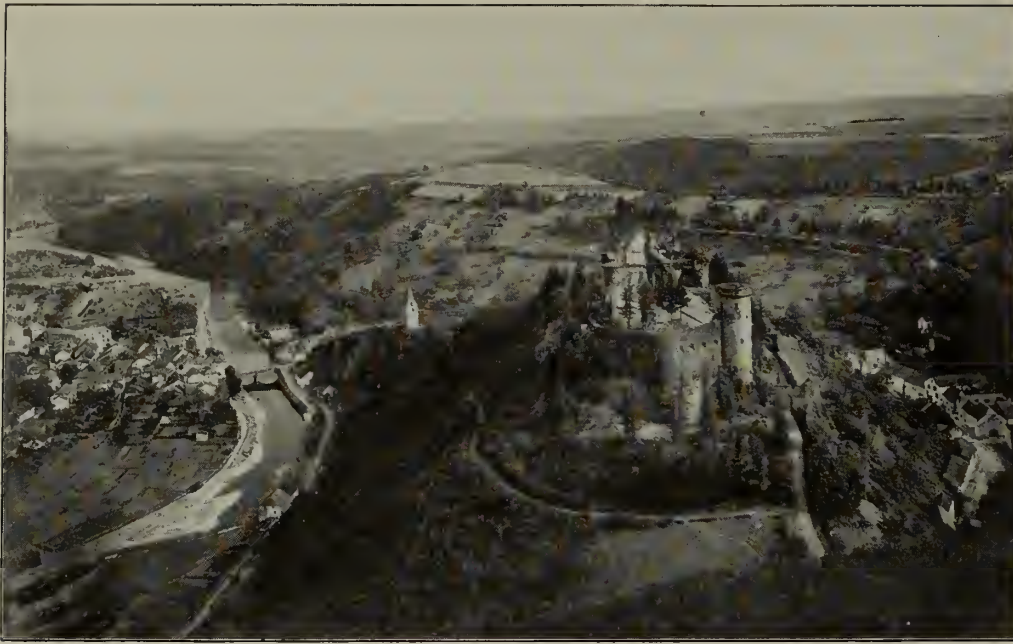
somme toute, le même caractère, et leur patronat a quelque chose de patriarcal et de féodal qui est vraiment particulier au pays.



Phot. de M. A. Pinchaud.

L'EISLING : ENVIRONS DE DIEKIRCH.

L'histoire du Luxembourg. — Si l'on examine la situation du Luxembourg sur une carte de l'Europe, si l'on se rend compte de sa position centrale aux confins de deux races et de deux civilisations entre ces deux vallées qui tant de fois servirent de routes aux armées, la Meuse et la Moselle, on s'étonne qu'il n'ait pas été plus profondément mêlé aux affaires européennes, qu'il n'ait pas



VIANDEN : LA VILLE, L'OUR ET LE CHATEAU.

été saccagé, pillé, disputé comme la Belgique, et qu'au travers de tant d'événements il ait gardé sa vie originale, son existence individuelle. A le parcourir, on se l'explique. Ces districts montagneux et sauvages sont très voisins des grandes routes périlleuses où passèrent les bandes de Charles-Quint et de Henri II, les armées de Louis XIV, des alliés, de la Révolution et de l'Empire, mais ils restent à l'écart de ces routes, et Luxembourg seul, à cause de sa formidable position stratégique, fut disputé avec acharnement dans la phase guerrière de l'histoire européenne.

Avant l'arrivée de César en Gaule, le Luxembourg — y compris le Luxembourg belge et une partie considérable de la Lorraine et de la Prusse Rhénane — était occupé par la puissante nation gauloise des Trévires qui fit au conquérant romain une énergique résistance. C'est sur son territoire qu'Auguste fonda l'importante colonie d'*Augusta Trevirorum* (Trèves), dont les bains, les palais et les savantes murailles remplacèrent les cabanes et les palissades de l'antique capitale de la nation vaincue, et qui fut, à partir de Constantin, le siège de la préfecture des Gaules.

Plusieurs grandes routes militaires y aboutissaient; la plus longue traversait le Grand-Duché de Luxembourg, où se trouvait établi un camp retranché très grand, dont on a retrouvé la trace à Dalheim, près de Remich. Si la partie septentrionale du pays, le montagneux et sauvage Eisling, demeura toujours assez inculte, la vallée de la Moselle et le Gutland tout entier furent parsemés d'opulentes villas, centres de domaines bien cultivés et peuplés de nombreux colons. On a retrouvé les restes de l'une d'elles dans le petit village allemand de Nemig, qui se trouve en face de Remich, au delà de la Moselle (en Prusse), et où l'on admire encore une des plus belles mosquées romaines qui nous aient été conservées. Ce sont également les Romains, du reste, qui choisirent le rocher du Bock, au confluent de l'Alzette et de la Petrusse, pour y bâtir la forteresse qui est devenue Luxembourg. L'origine de la capitale du Grand-Duché remonte à l'empereur Gallien.

Après les invasions germaniques, le Luxembourg, comme tous les territoires de la rive gauche du Rhin, fut englobé dans l'empire franc : il fit partie du royaume d'Austrasie.

A l'époque féodale, son histoire se mêle à celle du Luxembourg belge. On a vu, dans un précédent chapitre de cet ouvrage, comment Sigefroy, comte d'Ardenne, fut le

fondateur de l'illustre maison de Luxembourg qui, par le mariage d'Ermesinde (1196-1247) et de Walram, marquis d'Arlon, se confondit avec la maison de Limbourg. On sait quelle fut sa haute fortune; que plusieurs de ses membres furent élevés à l'Empire et qu'elle acquit, par mariage, le royaume de Bohême. Grands batailleurs, bons chevaliers, ces princes luxembourgeois firent la guerre dans toute l'Europe et rompirent des lances jusqu'en Terre sainte. Un d'eux, Jean IV, dit Jean l'Aveugle, véritable type du chevalier de cette époque, s'en vint mourir à Crécy, où il combattait pour son allié le roi de France. Au milieu de tant d'aventures, les princes de la maison de Luxembourg devaient naturellement négliger quelque peu leur pays d'origine. Ils le considérèrent toujours comme un élément assez secondaire de leur politique européenne et ils finirent par le donner en gage pour payer leurs

dettes. Leur race s'éteignit en la personne d'Élisabeth de Gœrlitz, qui épousa Antoine de Bourgogne, duc de Brabant, et finit par céder ses États à Philippe le Bon. A partir de ce moment jusqu'en 1831, le Luxembourg suivit les destinées des Pays-Bas dans lesquels il était incorporé.

Au xvii^e siècle il n'eut pas tout à fait autant à souffrir que la Belgique des marches et des contremarches des armées, des garnisons et des pillages, de l'allié comme de l'ennemi, mais il subit le contre-coup des désastres de la guerre de Trente ans. L'archevêque de Trèves, allié de la France, ayant été enlevé par les Impériaux et conduit en prison à Luxembourg, c'est d'abord vers cette place que se dirigèrent les armées françaises. Piccolomini se porta au secours de la ville, mais ses troupes se comportèrent comme en pays ennemi : Wasserbillig et Groyenmacher furent pillés, Wormeldange et Remich incendiés, et les mercenaires impériaux, repoussés par les Français, ayant hiverné dans le pays, y laissèrent les plus mauvais souvenirs.

Le traité de Westphalie enleva au Luxembourg : Thionville, Montmédy, Damvillers, Ivoix et Marville.

Ce fut là le plus grand dommage que le Luxembourg subit durant les guerres si meurtrières du xvii^e siècle, car ce sont les



Phot. Kutter.

ECHTERNACH : LA PLACE DU MARCHÉ ET LE DINGSTUHL.



Phot. Keller.

LUXEMBOURG : LE FAUBOURG DU GRUNDT ET LA VILLE HAUTE.

chambres de réunion qui donnèrent Luxembourg à Louis XIV, et la ville n'eut qu'à se louer des travaux que Vauban y exécuta.

Durant les guerres du xviii^e siècle, ce fut le Luxembourg qui de tous les Pays-Bas souffrit le moins, et les armées de la Révolution et de l'Empire ne traversèrent guère ce pays écarté, qui, après la prise de la citadelle de Luxembourg, fut annexé à la République malgré la résistance, d'ailleurs promptement vaincue, des paysans du Nord-Est (*Klappelkrieg*).

Lors de la Révolution de 1830, les Belges en se séparant de la Hollande avaient bien compté que le Luxembourg tout entier serait annexé au jeune royaume qu'ils venaient de fonder. Mais la diplomatie européenne en décida autrement : les Belges durent céder et le traité des vingt-quatre articles (15 octobre 1831) partagea le territoire luxembourgeois en deux, en donnant la moitié occidentale à la Belgique, et formant du reste un grand-duché dont le roi de Hollande fut le souverain et qui demeura rattaché à la Confédération germanique. Le roi Guillaume I^{er} ne consentit à reconnaître cet état de choses qu'en 1839, et c'est son fils Guillaume II qui régla définitivement la situation du Luxembourg en lui donnant une constitution.

Le sort de ce pays semblait donc enfin décidé, quand les intrigues diplomatiques qui précédèrent la guerre franco-allemande faillirent lui donner une destinée différente et l'incorporer à la France.

Au lendemain de Sadowa, Napoléon III, à qui l'opposition en France et l'opinion publique tout entière avaient vivement reproché de n'avoir rien fait pour empêcher l'agrandissement de la Prusse, eut l'idée d'offrir à la nation une compensation, avec l'appui même de Bismarck. Il fit proposer à celui-ci deux conventions, dont le texte fut trouvé, en 1870, parmi les papiers de Rouher, au château de Cercey, et publié par les soins du gouvernement prussien. L'une, publique, devait donner à la France le droit d'occuper, à la place de Sarrebruck et Landau, Luxembourg, au moins; l'autre, très secrète, lui permettait de faire entrer ses troupes en Belgique avec l'espoir d'être soutenu par la Prusse dans cette conquête d'un pays de langue française. Bismarck eut l'habileté de tergiverser et, par manière de réponse, finit par marier la parente du roi de Prusse, la princesse Marie de Hohenzollern-Sigmaringen, au comte de Flandre, l'héritier présomptif du royaume de Belgique. C'est alors que Napoléon III se rabattit sur le Luxembourg. Quand l'Allemagne du Nord était devenue prussienne, le roi de Hollande et son ministre luxem-

bourgeois, M. de Tornaco, avaient essayé en vain d'échapper à l'incorporation, et c'est après leur échec qu'ils eurent même l'idée de se tourner vers la France et d'offrir le Luxembourg à celle-ci contre une indemnité, à condition que l'empereur obtînt de la Prusse sa renonciation formelle aux droits de l'Allemagne sur le Limbourg. L'affaire semblait faite, quand les Hollandais demandèrent le consentement de la Prusse, sa garantie contre les revendications et les colères possibles des patriotes allemands, des pangermanistes de l'époque, pour qui le Luxembourg était, à n'en pas douter, un territoire germanique, quelque envie qu'eussent les Luxembourgeois de se donner à la France. Bismarck a dit et répété que ni lui ni son roi n'eussent soutenu les patriotes belliqueux, si l'affaire alors se fût réglée vite et sans intervention officielle de la Prusse. Mais il ne voulait à aucun prix donner son assentiment à un acte qui pouvait être regardé en Allemagne comme une trahison. Les lenteurs, l'obstination du roi de Hollande à réclamer le consentement formel de la Prusse, eurent le résultat attendu. Le parti national allemand s'agita, le leader des libéraux patriotes,



Phot. Puttemans.

LE MULLERTHAL : LE MOULIN DES OISEAUX.



LUXEMBOURG : PALAIS GRAND-DUCAL.

Bennigsen, fit une interpellation au Reichstag et les pourparlers furent brutalement rompus à l'intervention directe de la diplomatie prussienne. Cet incident n'a pas laissé de traces, mais il était curieux à rappeler parce qu'il montre que, malgré la langue qu'ils parlent, les Luxembourgeois ont toujours regardé avec plus de sympathie du côté de la France que du côté de l'Allemagne.

Guillaume II eut pour successeur son fils aîné, le prince Alexandre, qui monta sur le trône sous le nom de Guillaume III. Dès l'année qui suivit son avènement (1850), le nouveau roi nomma son plus jeune frère, le prince Henri, son représentant dans le Grand-Duché de Luxembourg. Ce fut un excellent choix. Le prince Henri prit son rôle fort au sérieux et exerça une action directe et bienfaisante sur l'administration, sur la vie économique et sur la vie intellectuelle du pays. Aussi jouit-il, sa vie durant, d'une popularité extraordinaire et les manuels scolaires peuvent à bon droit l'appeler Henri le Bon; les souvenirs populaires ratifient ce titre.

C'est sous le règne de Guillaume III que, la neutralité du Luxembourg ayant été proclamée par le congrès de Londres (1867), la ville de Luxembourg fut démantelée; sa fameuse citadelle, évacuée par les troupes prussiennes qui y tenaient garnison depuis 1815, fut démolie.

Comme Guillaume III était le dernier rejeton mâle de la maison d'Orange-Nassau, la couronne grand-ducale, qui alors n'était pas transmissible aux filles, passa à son neveu, Adolphe, duc de Nassau, lequel ne régna que dix ans. A la mort de ce prince, en 1905, le trône revint à son fils, Guillaume de Luxembourg. Celui-ci, n'ayant que des filles et se trouvant le dernier agnat de la dynastie de Nassau, régla la succession conformément aux statuts de sa maison. D'après ces dispositions, auxquelles la chambre luxembourgeoise donna force de loi le 5 juillet 1907, la princesse Marie-Adélaïde est l'héritière présomptive du Luxembourg.

Les institutions politiques. — Les institutions assez libérales de ce pays sont l'œuvre des princes amenés par les circonstances extérieures à mettre la constitution de leur Grand-

Duché en harmonie avec celle de leurs autres États et avec celle des pays voisins. La loi fondamentale du Luxembourg, promulguée en 1842 et modifiée dans un sens conservateur en 1848, ressemble donc beaucoup à la constitution belge et à la constitution hollandaise.

C'est une monarchie constitutionnelle représentative. La couronne est héréditaire dans la maison de Nassau, selon le Pacte de famille du 30 juin 1783, le traité de Vienne du 9 juin 1815, et le traité de Londres du 11 mai 1867. Le grand-duc exerce la puissance souveraine conformément à la constitution et aux lois du pays. Il dispose seul du pouvoir exécutif, mais il est assisté dans ses fonctions par un conseil de gouvernement qui se compose d'un président ou ministre d'État et de trois membres ayant le titre de directeurs généraux. Quatre conseillers de gouvernement leur sont adjoints. Nommés par le souverain et choisis par lui dans le sein ou en dehors de la chambre, les membres du gouvernement sont responsables et doivent contresigner tous les actes du grand-duc. Celui-ci partage le pouvoir législatif avec la chambre des députés, nommée pour six ans au suffrage restreint (pour être électeur, il faut être âgé de vingt-cinq ans accomplis, et payer la somme de 10 francs en contributions directes. Il y a un député par 5000 habitants. Aucun cens d'éligibilité). Un conseil d'État, composé de quinze membres, nommés par le grand-duc, participe dans une certaine mesure au pouvoir législatif et à l'administration. Il donne son avis sur les projets de lois, ainsi que sur les règlements d'administration qui lui sont soumis par le gouvernement. Il a le droit de refuser à une loi votée par la chambre la dispense du second vote. Enfin sept de ses membres, constitués en comité du contentieux, statuent souverainement sur tous les recours en matière contentieuse et administrative, ainsi que sur les demandes d'annulation pour excès de pouvoir.

Au point de vue administratif, le Grand-Duché est divisé en trois districts et en douze cantons: le district de Luxembourg, comprenant les cantons de Luxembourg, d'Esch-sur-l'Alzette, de Mersch et de Capellen; le district de Diekirch, comprenant les cantons de Diekirch, de Redange, de Wiltz, de Clairvaux et de Vianden; le district de Grevenmacher, comprenant les cantons de Grevenmacher, de Remich et d'Echternach.

Les institutions communales du Luxembourg sont exactement calquées sur celles de la Belgique: le bourgmestre est également choisi par le gouvernement, et quand celui-ci le prend en dehors du conseil communal, il n'a que voix consultative. Au point de vue judiciaire, le Grand-Duché de Luxembourg est divisé en deux arrondissements: celui de Luxembourg et celui de Diekirch, et en douze cantons de justice de paix. Dans chaque arrondissement se trouve un tribunal d'arrondissement ou de première instance. Il y a, de plus, à Luxembourg, une cour supérieure de justice qui comprend une cour d'appel et une cour de cassation. L'institution du jury n'existe pas dans le Grand-Duché de Luxembourg. La cour d'assises, tribunal temporaire statuant sur les affaires criminelles et les délits politiques, est composée de trois conseillers à la cour supérieure de justice et de trois juges du tribunal d'arrondissement. Le parquet a la même organisation qu'en France et en Belgique.

L'instruction publique est très bien organisée dans le Grand-Duché. Elle est obligatoire depuis 1881. Le pays possède 805 écoles primaires proprement dites, 704 écoles d'adultes, 25 écoles primaires supérieures, 2 écoles normales, un athénée (lycée) à Luxembourg comprenant des cours supérieurs de lettres et de sciences, un gymnase, une école industrielle et commerciale et une école de dessin; deux gymnases, un à Diekirch et un à Echternach. Il y a de plus de nombreuses écoles spéciales: un institut agricole à Ettelbruck, une école d'agriculture pratique à Givenich, une école d'artisans à Luxembourg, une école industrielle et commerciale à Esch-sur-l'Alzette. La surveillance de l'enseignement primaire est exercée par l'État, par la commune, et par l'évêque au point de vue religieux. Bien que tous les cultes soient exercés librement dans le Grand-Duché, la très grande majorité des habitants est, en effet, catholique; il n'y a que 2 700 protestants et 1 200 israélites pour 242 000 catholiques.

Le Luxembourg ne connaît point de question religieuse; il ne connaît pas non plus de question militaire. La force armée du Grand-Duché, placée sous un commandement unique, est formée de deux compagnies: une compagnie de gendarmes et une compagnie de volontaires. La compagnie de gendarmes est formée de 135 hommes, y compris les sous-officiers. La compagnie de volontaires, cantonnée à Luxembourg, est forte de 140 à 170 sous-



Phot. de M. A. Pinchaud.

LUXEMBOURG : LE MARCHÉ.

officiers et soldats. Dans les cas exceptionnels « où l'ordre et la sécurité publiques seraient menacés », la force numérique de la compagnie de volontaires peut être portée temporairement à 250 hommes.

On voit que cet heureux pays ne songe pas à troubler la paix européenne.

La langue populaire du Grand-Duché est un patois allemand qui présente, du reste, presque autant de nuances qu'il y a de clochers. Mais le français est la langue officielle et administrative : les affiches, les avis sont généralement en français et en allemand. Presque tout le monde connaît les deux langues, mais le français demeure la langue préférée de la classe cultivée, qui continue à être orientée vers Paris, malgré le lien économique rattachant le Grand-Duché au Zollverein allemand. C'est à Paris que les jeunes Luxembourgeois des familles opulentes vont terminer leur éducation, et les journaux, les revues, les livres français, les idées françaises ont conservé dans le Grand-Duché une clientèle fidèle.

La vie économique dans le Grand-Duché de Luxembourg. — Le voyageur qui parcourt le Grand-Duché de Luxembourg et ne se contente pas de faire l'excursion classique de la « Petite Suisse luxembourgeoise », c'est-à-dire de visiter les vallées des deux Ernzy, éprouve une impression de prospérité. Dans certains cantons, la terre est aride, le climat rude, la culture difficile. Mais les habitants des plus pauvres villages semblent avoir pris cette philosophie du montagnard, où l'on peut voir la suprême sagesse, qui se satisfait de peu et se fait une manière de bonheur en limitant ses besoins. Dans le Bon Pays, au contraire, les villages ont un air d'opulence; de grandes fermes bien bâties s'élèvent au milieu de terres bien cultivées, et la vallée de la Moselle donne une inoubliable impression d'idylle rustique et bourgeoise. C'est un de ces pays bénis où la nature fournit à l'homme le blé, le vin, les fruits en abondance et où l'homme se contente de se laisser vivre. L'industrie métallurgique, d'autre part, a pris, en vingt-cinq ans environ, une importance considérable. Les bants fourneaux et les forges d'Esch-sur-l'Alzette, de Dudelange, de Dommeldange, de Differdange, de Rumelange, de Rodange et de Steinfort, sont d'admirables installations industrielles. Les établissements de Dudelange spécialement sont parmi les plus actifs et les plus puissants de l'Europe. D'après les dernières statistiques, l'industrie métallurgique du Luxembourg produisait annuellement environ 930 000 tonnes de fonte et 300 000 tonnes d'acier. Il y a également d'importantes tanneries à Wiltz, Clervaux, Ettelbruck, Echternach, Mersch, Larochette, Remich et Grevenmacher, et quelques fabriques de draps et de lainage, de faïence et de céramique. Toutes ces usines sont prospères et elles sont en train de constituer une puissante aristocratie industrielle qui est dès à présent la véritable classe dirigeante du pays, l'ancienne aristocratie nobiliaire ayant à peu près disparu. Par le

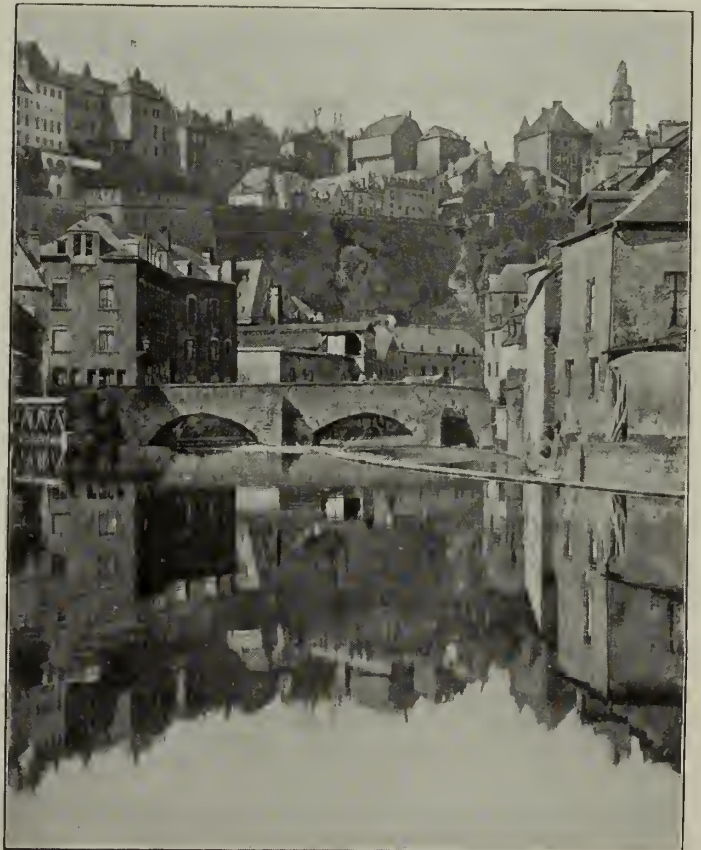
fait, les plus grandes familles luxembourgeoises ont passé à l'étranger à l'époque où le pays était autrichien, espagnol ou français.

LA VILLE DE LUXEMBOURG

Le premier aspect. — Luxembourg est une des villes les plus pittoresques et les plus riantes de l'Europe. Elle a cessé de faire l'admiration de l'ingénieur militaire, mais elle fait encore l'étonnement de tous les voyageurs qui voient pour la première fois s'étaler devant leurs yeux, au sortir de la gare, ses terrasses, ses glacis et ses viaducs. Luxembourg est une ville de plaisance bâtie sur les ruines d'une forteresse. La ville de plaisance sourit de tous ses jardins en fleurs, mais elle laisse deviner l'aspect formidable que devait avoir autrefois la forteresse. Goethe, dans son *Journal de la campagne de l'Argonne*, en 1792, fait cette description :

« Un ruisseau, nommé Pétrus, qu'on voit bientôt se joindre à l'Else (Alzette) qui vient au devant de lui, entoure de ses méandres un échafaudage de roches échelonnées sur une vaste étendue de terrain... A mesure que la stratégie s'est développée, on a compris que, pour protéger la ville au sud, au nord et à l'est, il fallait élever des bastions sur la rive droite de la rivière et sur le sommet des rochers qui la bordent irrégulièrement. Comme chacun de ces bastions en demandait un autre pour le protéger, on finit par construire un véritable labyrinthe de redoutes, de bastions, de demi-lunes, de retranchements et de tenaillons. Et au milieu de tous ces moyens de défense, chaque petit espace resté vide a été taillé en terrasses et converti en jardins qui entourent de jolies petites maisons de plaisance. »

Le tableau reste exact. Peut-être même a-t-il gagné en charme. La ville, débarrassée de ses remparts, respire plus à l'aise. Les jardins se sont agrandis; de beaux arbres y ont poussé; les glacis se sont ornés de parterres et de bosquets; le rempart tout entier n'est plus qu'un parc; mais on se rend bien compte de la valeur militaire que devait avoir autrefois cette position exceptionnelle.



LUXEMBOURG : L'ALZETTE AU GRUNDT ET LA VILLE HAUTE.



Phot. Kutter.

L'ALZETTE AU FAUBOURG DE PFAFFENTHAL.

L'histoire de la ville. — Ce beau lieu semblait avoir été destiné par la nature à recevoir une citadelle. Les Romains furent les premiers à s'en rendre compte. Le rocher du Bock, qui domine le confluent de l'Alzette et de la Pétrusse, fut, dit-on, fortifié par Gallien. Les Franks l'occupèrent et lui donnèrent le nom de *Lutzelbourg*, dont on a fait Luxembourg. Mais ces barbares n'aimaient pas à s'enfermer dans des murailles. Confiants dans leur nombre, leur force et leur valeur, ils faisaient la guerre en rase campagne et méprisaient aussi bien l'architecture militaire que la poliorcétique. Aussi Charles Martel fit-il don de la citadelle de Luxembourg et de la ville qui s'était bâtie à l'abri de ses murailles aux moines de l'abbaye de Saint-Maximin. Au x^e siècle, dans le désordre social grâce auquel les gens de guerre se créaient des domaines, les forteresses imprenables avaient, au contraire, une valeur inestimable; étant donnée la faiblesse de l'offensive, elles constituaient la garantie presque absolue de l'impunité et de la puissance. Derrière de bons murs, juchés sur un rocher inaccessible, le seigneur féodal pouvait braver le roi et l'empereur. Aussi Sigefroy, comte d'Ardenne, trouva-t-il avantageux d'échanger un magnifique domaine contre la forteresse de Luxembourg, que l'abbé de Saint-Maximin lui céda. C'est à cette opération très politique que la maison de Luxembourg, qu'il fonda, dut sa haute fortune.

« Ce Sigefroy, du reste, dit la légende, était aimé des fées; il avait épousé la nymphe de l'Alzette, personne délicate qui, malheureusement, se terminait en queue de poisson un jour par an. Elle avait exigé, comme condition au mariage, que son mari la laissât complètement libre de lui cacher une partie de sa vie. Mais Sigefroy d'Ardenne était aussi curieux qu'Elsa de Brabant; pour avoir voulu connaître la vie du chevalier au Cygne, celle-ci le perdit; pour avoir tenté d'apercevoir sa femme changée en poisson, Sigefroy la vit s'abîmer dans la rivière, comme Lusignan vit disparaître Mélusine. »

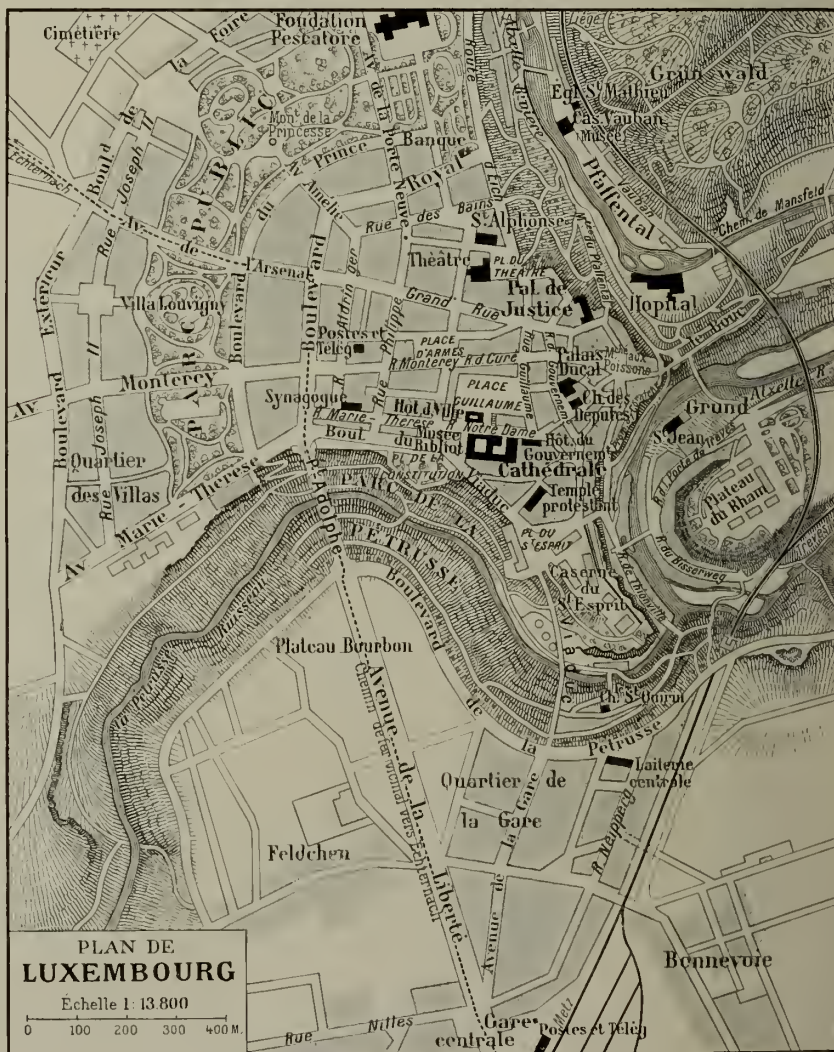
Si la légende se mêle à la vie de Sigefroy, celui-ci n'en appartient pas moins à l'histoire. C'est lui qui donna à Luxembourg sa première enceinte, qui n'allait pas plus loin vers l'ouest que le marché aux poissons. La seconde enceinte, du x^e siècle, comprenait les rues du Gouvernement et du Marché-aux-Herbes; la dernière, de la fin du xiv^e siècle, commençait vers le midi, à peu près à l'angle du nouveau boulevard du Viaduc et du boulevard Marie-Thérèse, embrassant toute l'ancienne ville haute. Elle occupait exactement l'emplacement de l'admirable parc public qui entoure aujourd'hui la ville du côté du plateau.

La ville même de Luxembourg ne se développa guère au cours du moyen âge. Tout y était subor-

donné aux nécessités militaires, et les princes résidant soit en Allemagne, où ils étaient devenus empereurs, soit dans leur royaume de Bohême, ou bien guerroyant, comme Jean l'Aveugle, dans tous les pays où il y avait à guerroyer, négligèrent presque complètement le berceau de leurs maisons. Pour les ducs de Bourgogne, Luxembourg ne fut non plus qu'une forteresse, un point d'appui à la fois contre la France et contre l'Allemagne. Les Habsbourg n'y virent pas autre chose. Les gouverneurs qu'ils y plaçaient s'y fortifiaient et s'y enuyaient. L'un d'eux pourtant, Ernest de Mansfeld, exerça la charge assez longtemps pour pouvoir songer à autre chose qu'à vérifier le bon état des remparts et à veiller sur le matériel d'artillerie. Gouverneur de Luxembourg de 1545 à 1604, il y bâtit un magnifique palais, dans le faubourg de Clausen, où il avait entassé d'innombrables richesses. Malheureusement ce palais ne dura pas beaucoup plus que son propriétaire: il n'en reste aujourd'hui que quelques vestiges et un parc. Mansfeld a du reste laissé de bons souvenirs à Luxembourg. Il avait fini par s'intéresser

à la ville même, et son gouvernement fut moins dur que celui des autres généraux qui occupèrent la place au nom de l'empereur.

Rattaché à la couronne de France, par un arrêt des chambres de réunion, Luxembourg vit ses fortifications complétées et modernisées par Vauban, qui en fit une manière de chef-d'œuvre de l'art militaire. Le traité d'Utrecht rendit la place à l'Empire. Dans la campagne de 1794, une armée française vint mettre le siège devant la ville, qui capitula après six mois de résistance. C'est la dernière fois que les remparts de Vauban furent utilisés, mais leur valeur stratégique continua d'inquiéter les diplomates



PLAN DE LA VILLE DE LUXEMBOURG.



LUXEMBOURG : LE PONT ADOLPHE.

Phot. Kutter.

et les gens de guerre, jusqu'au jour où le congrès de Londres (1867), ayant déclaré neutre le Grand-Duché de Luxembourg, la place fut enfin démantelée.

Depuis lors la ville s'est harmonieusement développée. Tandis que, tout le long des vallées de l'Alzette et de la Pêtrusse, se prolongeaient les faubourgs ouvriers, jusqu'à Dommeldange, d'une part, jusqu'à Hollerich, de l'autre, le plateau se couvrait d'opulentes villas; un nouveau viaduc, le pont Adolphe, œuvre hardie de l'ingénieur luxembourgeois Rodange et de l'architecte français Séjourné, joignait la terrasse et le quartier de la gare, qui a pris les proportions d'une véritable ville nouvelle.

A la place occupée par les remparts du côté du plateau, on construisait, d'autre part, un grand parc semi-circulaire, qui contribue à donner à la ville cet aspect d'élégance et de gaieté qui frappe d'ordinaire le voyageur.

Les monuments. — Luxembourg ne compte guère de monuments intéressants : il ne reste rien, ou presque rien, du fameux château d'Ernest de Mansfeld, et le palais royal, ancien palais des gouverneurs, n'est qu'un joli hôtel princier du xv^e siècle qu'on ne remarquerait même pas, malgré la belle patine qui le recouvre, dans un pays plus riche en souvenirs architecturaux.

Quoi d'étonnant? Dans une ville qui était toujours sur le point d'être bombardée et assiégée, qui donc aurait songé à faire des dépenses somptuaires? L'église Notre-Dame, la métropolitaine, est pourtant assez curieuse. Elle date du xv^e siècle. Ce n'est pas encore du style jésuite, c'est plutôt du gothique décadent, mais d'une décadence pleine de charme. Le portail est vraiment un beau morceau et le jubé de style baroque est du plus amusant pittoresque. On y voit d'autre part le mausolée, ou plutôt l'ex-mausolée de Jean l'Aveugle; une inscription porte ces mots : *Hoc sub altare servatur Johannes, rex Bohemæ, comes Luxemburgensis, etc.*

Les circonstances ont fait mentir ce latin lapidaire.

Le roi Jean de Bohême, comte de Luxembourg, n'est pas du tout conservé sous cet autel. Ce héros voyageur, véritable chevalier errant, qui passa sa vie à courir les champs de bataille, passe sa mort à courir les tombeaux. Après maintes aventures, ses restes avaient fini par tomber entre les mains de M. Bock, le créateur de la faïencerie de Metlach, sur la Sarre. M. Bock mit le roi de Bohême dans son cabinet de curiosités, et c'est là que le prince de Prusse, visitant la faïencerie en 1838, le découvrit. Les princes sont tous plus ou moins de la même

famille : celui-ci pouvait, à la rigueur, compter Jean de Bohême parmi ses ancêtres. Il s'émut de le voir remisé chez un simple bourgeois en compagnie d'animaux empaillés et de faïences curieuses. Il le racheta, l'emporta chez lui à Castel, et le déposa sous une grande dalle noire dans une chapelle accrochée au flanc d'un rocher à pic qui domine la Sarre.

« De là le coup d'œil est fort beau, dit Jean d'Ardenne. Sarrebourg se présente en aval avec son donjon ruiné. La rivière serpente parmi les collines riantes, et dans les vallées d'alentour, au milieu d'un reste de sauvagerie, des aiguilles de grès rouge se dressent, affectant des formes étranges qui rappellent vaguement la colonne de Belus. De petites allées en terrasse facilitent l'accès de cette sépulture fort curieuse à visiter. La chapelle est extrêmement funèbre, comme il sied. Il y règne un demi-jour sépulcral, tamisé par des vitraux de couleur, et l'on y respire une atmosphère

d'une sévérité pénible. C'est beaucoup plus majestueux que le cabinet de la faïencerie Bock. Reste à savoir si Jean l'Aveugle, consulté, n'aurait pas choisi ce dernier asile de préférence à l'autre. C'était un original, un caractère tout d'une pièce. Il le fit voir surtout en mourant lorsqu'il dit à ses compagnons avec une simplicité que l'histoire a travestie, comme toujours : « Conduisez-moi en avant, que je puisse f... un bon coup ! » Les autres lièrent son cheval aux leurs, et après la bataille, on retrouva tout le groupe couché par terre au milieu des Anglais. »

Le tombeau ou plutôt le cénotaphe de Jean l'Aveugle est le seul souvenir que Luxembourg garde de son ancienne dynastie, puisque le palais du grand-duc date du xvi^e siècle. On chercherait vainement à accrocher un souvenir quelconque aux ruines informes de la tour du Bouc, et le musée archéologique, installé dans les pittoresques casernes de Vauban, ne contient guère que des curiosités romaines. Quant aux monuments modernes ils ne présentent pas non plus un très grand intérêt architectural. L'hôtel de ville, construit en 1830 et 1844, est du plus pur Louis-Philippe, et les monuments du roi Guillaume II et des poètes nationaux Dicks et Lentz méritent à peine un regard. Mais ce ne sont pas toujours les monuments qui font la beauté d'une ville, et Luxembourg, avec ses terrasses, ses jardins, ses allées d'arbres est une des plus jolies villes de cette partie de l'Europe. On y respire une atmosphère d'élégance tranquille et d'aisance bourgeoise. Il semble que la vie y soit exceptionnellement paisible et facile. Et, en effet, Luxembourg est une ville riche. L'industrie, qui s'est si puissamment développée dans le



LUXEMBOURG : LES ROCHERS DU BOCK.

Grand-Duché au cours du XIX^e siècle, y a créé une sorte d'aristocratie bourgeoise qui donne à la petite capitale de l'État luxembourgeois un luxe durable et solide. Cette aristocratie se groupe tout naturellement autour de la petite cour patriarcale et provinciale à la façon des petites cours allemandes d'avant 1870, et les faubourgs industriels du Pfaffenthal et du Grund, ne communiquant pas avec la ville haute, à cause de la disposition des lieux, celle-ci a l'air de n'être habitée que par des rentiers, des fonctionnaires, et les commerçants chargés de les approvisionner. Il y a certes très loin de cette impression paisible et bourgeoise à celle que Goethe ressentait. Luxembourg neutralisé, démantelé et un peu alourdi de confortable allemand, n'a plus

Il présente cependant un grand intérêt archéologique. Près de Differdange, à deux pas de la frontière française, on découvre le plateau du Titelberg, qui domine le bassin de la Chiers. C'est là que se trouvait le camp romain dont on voyait encore des restes considérables, et notamment les portes, il y a un peu plus d'un siècle. Les constructions avaient mieux résisté que celles d'Altrier et de Dalheim. Aujourd'hui, les trois camps romains que comptait le pays en sont réduits à peu près au même état.

Extérieurement, celui-ci était semi-circulaire, c'est-à-dire que le rempart, le vallum, constituait un demi-cercle, alors que le plan même du camp présentait comme toujours la forme d'un rectangle. Il pouvait contenir de douze à treize mille soldats. On a trouvé sur ce vaste terrain un nombre prodigieux d'antiquités. Toutes les collections du pays en sont pleines. Les monnaies à l'effigie de l'empereur gaulois Tetricus (271) dominaient. On en a conclu que l'endroit devait son nom à Tetricus et non à Titus, selon la tradition populaire. Mais le pauvre Tetricus fut un bien petit personnage pour donner son nom à quoi que ce soit, même à un camp. Une chaussée militaire réunissait le Titelberg au camp de Dalheim, qui était, semble-t-il, le plus important de ces grands camps retranchés que Rome avait échelonnés dans sa province militaire du Rhin.

Differdange même est un beau et grand village qui possède un joli manoir à tourelles où les sires de Soleuvre vinrent habiter quand les troupes de Henri II — toujours dans l'expédition entreprise en manière de représailles après le sac de Théroanne par les Impériaux — eurent brûlé leur château sur la montagne voisine.

Dès que l'on quitte les agglomérations industrielles qui entourent Esch-sur-l'Al-

zette, Dudlange et Differdange, on entre dans le « Bon Pays », le Gutland : c'est une région agricole fertile et riche, semée de grandes fermes et de beaux villages, ennoblie de quelques forêts qui ondulent largement dans des plaines bossuées comme le plateau lorrain. Entre Luxembourg et Arlon, vers Mamer et Capellen, le pays n'a aucun caractère pittoresque ; vers Clémency — un des plus anciens villages du pays — et Petange, il est riant et agréable. À l'est, à mesure que l'on se rapproche de la vallée de la Moselle, il se revêt d'un charme sobre et délicieusement idyllique. Partout des souvenirs romains rappellent du reste la civilisation brillante dont jonit ce pays qui fut peuplé d'admirables villas avant les invasions. À Dalheim, ce sont les traces de l'énorme camp retranché où séjournaient les légions chargées de surveiller la route qui allait de Metz à Trèves. À Bous, ce sont les restes d'une mosaïque moins importante et moins bien conservée que celle de Nennig, mais extrêmement curieuse au point de vue archéologique. Partout on sent que cette terre élémentaire aux hommes fut aménagée depuis des siècles pour leurs travaux. Le paysage n'a pas le pittoresque saisissant des sites tourmentés de l'Eisling, mais il est infiniment agréable et reposant. Aussi durant la belle saison ceux que la vie fiévreuse des grandes villes a épuisés viennent-ils en grand nombre y chercher le repos. Mondorf-les-Bains est aujourd'hui une des stations thermales les plus fréquentées de cette partie de l'Europe.

L'établissement hydrothérapique, construit autour de la source obtenue artificiellement par un forage profond de 730 mètres, s'élève dans le petit vallon frais et bocager de l'Albach ; un beau parc en accroît l'agrément, et les baigneurs y mènent une vie à la fois élégante et familiale qui n'est pas sans charme.

LA VALLÉE DE LA MOSELLE

C'est sur les coteaux de la Moselle, dont le cours sinueux forme la frontière du Grand-Duché, de Schengen à Wasserbilig où elle reçoit la Sure, que l'on peut contempler le plus noble aspect du Gutland luxembourgeois. Le beau fleuve, scintillant au soleil, s'étale paisiblement dans une large vallée que des vignobles habillent de leurs frondaisons verdoyantes. Ses eaux coulent très bleues entre les prairies, et le long de la belle route blanche qui en longe le cours de rustiques chalets ouvrent leurs fenêtres avec un air de sourire au voyageur : ce sont de petites maisons



LUXEMBOURG : LA FONDATION PESCATORE.

rien d'une ville héroïque. Mais, dans certains coins de l'ancien chemin de ronde, autour des casernes Vauban, on retrouve encore l'atmosphère guerrière de ces petites villes d'Alsace-Lorraine, qui ont vu tant de sièges, de surprises et de combats que les habitants sont héréditairement plus habitués au roulement du tambour et aux sonneries du clairon qu'au tintement des cloches. Là, la vieille ville trop riante s'ennoblit de quelques magnifiques souvenirs : on prend conscience du rôle historique de ce coin de terre où les deux plus grandes civilisations de l'Europe se sont heurtées depuis des siècles, et qui fut longtemps la clé d'un des territoires les plus disputés du monde, de cette ancienne Lotharingie où, pour vivre, tous les chefs de famille durent, pendant des siècles, se tenir prêts, chaque matin, à mourir bravement.

Le Luxembourg industriel et le Gutland. — C'est dans le Sud-Ouest du Grand-Duché, et principalement dans le canton d'Esch-sur-l'Alzette, que s'est concentrée cette activité industrielle qui fait la principale richesse de la contrée. Esch est une ancienne ville fortifiée qui avait cruellement souffert de la guerre, et qui n'était plus qu'un pauvre village de 1500 habitants à peine quand on y construisit les hauts fourneaux et les usines qui ont fait sa prospérité présente. Esch compte aujourd'hui plus de 12000 habitants : c'est la seconde ville du Grand-Duché et l'on y trouve, outre des tanneries importantes, deux établissements métallurgiques de premier ordre, les usines Metz et celles de la « Société anonyme luxembourgeoise ». Tous les bourgs des environs ont suivi le même mouvement : Dudlange, dont les hauts fourneaux sont célèbres, compte aujourd'hui 10000 habitants ; Differdange, d'où l'on extrait le meilleur minerai de fer du pays, compte 11000 habitants, et le district entier présente cet aspect d'activité fiévreuse qui donne son caractère au pays industriel belge. Cela a quelque peu nui au pittoresque : ces gros bourgs industriels, ces villes récentes ne sont que de vastes agglomérations ouvrières sans aucun caractère. Elles n'ont pas même l'âpre caractère du pays noir belge, car l'usine et le haut fourneau ne sont pas arrivés à brûler, à corroder le paysage comme la mine de charbon a brûlé et corrodé le paysage borain. Aussi cette partie du Grand-Duché est généralement négligée par les touristes, qui visitent en foule le reste du territoire.



Phot. Kutter.

ECHTERNACH : VUE GÉNÉRALE.

claires comme on en voit dans les campagnes françaises : le vent de la rivière les rafraîchit, le vin des coteaux les égaye ; sous des treilles, à l'heure de midi, les vigneron se rassemblent pour causer ; une belle fille qui accueille le touriste lui demande gentiment en français « ce qu'il y a pour son service ». Les villages sont tranquilles, heureux et rians ; vers Remich ou Grevenmacher, on retrouve les paysages lorrains, mais agrandis, fortifiés comme la rivière ; on sent qu'on foule une terre heureuse et clémente entre toutes.

Cette vallée de la Moselle sur la rive luxembourgeoise, c'est vraiment le prolongement de la Lorraine, et bien que depuis plusieurs siècles déjà les variations de la politique, en écartant de ses habitants la culture française vers laquelle ils sont naturellement portés, aient tout fait pour les différencier de leurs voisins lorrains, ils sont encore unis par les liens les plus étroits. C'est la même race, le même peuple, la même organisation sociale.

« Les villages lorrains, dit Maurice Barrès, qui, dans *l'Appel au soldat*, a écrit sur la Moselle quelques pages infiniment pénétrantes, les villages lorrains remontent aux premiers établissements des tribus celtiques ; la communauté pastorale et agricole que César appelait *vici* s'est transformée comme groupe de travail et comme base de relations de famille. Elle a maintenu, alors que la race conquérante changeait, et que la propriété se transformait, la fixité presque absolue du type de l'habitant. Son territoire nous était connu. Il forme de nos jours le ban de notre village lorrain, trois cents hectares en moyenne par commune. Sur ces morceaux de terre, le grand propriétaire gallo-romain se transforma en écuyer-proprétaire des ^{xii}^e et ^{xiii}^e siècles ; les habitudes de nos fermiers de Meurthe-et-Moselle nous donnent une idée approximative d'un gentilhomme mosellan au moyen âge : repas en commun, culture dirigée par le maître, noces et funérailles qui sont les occasions de réceptions et de festins ruineux. Au ^{xiv}^e siècle, les seigneurs sont indépendants, toujours en guerre, peu soumis aux suzerains ; ils constituent une république aristocratique. Au ^{xv}^e siècle et surtout au ^{xvi}^e siècle, le gentilhomme n'est plus un petit potentat sans peur : il doit se ranger sous la bannière d'une ligue ou d'un grand prince. Au ^{xviii}^e siècle, il rêve des institutions anglaises qui lui permettraient de faire partie de la chambre des communes. Au ^{xix}^e siècle, il se présente au conseil général et au cercle des Pommes de terre.

« Au-dessous de ce gros personnage, dont le château rebâti est entouré des restes d'une déférence jalouse, le paysan, dans sa vieille maison, a hérité les parcelles de son père, le serf du domaine, et de son ancêtre, l'esclave rural. Il a hérité aussi les intérêts, les aspirations, les croyances de ces antiques terriens, et toute une façon d'entendre la vie qui n'aurait eu de satisfaction que dans le triomphe de la nationalité lorraine. »

Ce petit tableau social répond absolument aux observations que l'on fait dans cette partie du Luxembourg, mais ces intérêts, ces aspirations, ces croyances terriennes et toute cette façon d'entendre la vie ont trouvé à se satisfaire pleinement dans la petite nationalité luxembourgeoise ; car, par le fait même de la plus grande fertilité de la terre, de la civilisation plus ancienne dont ils jouissent, ces habitants du Gutland lorrain ont joué dans l'organisation et dans l'administration du Grand-Duché un rôle beaucoup plus grand que leurs compatriotes, les montagnards de l'Eisling qui, comme eux, d'ailleurs, sont des Celtes. Aussi y a-t-il chez tous les Luxembourgeois, et particulièrement chez ceux de cette partie du pays, un patriotisme satisfait d'une nuance très particulière. Ce n'est point l'attachement instinctif et parfois douloureux du patriote français, par exemple, pour un passé de gloire et de malheurs, de prospérité et de revers, que l'on a subi et dont on a joui en commun, mais l'attachement raisonné d'un terrien prudent et sage pour le régime qui lui procure la vie confortable et paisible dont il a goûté l'agrément.

Cette impression de paix heureuse, de vie coïte et raisonnable, on la retrouve dans tous les villages, dans toutes les petites villes qu'arrose la Moselle luxembourgeoise.

La première que l'on rencontre, quand on suit la Moselle, de Sierck, dans la Lorraine allemande, à Wasserbilig, est Remich. Remich est une ville fort ancienne, probablement une station romaine. C'est au pied de ses remparts qu'en 882 les évêques de Trèves et de Metz, alliés au comte d'Ardenne, s'efforcèrent d'arrêter les Normands qui essayaient de passer la Moselle. Le combat, qui fut extrêmement sanglant, dura toute la journée. Vers le soir, les Franks, écrasés par le nombre, reculèrent. L'évêque de Metz était parmi les morts, ainsi que les plus vaillants de ses vassaux ; les Normands eux-mêmes avaient énormément souffert, de sorte qu'ils renoncèrent à aller assiéger la grande ville lorraine. Mais, l'armée féodale ayant abandonné Remich, ils se dédommagèrent en brûlant ce bourg dont il ne restait presque plus rien après leur départ. Ce fut le premier siège de Remich.

Depuis lors la ville fut plusieurs fois prise et pillée par les armées françaises ou impériales, mais celles-ci n'avaient pas l'art des Normands pour raser une cité. Remich se releva toujours de ces accidents, qui étaient d'ailleurs communs à cette époque de l'histoire européenne. C'est aujourd'hui une charmante petite ville construite aux flancs de la colline, avec un faubourg récent qui étale ses maisons le long de la rivière. Un pont la relie au village allemand de Nennig, où se trouve la fameuse mosaïque romaine.

Remich, assurément, n'est rien moins qu'un grand centre industriel et commercial. Cependant, ce n'est ni une ville pauvre, ni une ville morte. Il y a, dans les environs, des tanne-

ries et de belles carrières de pierre, et l'on y fait un important commerce de fruits et de vin. C'est du reste dans un village des environs, à Wormeldange, que se trouvent les crus les plus fameux du Grand-Duché de Luxembourg et de toute la Moselle supérieure.

Au sortir de Remich, on voit la vallée s'élargir encore. C'est là peut-être qu'elle est la plus belle, la plus harmonieuse. Sur la rive allemande, des petits châteaux sans style bien déterminé, mais d'une charmante architecture rustique, dressent leurs tourelles pointues dans le feuillage.

Après Wormeldange, enrichi par ses vignobles, voici le joli village de Machtum, puis enfin Grevenmacher, le chef-lieu du district, la ville la plus importante de cette partie du pays.

Grevenmacher est également une cité fort ancienne; elle est mentionnée dans une charte de 675; elle s'appelait alors Macher et faisait partie de l'électorat de Trèves. En 1133, Henri IV, l'Aveugle, comte de Namur et de Luxembourg, l'acheta et la fit fortifier. C'est alors qu'elle prit le nom de Grevenmacher (Limite ou Marche du comte). Située à l'extrême frontière du pays, Grevenmacher fut encore plus souvent assiégée, prise et pillée que Remich. En 1555, elle fut abominablement ravagée, et presque complètement détruite par Albert de Brandebourg. Louis XIV s'en empara pendant la guerre de la Ligue d'Augsbourg et rasa les fortifications. Puis, comme si l'œuvre des gens de guerre n'avait pas suffi aux malheurs de la ville, c'est un incendie qui, en 1715, la détruit en partie. En 1822 nouvel incendie, qui consuma cent quarante-sept maisons. Aujourd'hui la ville se repose de tant de calamités. Elle est même assez prospère.

C'est un grand entrepôt de vins, on y trouve plusieurs tanneries importantes, et la proximité de Trèves en fait un petit centre commercial, très fréquenté de tout le pays mosellan.

ECHTERNACH ET LA SURE INFÉRIEURE

A partir de Wasserbilig, gros bourg industriel, à qui la rencontre de plusieurs lignes de chemin de fer a donné tout à coup une certaine importance, c'est la Sure qui sert de frontière au Grand-Duché et à la Prusse Rhénane. Les collines se relèvent et se resserrent, le pays devient plus agreste, plus sauvage et moins opulent. A Echternach nous sommes au seuil de l'Eisling.

Echternach est une des plus curieuses villes du Grand-Duché, curieuse par sa disposition et ses monuments, curieuse aussi par ses mœurs et par sa célèbre procession.

L'origine de la ville remonte au commencement du viii^e siècle. C'est, dit-on, en 731 que saint Willibrord, apôtre des Frisons et des Luxembourgeois, y fonda une abbaye de bénédictins. Au travers des reconstructions, des reconstitutions, des réparations, elle existe encore en partie. Les bâtiments ont été transformés en casernes. Mais l'église subsiste, témoin magnifique de l'antiquité de la ville et du culte qu'on n'a cessé d'y rendre à son fondateur. Cette église abbatiale date du xi^e siècle. C'est une basilique romane sans transept, à trois nefs séparées par des colonnes cylindriques et des piliers carrés alternés. Elle avait quatre tours, deux à la façade, deux au chœur. Ces dernières ont été démolies. Le vénérable temple, du reste, a cruellement souffert. Désaffecté lors de la Révolution, il avait été cédé à un industriel qui y établit une faïencerie. Ce brave homme avait du reste commencé par offrir à la commune de lui revendre son bien pour 3000 francs. Mais la commune, peu soucieuse d'archéologie, avait refusé. Le scandale prit fin

en 1861, où l'on se décida enfin à racheter l'église à demi ruinée et à en commencer la restauration. Cette restauration a été bien faite; l'église d'Echternach, sans être comparable aux grandes cathédrales romanes de France, a beaucoup de caractère et la restauration ne l'a pas trop affaibli, malgré la polychromie de l'école Saint-Luc.

Les voûtes sont du xiv^e siècle; auparavant il y avait un plafond, qui brûla. Les colonnes et les chapiteaux, d'ordre corinthien amoindri et simplifié, sont d'un beau dessin; les gros piliers portent des arcatures cintrées où les arcades sont inscrites deux par deux, offrant ainsi l'image de baies géminées avec les colonnes pour support central. Sous le chœur surélevé de quelques marches se trouve une crypte qui est peut-être un reste de l'église primitive, de l'église de Saint-Willibrord.

L'église paroissiale, située sur une butte, est plus ancienne encore: elle remonte au x^e siècle. C'est un monument fruste et sans grand intérêt, bien qu'il possède les reliques de saint Willibrord.

Quant à la ville d'Echternach, elle est charmante. Très bien située sur la rive droite de la Sure, reliée au village allemand d'Echternacherbrück sur la rive gauche par un vieux pont de pierre — dont les substructions datent, dit-on, du iv^e siècle et au milieu duquel se trouve une statue de l'historien Bertels, qui fut abbé d'Echternach à la fin du xv^e siècle, — la petite ville entasse en des rues étroites ses pittoresques maisons, les jardins et les avenues. La Grand-Place est pleine de caractère. C'est là que s'élève le « Dingstuhl », c'est-à-dire l'hôtel de ville, bâti au xv^e siècle

au-dessus d'une colonnade qui servait de halle aux blés et où les échevins rendaient la justice. C'est un charmant édifice d'une simplicité rustique et pleine de pittoresque.

Ce qui contribue également à l'agrément de la ville, c'est l'ancien parc de l'abbaye; exquise retraite que de galants et savants abbés semblent avoir aménagée au xviii^e siècle pour y recevoir des philosophes. Une rotonde du meilleur style Louis XV en fait le centre, délicieux belvédère d'où l'on embrasse à la fois la vue de la ville entière, la vallée de la Sure et la chapelle de Saint-Liborius.

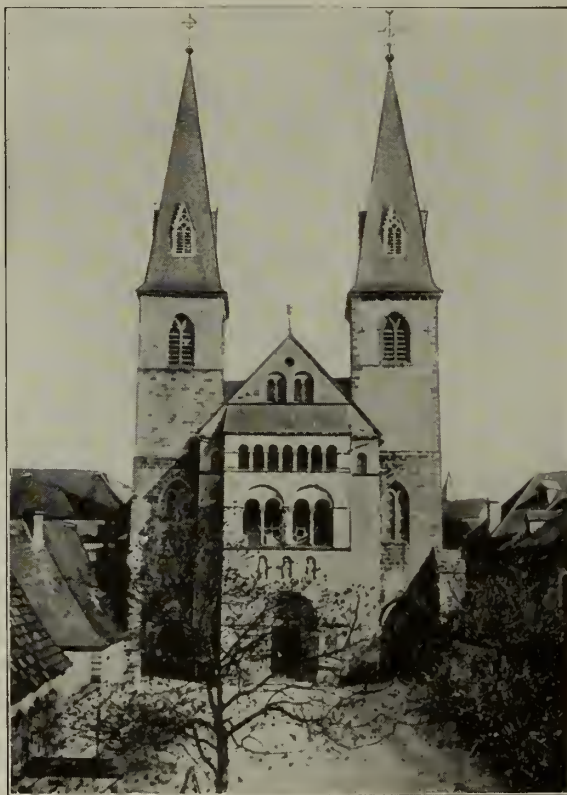
Ces sites, ces monuments suffiraient assurément à la gloire d'Echternach; mais ce qui a fait cette ville vraiment fameuse parmi les populations de cette partie de l'Europe, c'est son pèlerinage ou plutôt sa procession dansante.

La procession dansante. — La procession d'Echternach est célèbre en Belgique, en Hollande, surtout en Allemagne. Elle fait chaque année, le mardi de la Pentecôte, confluer vers la petite ville luxembourgeoise des milliers de curieux et de dévots. La légende la présente comme une fête plutôt gaie; un rite étrange, à ce qu'on dit, oblige les pèlerins à avancer d'une façon bizarre: *trois pas en avant, deux en arrière*. Ce n'est qu'une légende.

On ne marche pas à Echternach à la façon des écrevisses: on y danse, on y danse en cortège, au son de musiques qui sans cesse reprennent un air traditionnel, une polka — mi-religieuse et mi-folâtre — singulièrement entraînant, communiquant sa frénésie, sa folie à des milliers d'hommes et de femmes qui, dans leurs ébats chorégraphiques, conservent inébranlablement leur gravité religieuse.

A quelle époque remonte cette fête extraordinaire, quels étranges événements commémore-t-elle?

Les historiens locaux ne donnent pas de renseignements précis. Ils parlent doctement de saint Willibrord. Ce saint semble avoir eu le génie de l'organisation; il fit d'Echternach, lieu de



ECHTERNACH : LA BASILIQUE.



ECHTERNACH : LA PROCESSION DANSANTE.

son monastère, un centre d'études, de fêtes et de dévotion. Vers son tombeau les foules accoururent; il repose dans ce pays, maintenant riant et calme, séjour de repos, d'enchantements pour la vue et de fraîcheur pour l'âme, mais qui était jadis, au temps de l'empire carolingien, le centre du monde occidental.

Des historiens, victimes peut-être de leur courte vue, ont cherché une raison trop immédiate à la danse d'Echternach : elle rappelle, disent-ils, la danse de Saint-Guy, que saint Willibrord guérit (c'est sa spécialité).

Entravée par Joseph II, interrompue par la Révolution française, la procession d'Echternach a repris surtout depuis 1830 son grand éclat. On y vient de l'Allemagne; on y viendrait aussi en grand nombre de Belgique, si le voyage, à cause de la mauvaïse organisation des chemins de fer, n'exigeait pas trois jours.

Malgré cela, une notice dit : « Le pèlerinage va aggrandissant (*sic*) tous les ans. En 1886, il y avait 10524 pèlerins; en 1897, 17 075 pèlerins qui prirent part à la procession et autant de curieux et de touristes. »

Quoi qu'il en soit des origines du pèlerinage d'Echternach, il constitue un spectacle vraiment extraordinaire.

« Dans d'étroites rues bordées de maisons grises et blanches, dit M. Léon Souguenet dans ses *Monstres belges*, rues étonnées du retour annuel de ce bruit et pour l'occasion égayées de-ci de-là par les trois couleurs du drapeau national, une cohue inquiète, hésitante, ballottée, une cohue noire où se mêlent des jargons allemands, français, wallons, hollandais. Mais une cohue pas brutale, se désagrégeant assez facilement devant l'étranger, une cohue noire d'hommes et mouchetée d'éclatants chapeaux féminins; des soldats allemands sanglés et bien portants; des pompiers en tenue; le passage rapide d'un curé, dont le surplis blanc flotte; puis des touristes dépaysés, braquant au hasard l'insupportable objectif de leur machine à photographier; de grosses dames traînant une marmaille; les « restaurations », regorgeant d'affamés et les cafés bordés d'altérés qui dégustent le petit vin blanc du pays; sur tout cela de la poussière, du ciel bleu, du soleil, et, plus haut que les maisons, les collines boisées qui encerclent la ville, — telle est Echternach, ce jour de juin.

« Et comme nous allions un

peu au hasard, nous abandonnant aux poussées populaires, un bruit, des bruits, des chants, ou des cris, ou des appels nous parvinrent; la foule, là-bas, loin devant nous, se hérissa de drapeaux, et les curieux, dont nous étions, se rangèrent sur les trottoirs pour laisser passer la procession.

« Deux personnages barbus, vêtus de toges rouges, coiffés de la toque à mortier des vieux parlements, mais brandissant, non sans majesté, des halberdes, guident le cortège; la croix les suit; quelques hauts étendards, quelques prêtres, et c'est la foule. C'est la foule, la foule simplement; pas de costumes archaïques, pas de bannières, pas de cierges, pas de fleurs.

« Des hommes chantent les litanies de saint Willibrord. Ils chantent? Non! ils crient, ils appellent, ils supplient, ils invoquent, selon l'état de leur âme : « Saint Willibrord! priez pour nous; saint Willibrord, fon-

« dateur d'églises, lumière des aveugles, destructeur des idoles! »

« Des pèlerins clament ces invocations avec des voix rudes, convaincues, pénétrées; d'autres voix répondent : « Priez pour nous! »

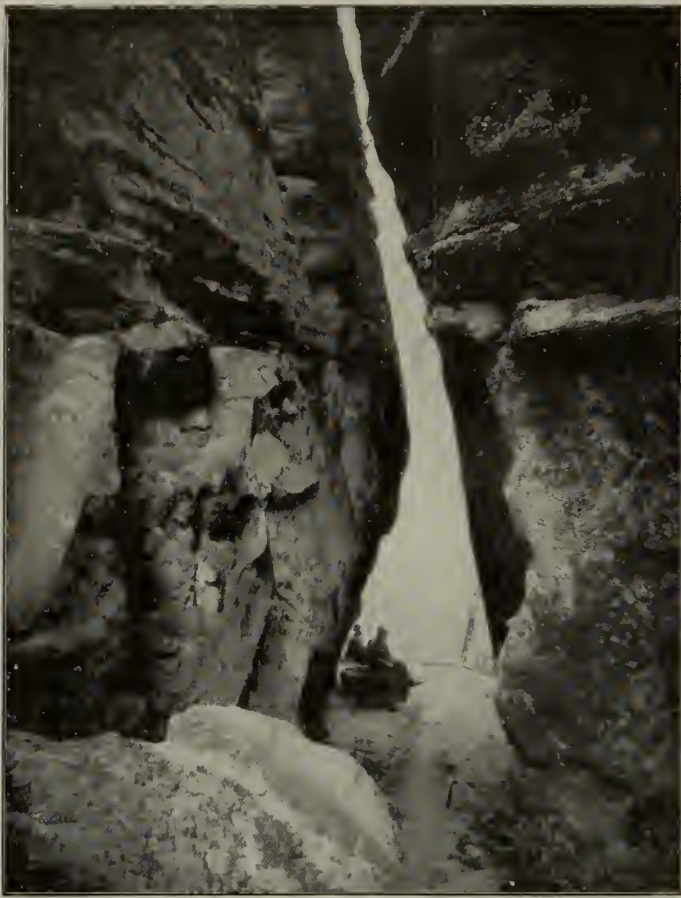
« Et cela manque d'ensemble, cela est faux, cela est tout-puissant et émouvant. La prière retentit, s'alanguit, s'étend et soudain reprend, éclate; sa clameur emplit la rue. Les classiques comparaisons banales vous assaillent; c'est la voix insinuante, sournoise et soudain barbare du vent qui caresse la mer, puis claque dans les voiles...

« La mer? Quelle illusion! Voici, après le passage d'une fanfare qui scande bruyamment une polka, la foule grouillante et noire qui avance et recule rythmiquement; c'est le mouvement de progrès et de recul des vagues sur la plage, c'est un flux, un reflux de corps, de faces, d'hommes qui se tiennent deux à deux par un mouchoir, de jeune filles, d'enfants, de femmes, de vieilles femmes même qu'une cadence puissante assouplit et maîtrise.

« Le vertige empoigne le curieux; toute la foule autour de lui danse, danse sur place, avance, sans qu'il discerne bien si elle avance ou si elle recule. Il perçoit des détails : des hommes chauves ruisselants de sueur, et des bourgeoises un peu guindées en leurs atours, et des jeunes filles qui, coquettes et pieuses, sentent qu'on les regarde, et puis de très vieilles femmes dont le



ECHTERNACH : ÉGLISE PAROISSIALE CONSACRÉE PAR SAINT WILLIBRORD.



Phot. Kutter.

PETITE SUISSE LUXEMBOURGEOISE :
SORTIE DES BEIZELTSCHLOFFE.

jarret dévot a des vigneurs insoupçonnées : toutes ces têtes, ces figures rouges de chaleur passent et se bronillent comme dans un kaléidoscope. Et pendant des heures — *pendant des heures* — j'ai vu passer la foule dansante au rythme de l'antique polka.

« Quoiqu'il n'y eût pas de reliquaire à l'extrémité du cortège, les curieux se découvraient devant les pèlerins, car il est de tradition de saluer les pénitents, ceux qui expient pour tous. Quand la faiblesse humaine trahissait la dévotion, la grosse caisse ravivait les courages, et la danse plus pieuse, plus enragée se ranimait sous l'ardent soleil. A cause de plaisants détails, était-il risible le spectacle? Non, certes, à certains moments il m'a paru terrible... »

« Dans la rue prise de vertige, dans la vieille église juchée sur sa colline et où l'on vénère la chasse de saint Willibrord, tant de foi émanait de ceux-là qui pratiquaient ces rites inimaginables, tant de foi dure, profonde, intangible, que l'angoisse étreignait le curieux, le sceptique et qu'il regardait avec épouvante ces contemporains tellement lointains pourtant — si pacifiques, si robustes dans l'accomplissement d'un des rites de leur culte. »

On ne peut mieux décrire les sentiments que suggère la procession d'Echternach dans son aspect médiéval et farouche, pittoresque et bon enfant; elle caractérise très bien du reste la piété naïve de ce peuple de montagnards et de bûcherons pour qui l'église paroissiale est demeurée le seul centre de civilisation qui soit à leur portée, et qui, dans le saint local qu'ils considèrent

comme leur patron, vénèrent à la fois le mystère sacré et la tradition ancestrale à laquelle ils sont d'autant plus attachés que, malgré les chemins de fer, le monde s'arrête pour eux à la cime de leurs collines.

L'Eisling. La Petite Suisse luxembourgeoise. — Echternach est déjà dans la région montagneuse du Luxembourg qu'on appelle l'Eisling ou, plus exactement, c'est le seuil de l'Eisling. C'est entre cette ville, d'une part, Diekirch et Larochette, de l'autre, que se trouve le district pittoresque que les guides nomment la « Petite Suisse luxembourgeoise ». Toute cette région transitoire, des grès keupriques de la Sure au grès liasique de Luxembourg, présente un phénomène extraordinaire : le sol est véritablement jonché de blocs énormes, aux formes fantastiques, dont les pittoresques éboulis semblent avoir été disposés parmi les bois et les vallées par un décorateur romantique désireux de donner un cadre impressionnant à la légende de Freischütz ou à la nuit de Walpurgis. Le peuple des touristes raffole de ces sites d'un pittoresque un peu conventionnel et d'une sauvagerie qui semble arrangée. Dans les promenades très adroitement aménagées par les habitants, ils ont l'impression de découvrir une nature vierge. Aussi cette partie du Luxembourg est-elle très fréquentée durant la belle saison, et les voyageurs qui la viennent visiter fournissent au pays ses principales ressources. C'est le long des vallées des deux Ernz ou Erenz, l'Erenz blanche et l'Erenz noire, que se groupent les sites les plus curieux de ce pays. Ces deux rivières prennent naissance dans le Grunenwaid, haut plateau boisé qui s'étend au nord-ouest de la ville de Luxembourg, entre l'Alzette, la Sir et la Sure. L'Erenz blanche coule dans un large et beau vallon boisé qui passe à Larochette, à Medernach et à Erensdorf, pour rejoindre la Sure à Reisdorf.

De ces villes et villages, Larochette, seule, présente un certain intérêt. Cette petite ville qui a quelque industrie occupe un site vraiment admirable. Une place groupant ses maisons basses autour d'une aimable petite église pointue, la rivière en face, coulant au pied d'une colline vert sombre, un rocher énorme portant des ruines majestueuses, tel est l'essentiel de ce romantique décor.

Ce roc est déjà par lui-même une redoutable forteresse naturelle commandant la vallée et la gorge voisines. Mais le château qui jadis le surmontait devait avoir un aspect formidable et rébarbatif entre tous. La parure verte que le temps y a mise l'adoucit singulièrement, et les tours crénelées, les donjons à demi éroulés ont l'air aujourd'hui d'avoir été disposés là pour

le plaisir de l'amateur de paysages. L'intérieur du vieux château n'est pas moins remarquable. Parmi les monceaux de décombres que le visiteur romanesque admire d'abord dans les ruines, un véritable parc plein d'ombre et de fraîcheur a été tracé. Les chemins serpentent et s'entre-croisent dans les bosquets; des rues y ont été habilement ménagées, et l'on a singulièrement tiré parti de la végétation touffue qui a envahi tout l'intérieur du château. Aussi bien, à côté des ruines informes disséminées dans le parc, le principal corps de logis dont les hauts pignons s'élancent dans l'air à l'extrémité du promontoire est assez bien conservé. On distingue encore de belles salles vastes et hautes, un puits large et profond, taillé dans le roc; une jolie absidiole ogivale, aux arêtes retombant sur des colonnettes, se découpe dans la muraille comme une niche abandonnée, sans compter les souterrains et les oubliettes que comporte nécessairement toute ruine féodale, et qui permettent au touriste sensible de s'attendrir sur les malheureux prisonniers que les barons brigands ont dû y faire jeter.

Le fait est que les seigneurs de Larochette avaient droit de hante et basse justice. Cette maison comptait parmi les plus illustres du pays. A partir du



PETITE SUISSE LUXEMBOURGEOISE :
ROCHERS PRÈS DE LA GOLDRAUL.

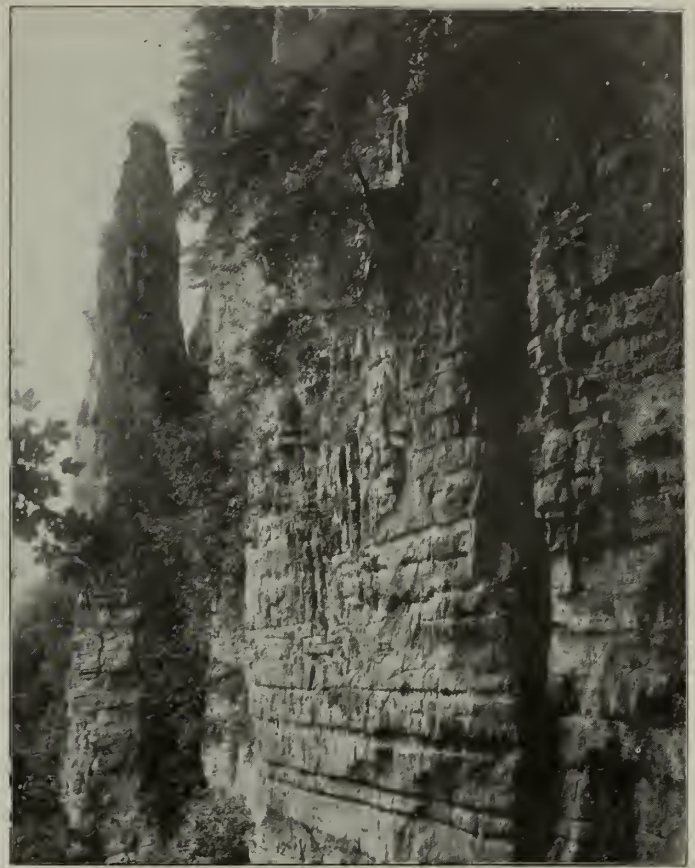
xii^e siècle, ses chefs furent guidons ou bannerets héréditaires du Luxembourg, charge créée par Henri l'Aveugle pour Conon de Larochette. La famille s'éteignit au xvi^e siècle, et le château fut ruiné lors de la campagne du marquis de Boufflers en 1683. Après la prise et l'incendie, la vieille demeure fut abandonnée. Vendue comme bien national, elle servit en partie à élever les maisons voisines, et elle aurait probablement disparu comme tant d'autres, si le roi de Hollande, Guillaume II, ne l'avait rachetée. C'est lui qui fit faire les travaux qui assurent à la ruine quelque survie et qui fit aménager le beau parc au milieu duquel elle s'élève. Après Larochette, l'Erenz blanche passe à Medernach et à Eremsdorf, jolis villages prospères et riant, mais sans grand intérêt.

L'Erenz noire, au contraire, traverse des sites d'un pittoresque vraiment extraordinaire tout le long de son cours. A peine sortie du Grunewald, elle s'encaisse dans le Mullerthal, la vallée la plus fameuse de toute la Petite Suisse luxembourgeoise.

C'était autrefois un coin presque inaccessible. Il fallait, pour l'atteindre, ne reculer ni devant les longues marches, ni devant les gués, ni devant les escalades, et ces difficultés enthousiasmaient d'abord davantage les promeneurs héroïques qui les avaient vaincues. Aujourd'hui le Mullerthal et ses environs sont embellis et aménagés; on y a tracé des chemins commodes, on a exécuté des travaux d'art dans cette nature sauvage, et rien n'est plus aisé que de visiter ces sites « dantesques », comme disent les guides. « Au sortir d'Echternach, en amont, dit Jean d'Ardenne, le premier ruisseau qu'on rencontre venant de la Sure est le Feltzbach, qui se réunit là-haut dans les bois à l'Ehsbach; tous deux prennent naissance vers la crête de cette montagne sous Berdorf. Il faut grimper le sentier qui serpente là-dedans jusqu'en haut pour avoir une idée complète du phénomène en question. Ce sont des amoncellements de blocs énormes, surplombant comme des arceaux troués et crevassés, affectant les formes les plus bizarres et les plus étonnantes. Cela surgit de toutes parts, dans l'épaisseur des taillis. On marche de surprise en surprise. Puis soudain l'enchantement finit : on atteint le sommet du plateau. On distingue Berdorf, et un immense horizon se découvre, borné par les montagnes bleues de la Moselle et de la Sarre. »

Ce village de Berdorf, gros bourg bien bâti, n'est du reste pas sans intérêt. C'est un des plus anciens du pays. On assure qu'il y avait là une agglomération d'une certaine importance, même avant la conquête romaine. On y montre encore aujourd'hui les restes d'un autel païen, dont les quatre faces portent des bas-reliefs représentant Hercule, Minerve, Junon et Apollon. De temps immémorial, ce monument des dieux du paganisme était placé sous le maître-autel de la vieille église. On lui a donné la même place dans l'église nouvelle, comme si le clergé luxembourgeois voyait là un symbole du triomphe de la foi chrétienne.

Les affluents de l'Erenz noire ne sont pas moins pittoresques que la rivière elle-même. Le Feltzbach et l'Esbach sont de charmants ruisseaux, mais le Hallerbach a plus de style et de vraie grandeur.



Phot. Puttemans.

LA WOLFSCHLUCHT (GORGE DES LOUPS).

C'est au fond de la vallée du Hallerbach que se dressent, sur un exhaussement du sol, les deux châteaux de Beaufort, le vieux et le neuf : le vieux, ruine magnifique, datant du xvi^e siècle; le neuf, construction du xvii^e siècle, flanqué d'une curieuse tour carrée, coiffé d'ardoises, avec une grande cour de ferme entourée de bâtiments à arcades, sur une terrasse en contre-haut. Ce château neuf n'est pas sans charme, mais la ruine du xvi^e siècle est infiniment plus intéressante. C'est un noble édifice où les élégances de la Renaissance apparaissent dans les sévérités du gothique féodal. Les tours élancées, les longues fenêtres à meneaux, maint détail d'ornementation et de sculpture rappellent les beaux châteaux de la France centrale. Les seigneurs qui bâtirent ce château appartenaient à la plus haute noblesse lotharingienne : les Beaufort sont issus de la maison de Wiltz.

On les voit figurer dans l'histoire du Luxembourg dès l'année 1236, lorsque Ermesinde octroya aux bourgeois d'Echternach une charte d'affranchissement à laquelle souscrivirent les principaux féodaux du pays. Au xvii^e siècle, le château devint la propriété de Jean Beck, cet extraordinaire soldat de fortune qui fut maréchal de camp, baron du Saint-Empire et gouverneur du duché de Luxembourg.

Ce Beck, un des grands hommes du Luxembourg, est le type achevé des aventuriers de ce pays pauvre qui firent leur fortune dans les armées de l'ancien régime, où l'énergie et la bravoure suffisaient parfois à faire arriver aux plus hauts grades. Né à Bastogne, dans les premières années du xvii^e siècle, il avait été postillon. Mais son adresse, son courage et aussi son manque de scrupules, le servirent si bien durant les nombreuses campagnes de la guerre de Trente ans, qu'en 1634 il commandait la garnison impériale de Prague, avec le titre de colonel. Il y rendit à la cause autrichienne d'éminents services, surtout en déjouant les manœuvres de Wallenstein, qui était à ce moment sur le point de rompre avec l'Empereur. Aussi, en 1640, Beck était-il gouverneur du duché de Luxembourg, avec le titre de général. Quittant le service de l'Empereur pour celui



Phot. Puttemans.

FERME DU CHATEAU DE BEAUFORT.



CHATEAU DE BEAUFORT.

Phot. Kutter.

du roi d'Espagne, son allié, il se signala aux batailles de Thionville et de Honnecourt. A Rocroy, il ne put arriver à temps pour prendre part au combat, mais il rallia les fuyards et les ramena dans sa province. Depuis ce moment, il fut de toutes les campagnes. En 1646, il couvrit, avec Piccolomini, le Brabant menacé par Condé. A ce moment, il était considéré comme le premier général de cavalerie de la coalition austro-espagnole. Il se distingua encore à la bataille de Lens, à la tête de la cavalerie croate et lorraine; mais, dangereusement blessé, il tomba aux mains des Français, qui le ramenèrent à Arras. Furieux de la défaite des troupes qu'il commandait, il refusa tous les secours qu'on lui offrait, et il mourut plutôt de colère que de ses blessures.

C'est ce Beck qui construisit le nouveau château de Beaufort, pour transformer l'ancien en caserne. Ce fut le dernier seigneur du pays qui l'habita; après lui, le vieux castel abandonné se ruina lentement, et ce travail de désagrégation fut encore activé par un de ses propriétaires même, le comte de Liedekerke-Beaufort, qui, en 1815, eut l'étrange idée d'emprunter à son propre château les matériaux nécessaires à la construction d'un moulin. Le meunier imita son seigneur, les voisins imitèrent le meunier, et la démolition allait bon train quand l'État luxembourgeois racheta les ruines et les sauva de la destruction.

DIEKIRCH

La capitale, si l'on peut ainsi dire, de la Petite Suisse luxembourgeoise, et même de tout l'Eisling, est la jolie petite ville de Diekirch, agréablement située sur la Sure. Certes le bourg voisin d'Ettelbruck, carrefour des plus importantes lignes de chemin de fer du Luxembourg, est plus peuplé, mais sa prospérité est toute récente, et Diekirch, vieille ville historique, chef-lieu d'un arrondissement administratif et judiciaire, se donne le droit de mépriser cette voisine parvenue. Diekirch, d'ailleurs, a quelque industrie. On y fabrique une bière fameuse et qui s'exporte jusqu'à Bruxelles et même jusqu'à Paris, ainsi que cette can-de-vie de prune qui est une des gloires gastronomiques du Luxembourg, la *quetsch*. Ses principales ressources, cependant, elle les tire des nombreux étrangers qui occu-

pent ses excellents hôtels durant la belle saison. Diekirch est un centre d'excursions, non seulement dans la Petite Suisse luxembourgeoise, mais aussi dans les vallées de l'Oir et de la Sure supérieure. Pendant la période des vacances, la physionomie de la ville change complètement. Engourdie et silencieuse le reste de l'année, elle devient singulièrement animée à partir du mois de juillet. Sans ressembler en quoi que ce soit aux grandes stations fastueuses où l'on mène la vie de casino, et que fréquente principalement le monde cosmopolite qui « fait la fête », Diekirch est cependant une ville de tourisme fort élégant. Villégiature familiale et bourgeoise, elle ne supporte pas pourtant le laisser-aller et le débraillé du classique « petit trou pas cher ». On y pratique la plupart des sports à la mode, en même temps que la chasse et la pêche, et le soir, dans les principaux hôtels, on organise assez régulièrement ces sauteries familières que les

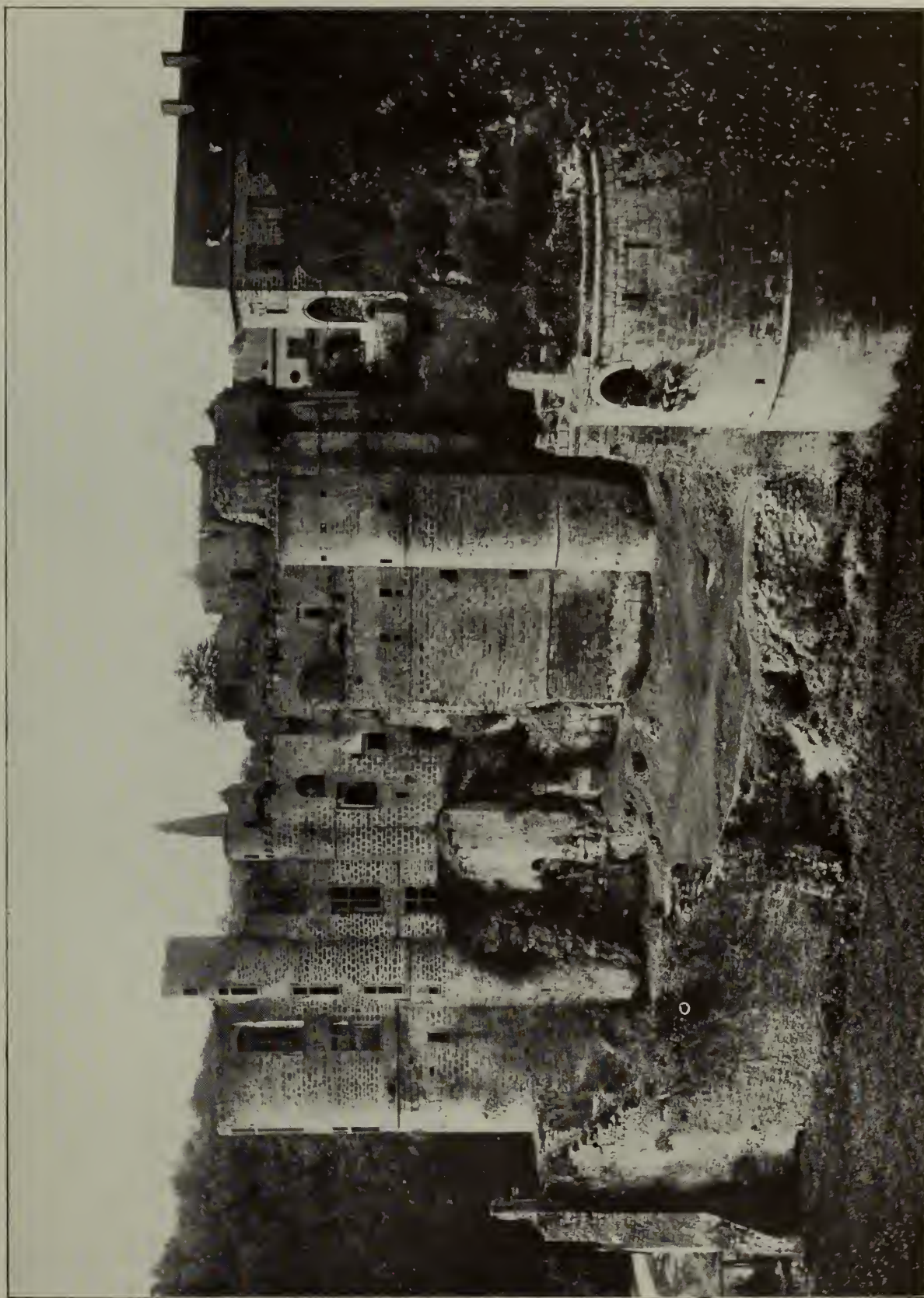
mères qui ont des filles à marier jugent particulièrement propices à la découverte d'un gendre.

La ville est jolie, du reste; elle est bien placée au pied du Herrenberg, sur la rive gauche de la Sure, dont la vallée s'ouvre largement en aval, offrant une très belle vue jusqu'à Bettendorf. Des boulevards et des allées plantées d'arbres remplacent les remparts et les douves qui ont été démolis et comblés, et contribuent à donner une physionomie extrêmement riante à la petite cité. Diekirch est de ces villes qu'on ne peut traverser sans songer qu'on y passerait de délicieuses vacances.

C'est une ville très ancienne. Ses origines, assurent les archéologues locaux, remontent bien au delà de l'époque romaine, et elle devrait son nom à un autel de Didon, fille d'Odin et sœur de Thor (le Herrenberg s'appelle aussi Thornberg). Le fait est que l'on trouve, dans les environs, sur la montagne de Gilsdorf, en face du Thornberg, les restes d'un monument barbare qui fut très probablement l'autel de la vieille déesse germanique adorée par les Trévires. Cet autel était encore debout en 1815. Le chevalier Lévêque de la Basse-Monturie, auteur d'un itinéraire du Grand-Duché de Luxembourg, qui date d'un peu plus d'un

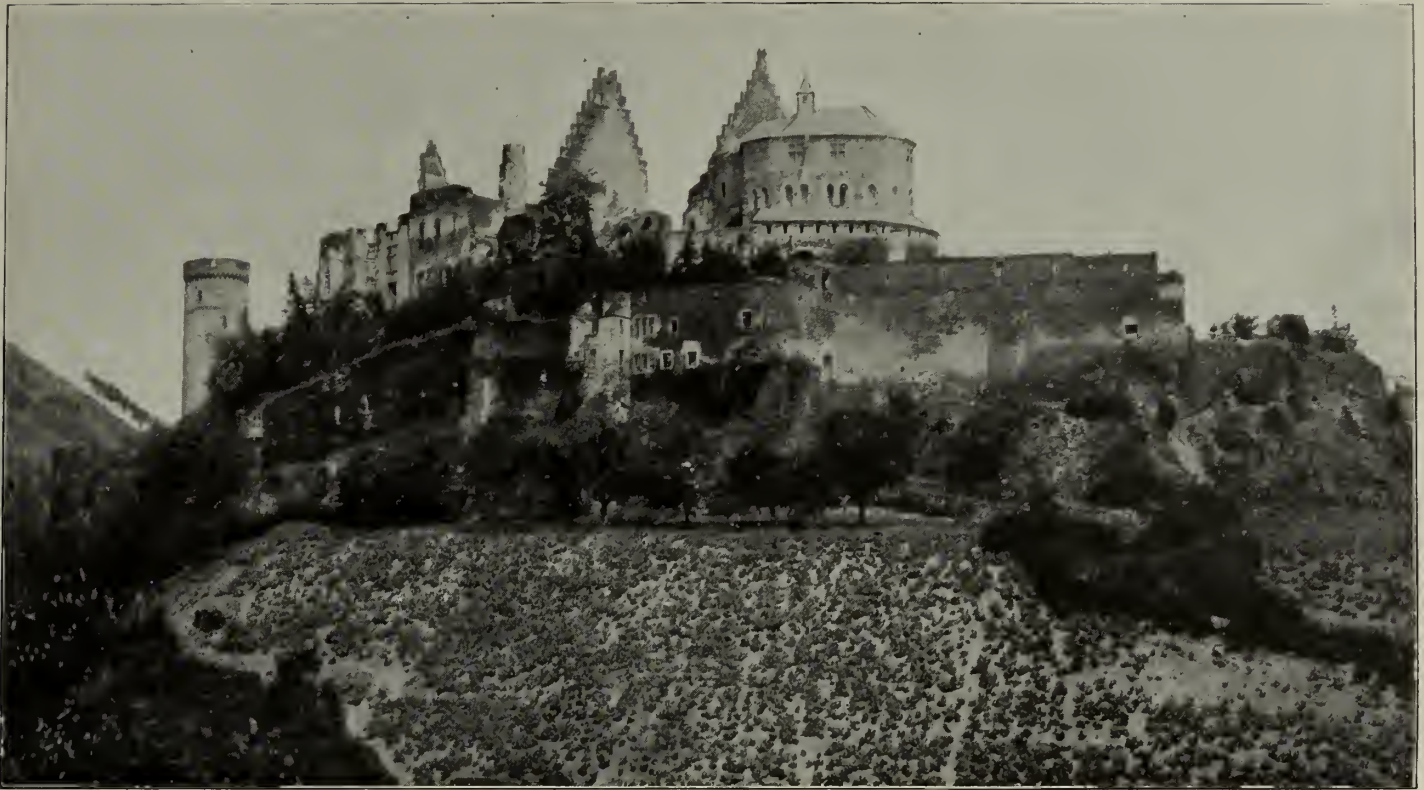


DIEKIRCH : VUE GÉNÉRALE.



Phot. Kutter.

LES RUINES DU CHATEAU DE BEAUFORT (XVII^e SIÈCLE)



Phot. Kutter.

VIANDEN : LE CHATEAU.

demi-siècle, l'a décrit non *de visu*, mais en le reconstituant d'après les débris épars sur le sol et le témoignage des gens qui l'avaient vu debout. On voit, par cette description, qu'il s'agissait d'un dolmen : deux rochers verticaux de 3 mètres de hauteur et un troisième posé dessus horizontalement. Étant donnée cette forme, le monument de Gilsdorf est peut-être antérieur à l'occupation du pays par la tribu germano-celtique des Trévires et, par conséquent, au culte de Didon ou Dide, fils ou fille d'Odin, car on n'est pas d'accord sur le sexe de cette divinité. Celle-ci aurait donc dépossédé quelque dieu antérieur. Elle subit du reste le même sort lamentable, lorsque le christianisme lit son apparition dans le pays; mieux encore, on en fit un démon redoutable, et l'autel de Didon, le *Didoselter*, est devenu le *Deivelseter* ou le *Deivelslei*.

Ce curieux monument, antérieur de plus de dix siècles à la conquête romaine, finit par se désagréger sous l'action du temps et des eaux; les supports se sont effondrés, et quand, il y a quelques années, le gouvernement du Luxembourg voulut le restaurer, il reconnut que c'était impossible. Aujourd'hui le *Didoselter* ou *Deivelseter* n'est plus qu'un tas de pierres recouvert de ronces.

Diekirch a joué un certain rôle dans l'histoire. Charlemagne, dit-on, choisit ce pays perdu pour y transplanter une importante colonie de Saxons vaincus. Jean l'Aveugle l'entoura de murailles et elle fut dotée d'une charte d'affranchissement par Josse de Moravie. L'enceinte de Jean l'Aveugle fut rasée en 1815, et de tous ces vieux souvenirs il ne reste presque rien. Diekirch aujourd'hui est une ville de tourisme, une ville de vacances où les graves historiens n'auraient pas grand'chose à faire.

VIANDEN ET LA VALLÉE DE L'OUR.

Si le passé ne parle pas à Diekirch ni dans les environs de Diekirch, il pèse de tout son poids sur les épaules du voyageur qui visite la vallée de l'Our. Cette sombre rivière, qui prend sa source dans la forêt de Losheim (Prusse Rhénane), sert de frontière à l'empire allemand et au Grand-Duché de Luxembourg et se jette dans la Sure à Wallendorf. Elle enchanta Victor Hugo, qui passa quelques mois à Vianden en 1871, après avoir été expulsé de Belgique. Rien de plus romantique en effet que ce vieux pays féodal, cette rivière limpide coulant entre de hautes collines rocheuses hérissées de tours, de burgs, de ruines menaçantes. Il faudrait n'avoir jamais lu ni Walter Scott, ni la *Légende des*

siècles, ni le *Rhin*, ni les *Burgraves*, ni même Michelet, pour ne pas se croire transporté dans le moyen âge légèrement conventionnel des barons brigands, des guerres privées, des tyrannies féodales et des chevaliers errants. On rencontre les ruines d'un château fort presque à chaque coude de la rivière, soit sur la rive prussienne, soit sur la rive luxembourgeoise, et s'il n'en reste parfois qu'un pan de mur, d'autres ont encore un aspect vraiment formidable.

Ces squelettes des demeures princières disparues étaient autrefois les centres animés d'importants domaines dont les possesseurs étaient à demi indépendants. Mais, perdue loin des cours et loin des camps où elle aurait pu utiliser sa vaillance, la noblesse de ce pays, quand le temps de sa puissance politique fut fini, tomba dans une décadence d'autant plus irrémédiable qu'elle fut plus lente. Au xviii^e siècle la plupart des descendants de ces *Burgraves* de l'Our et de la Sure vivaient le roman tragique du maître de Ravenswood, et il y a peu d'années les hôteliers montraient aux touristes curieux le rustre ou l'indigent en qui s'éteignait la race d'un comte du Saint-Empire.

Vianden. — De toutes ces nobles ruines, la plus imposante, la plus intéressante est celle de Vianden. Elle s'élève dans un site admirable, au sommet d'un mamelon que l'Our contourne en partie, et la ville qui s'étend à ses pieds et grimpe le long d'une route en lacet jusqu'à ses portes a aujourd'hui encore l'air de végéter à l'ombre de ses tours. C'était pourtant autrefois une ville assez importante que la capitale du comté de Vianden, un des neuf grands fiefs du Luxembourg. Elle avait une étendue à peu près double de celle qu'on lui voit aujourd'hui : ses remparts étaient percés de six portes et flanqués de vingt-quatre tours. L'orgueilleuse famille qui la possédait se considéra longtemps comme indépendante, et ce n'est qu'en 1270 que le duc Henri II obtint son hommage. Du reste, ce ne furent jamais des vassaux soumis que les comtes de Vianden. A Woeringen, Godefroid de Vianden fut le seul seigneur luxembourgeois qui, abandonnant son suzerain, combattit sous la bannière du duc de Brabant, dont il relevait également, il est vrai, pour le comté de Grimbergh.

A cette grande race féodale qui s'éteignit au xiv^e siècle succéda une branche collatérale, celle des Nassau-Dillenburg, qui fut dépossédée par Philippe II en la personne de Guillaume le Taciturne.

Le roi d'Espagne donna Vianden à son fidèle Ernest de Mans-

feld, gouverneur de Luxembourg. En 1609, lors de la trêve conclue entre l'Espagne et les Provinces-Unies, les biens que la maison d'Orange possédait dans le Luxembourg lui ayant été restitués, Vianden fit retour à cette famille, qui conserva le château jusqu'à la Révolution. En 1810, Napoléon en fit présent au baron de Marbeuf; mais celui-ci étant mort sans postérité durant la campagne de Russie, le domaine revint à l'État. Après 1815, il appartint donc aux biens de la couronne des Pays-Bas. C'était le berceau de la famille régnante. Le roi Guillaume I^{er} était le douzième descendant d'Othon de Nassau, qui avait épousé



VIANDEN : MAISON DE VICTOR HUGO.

l'héritière du dernier comte de Vianden. Le château avait ainsi tous les titres à la sollicitude du souverain, dit Jean d'Ardenne, qui ne se lasse pas de s'indigner contre les actes de vandalisme, mais il fallait 40000 francs de réparations pour le rendre habitable, et le monarque économe recula devant une pareille dépense. Le syndicat d'amortissement acquéreur du château l'avait vendu à un certain Coster, échevin de Vianden, pour 3200 florins. Ce Coster offrit de céder son acquisition au roi. Le roi refusa, Coster insista : le roi persista. Ce que voyant, Coster entreprit de faire valoir à sa manière cette propriété improductive : il commença par enlever les toitures et les admirables charpentes qui, dit-on, n'avaient pas leurs pareilles. Il s'attaqua ensuite aux ferrailles, aux boiseries, à tout ce qu'on pouvait arracher. Ce vandalisme accompli, le malheureux squelette fut aux prises avec le temps, qui poursuivit l'œuvre de Coster. Enfin on parut avoir conscience de cette honte, et l'on s'avisait, un peu tard, de mettre un terme au scandale. Les gens qui n'avaient pas voulu racheter intacte une des plus belles demeures féodales de l'Europe se décidèrent à en racheter les ruines : on les leur vendit pour 1100 florins. Depuis lors le gouvernement entretient soigneusement ce fantôme de château. Le prince Henri s'y est particulièrement intéressé, et, si l'on a dû renoncer à une restauration complète décidément impossible, on a, du moins, pu remettre en état sa curieuse chapelle.

Rien de plus singulier que ce petit sanctuaire roman, très bien restauré par l'architecte Arendt. C'est un décagone régulier, augmenté d'un chœur pentagonal avec une nef centrale en hexagone, soutenue par des piliers carrés à colonnes cylindriques engagées. Les bas côtés ont une voûte en berceau renforcée par des arcs doubleaux retombant d'un côté sur les colonnettes engagées dans les angles du décagone, de l'autre sur les piliers de la nef centrale. Celle-ci — particularité unique — s'ouvre sur l'étage inférieur qui, paraît-il, servait de prison et communiquait par un couloir avec la salle des gardes. Cette chapelle est assurément, au point de vue architectural, ce qu'il y a de plus intéressant dans le château de Vianden. Mais l'ensemble de la ruine a énormément de caractère et, outre le mur d'enceinte et les tours qui le défendent, il comprend également un corps de logis dont il faut distinguer la disposition, et l'on voit encore de-ci de-là de charmants détails d'architecture. Ce qui fait le charme incomparable de Vianden, c'est la vue que l'on découvre du haut de ses tours ruinées. Le mamelon que le château couronne s'élève au milieu d'un large cirque de montagnes boisées. L'Our coule doucement à ses pieds; la petite ville groupe

craintivement ses maisons le long de la rivière et, faisant monter ses ruelles sur les flancs de la colline, vient se blottir contre le château.

Elle porte, elle aussi, l'empreinte des siècles; sur son vieux pont se dresse une statue barbare de saint Jean Népomucène, et ses maisons plus ou moins branlantes ont l'air de s'appuyer les unes sur les autres. Toutes, ou presque toutes, sont pittoresques et rustiques; mais l'une d'elles attire particulièrement l'attention des voyageurs : c'est celle où Victor Hugo habita pendant l'été de 1871, après qu'il eut été expulsé de Belgique. A mi-côte, non loin de la porte principale du château, l'église paroissiale dresse sa tour pointue. Elle est intime et pauvre, vénérable et touchante. On n'y trouve aucune œuvre d'art bien importante, mais quelques statues naïves, quelques tombeaux, quelques cénotaphes des vieux seigneurs du pays, dont les plus remarquables sont ceux de Henri de Nassau, mort en 1381, et de Marie de Spanheim, dame de Grimberghe, comtesse de Vianden, morte en 1400. Et toute l'atmosphère de la ville, malgré les promenades des touristes, malgré les petits hôtels propres et d'un confortable allemand et bourgeois, est demeurée féodale. L'ombre du château continue à peser sur la vie et, malgré le chemin de fer vicinal qui rattache aujourd'hui Vianden à Diekirch, la ville a toujours l'air d'être perdue loin du monde, derrière les hautes murailles de ses collines qui lui restreignent l'horizon.

Quand on arrive au sommet de la côte qui domine la villette et le château lui-même, et qu'on atteint la petite chapelle miraculeuse du Bildchen (la petite image), on découvre tout le cours supérieur de l'Our, et d'abord sur un pic lointain, dans un site analogue à celui de Vianden, mais plus resserré, les ruines grandioses du manoir de Falkenstein.

Le château n'a jamais eu l'importance de celui de Vianden, mais il n'en reste plus aujourd'hui qu'un vieux donjon et quelques pans de murs. Ce fut aussi la résidence d'une race de rudes féodaux qui s'est perpétuée presque jusqu'à nos jours, mais qui était tombée dans la plus lamentable décadence. Leur dernier descendant s'appelait le baron de Lagardelle; il vivait encore il y a quelques années d'une pension que lui faisait l'empereur d'Allemagne, Guillaume I^{er}, dans une bicoque au milieu des ruines, dont il se faisait parfois le cicérone ironique et furibond. S'il faut en croire un dicton du pays, c'est le jeu qui avait réduit les seigneurs de Falkenstein à cette extrémité : « Le sire de Falkenstein a perdu tout son argent. Il a perdu mille thalers en une nuit, » a-t-on coutume de dire aux joueurs de cartes qui n'ont pas le courage de faire Charlemagne. Mille thalers, dans la vallée de l'Our, c'est le Pérou!

Cette rivière de l'Our, au moyen âge, dut être véritablement peuplée de châteaux forts. Après Falkenstein, voici Stolzenburg, qui élève ses pans de murailles noircis par l'incendie sur un rocher à pic de la rive droite; voici Dasbourg, dont les fondations furent construites au x^e siècle. Cette ruine, au milieu de laquelle se dresse une énorme tour carrée, comporte une double enceinte; tandis que dans la première se sont élevées les maisons modernes de quelques paysans, la seconde est un extraordinaire amoncellement de décombres et de troncs, et rien n'est plus romantique que ces humbles vies rurales déroulant leurs jours monotones dans ce cadre de ballade.

Tout ce pays, du reste, semble fait pour inspirer le romantisme médiéval et germanique cher aux romantiques. D'un village d'Erckmann-Chatrian, confortable, intime et bourgeois, on passe à un manoir d'Anne Radcliffe, et ces bois, ces ruines et ces rochers semblent faits pour être hantés par le « Chasseur noir », la « Dame blanche », les gnomes et les lutins.

Le cours supérieur de la Sure et le nord du Grand-Duché. Esch-sur-la-Sure. Bourscheid. Wiltz. Clervaux.

— Le cours supérieur de la Sure, entre Ettelbruck et la frontière belge, est la partie la plus sauvage, la plus romantique du Luxembourg. Le cours des deux Erenz, la Petite Suisse luxembourgeoise, est peut-être d'un pittoresque plus imprévu, mais les paysages sont infiniment plus grandioses, plus âpres, plus rudés entre Michelau et Esch-sur-la-Sure.

Là aussi, comme le long de la vallée de l'Our, les ruines féodales abondent, mais elles se perdent dans l'immense paysage. Certes ces montagnes ne sont pas très élevées, comparées aux hautes cimes de l'Europe. Heiderscheid n'est qu'à 524 mètres au-dessus du niveau de la mer; Bourscheid à 510 mètres; et Rinschleiden (canton de Redange), le point le

plus élevé du Grand-Duché, à 560 mètres. Mais les dépressions du sol sont si brusques, le lit de la rivière est si profondément encaissé, ses méandres sont si capricieux, qu'on se croirait dans un des pays les plus montagneux du monde; et le fait est que, pour aller d'un village à l'autre, si rapprochés soient-ils à vol d'oiseau, il faut faire des kilomètres et des kilomètres de routes en lacets. Quelques localités sont presque inaccessibles en certaines saisons, et il est, dans ce district, des petites vallées écartées qui semblent faites pour abriter la méditation d'un ermite.

Rien de plus émouvant d'ailleurs que les vastes horizons qu'on découvre quand on arrive à la crête des plateaux qui dominent la Sure: ce sont d'immenses vallonnements boisés, que, çà et là, perce l'arête vive d'un rocher gris. Dans le lointain, ses côtes s'estompent dans la brume, et à mesure qu'ils s'éloignent, les plans, de plus en plus imprécis, prennent des tons bleuâtres et finissent par se confondre avec les nuages du ciel tourmenté. Mais, de temps en temps, dans ces horizons immenses, un clocher met son trait violemment accentué: c'est un village du plateau, groupant ses maisons parmi les cultures maigres, car c'est sur le plateau que se concontre la vie. La vallée est si étroite, les côtes sont si raides, qu'il est impossible d'y faire rien pousser, et seul, de temps en temps, un moulin mêle quelques bruits humains aux murmures de la rivière. Une ville, cependant, est allée se tapir dans un de ces fonds sauvages: c'est Esch-sur-la-Sure, ou, comme l'appelle pittoresquement le peuple, Esch-le-Trou.

Une ville, ou plutôt une ci-devant ville, car la capitale de l'orgueilleuse seigneurie d'Esch n'est plus aujourd'hui qu'un misérable bourg autour d'une ruine.

Cette étrange ville, puisque c'est une ville, est véritablement située au fond d'un tron. On ne peut imaginer site plus étonnant. Qu'on se figure un cercle de montagnes si hautes et si abruptes qu'il semble que la lumière y puisse à peine pénétrer.

La Sure paraît s'être glissée subrepticement entre deux roches; par un coude brusque, elle isole dans une boucle de son cours un mamelon conique, dominé par un vrai manoir de ballade, dont de pauvres maisons en torchis et en moellons enserrent les ruines. Quand on se trouve à Esch, on se demande comment on a pu y parvenir. Et le fait est qu'autrefois c'était toute une entreprise que de s'y rendre, même des localités voisines, tant la route était abrupte et mal commode. Pour sortir de leur isolement les malheureux habitants déshérités, le gouvernement luxembourgeois a fait percer une montagne, et l'on arrive aujourd'hui à Esch par un tunnel, assez facilement. Mais l'impression de sauvagerie, de recul hors des temps, est toujours aussi forte, et l'âpre et rude paysage que dominent les sombres ruines du château semble encore avoir été composé par un décorateur visionnaire pour servir de cadre à une nouvelle de Barbey d'Aurevilly.

Esch-le-Trou, du reste, a son histoire et sa légende. Les barrières qui défendent l'accès de cet étrange lieu en font aujourd'hui la misère: elles étaient autrefois, dans les temps troublés où le premier souci des habitants d'une ville était de se garantir des surprises et des sièges, un inappréciable avantage. Aussi les seigneurs d'Esch jouèrent-ils, dans la première partie de l'histoire du Luxembourg, un rôle prépondérant. Ils étaient issus de la maison de Lorraine et alliés d'assez près à la famille ducal. Aussi, en 1289, pendant la minorité de Henri IV, est-ce le sire d'Esch qui administra l'État sous la régence de Béatrix d'Avesne. Ce fut l'apogée de la fortune de la maison d'Esch, qui s'éteignit au xiv^e siècle. Depuis lors le château et le domaine passèrent en différentes mains. Il appartenait au baron de Warsberg, petit-fils d'un maréchal de camp au service de l'Autriche, quand la Révolution procéda à la grande expropriation de tous les châteaux féodaux. Vendu comme bien national, il fut acheté pour quelques écus par un Arlonnais nommé Wallausen, qui fit dé-



CLERVAUX : LE CHATEAU (COTÉ SUD).

molir la forteresse pour en vendre les matériaux. Heureusement il n'est pas arrivé à la raser complètement; il en reste quelques tours, quelques pans de murs, dont les massives silhouettes gardent au site tout son romantisme.

Ces ruines étaient habitées, il y a quelques années encore, par une nuée de misérables. De pauvres familles s'étaient logées tant bien que mal dans la chapelle, dans la salle des gardes, voire dans les casemates et les cachots. Avec les pierres tombées, ils avaient construit d'humbles masures, appuyées contre les murs d'enceinte, et toute une truandaille minable et pittoresque grouillait parmi les cours et les terrasses du vieux manoir des seigneurs d'Esch. Mais le séjour des ruines peu à peu est devenu dangereux, et l'on a fini par expulser ces étranges successeurs des vieux châtelains.

Tout le village, du reste, donne une impression sinon de misère et d'abandon, du moins de pauvreté et de délabrement. Tout y est vieux, branlant, médiéval. Il semble que pour Esch-le-Trou rien n'ait changé depuis le temps où, la vieille race de ses seigneurs naturels s'étant éteinte, les possesseurs du château cessèrent de l'habiter pour n'y revenir qu'à l'époque des chasses. La vie y est comme réduite, engourdie; et son éloignement des grandes routes de chemin de fer a même écarté de son clocher noir et de ses vétustes auberges les petits profits du tourisme.

Pour l'artiste et pour le curieux, la villette n'en est que plus



WILTZ : LE CHATEAU.

intéressante : c'est un de ces lieux, de plus en plus rares en Europe, où l'on peut retrouver pleinement l'atmosphère du passé.

Tout le pays, d'ailleurs, donne cette impression. Comme l'Our, la Sure supérieure et ses affluents sont peuplés de burgs en ruine.

C'est Brandeburg, dont les tourelles ruinées couronnent un mamelon escarpé, situé dans un fond où les hautes montagnes

encore debout, et rien n'est plus pittoresque que sa grande cour, — où jouent aujourd'hui les poules, les chiens et les enfants d'un concierge, — ses murs lézardés, ses appartements vides. On se trouve vraiment ici chez le maître de Ravenswood, et si le cicerone qui vous conduit n'était pas si maussade, il figurerait très bien, aux yeux du visiteur qui a des lettres, le pieux factotum Caleb.

Ce château, que la grande destruction révolutionnaire épargna, est demeuré là comme l'épave d'une société disparue. C'est le cadre rêvé pour toute la littérature romanesque qui peignit la décrépitude des vieilles familles nobles condamnées par les mœurs et l'histoire à disparaître, de *Lucie de Lammermoor* ou du *Gui Marnering* de Walter Scott à *l'Hallali* de Camille Lemonnier.

Aujourd'hui il ne reste rien dans les appartements déserts, si ce n'est un immense billard qu'on n'a pas pu transporter. Mais autrefois cette atmosphère de noblesse déchue se fortifiait de ce que le château était habitable. On montrait encore, il y a quelque dix ans, les appartements abandonnés avec leur vénérable mobilier d'autrefois. Toute la défraîchie des siècles avait été pieusement conservée. Dans le grand salon, sur le fond verdâtre des murailles, des portraits, d'ailleurs sans valeur, faisaient apparaître les visages oubliés des Lannoy et des Tornaco qui possédèrent le domaine, et de vieux meubles du XVIII^e siècle, d'un style charmant, mais usés, détraqués, vermoulus, semblaient attendre le retour de la société galante et

parée pour laquelle ils avaient été faits. La salle de billard était plus mélancolique encore avec ses hautes fenêtres garnies de petits carreaux en losanges, sa large cheminée ornée de lions fantastiques, ses vieilles tapisseries trouées, déchirées et poussiéreuses. La visite de la chapelle, enfin, complétait cette impression d'abandon. On y admirait encore de belles boiseries de style baroque, mais rien n'était comparable à la mélancolie des inscriptions funéraires à demi effacées ou de la loque usée et déchiquetée qui représentait la noble bannière de la maison de Lannoy. Certes on ne peut comparer le château de Clervaux aux chefs-d'œuvre d'architecture que sont les châteaux de la Loire. On aurait pu, cependant semble-t-il, lui conserver un air de vie, lui rendre artificiellement un peu de sa splendeur d'autrefois et léguer à l'avenir dans son intégrité ce témoin du passé. Mais soit indifférence, soit défaut de ressources, les derniers propriétaires ont laissé détruire la vieille demeure seigneuriale; les meubles ont été enlevés ou vendus, et le comte de Berlaumont, le maître actuel de Clervaux, a déménagé tout ce qui s'y trouvait de meubles ou de boiseries intéressantes. Dans les communs, on a logé un concierge, et les appartements sont abandonnés aux rats et aux corbeaux qui y entrent en foule par les carreaux brisés des fenêtres. Clervaux, à moins que quelque baron juif épris d'archéologie ne l'achète, suivra la destinée d'Esch et de Vianden.

Ce vieux pays aussi, du reste, si longtemps tenu à l'écart du mouvement moderne, se désintéresse peu à peu de son passé : la paix assurée, les impôts modérés, les lents efforts d'une industrie qui jusqu'à présent avait manqué de capitaux, mais qui se développe sans cesse, transforment le Luxembourg tout entier. A côté de ces villes récentes sorties tout à coup de la terre, comme Esch-sur-l'Alzette, Dudelange ou Ettelbruck, les vieilles villes, si longtemps engourdis, se réveillent, et là où, seules, les tourelles des châteaux se dressaient au-dessus des masures, on voit apparaître les cheminées des usines. Le pittoresque y perd, mais le peuple luxembourgeois y gagne.



ESCH-SUR-SURE.

semblent le dissimuler; c'est Bourscheid, dont les seigneurs tinrent le premier rang dans les annales du Luxembourg et dont il ne reste que quelques décombres et un donjon branlant dressé au sommet d'une crête d'où l'on découvre le merveilleux panorama de Michelau et tous les méandres de la rivière; et nous ne citons que les burgs dont il reste quelque chose. La plupart ont été détruits soit par les armées de Louis XIV, soit plus souvent encore par des acquéreurs de biens nationaux qui les ont démolis pour en vendre les matériaux.

A Wiltz (sur la Wiltz), joli bourg industriel d'environ 4000 habitants, à qui ses tanneries rendront la prospérité que lui avaient valu autrefois ses draperies, le château a été conservé, non certes le manoir du X^e siècle, mais la belle demeure seigneuriale que la maison de Custine, héritière des comtes de Wiltz, fit construire au XVII^e siècle. Elle est aujourd'hui occupée par un pensionnat; mais ses vieux toits d'ardoises, ses grands corps de logis confortables et souriants dominent toujours la belle vallée de la Wiltz et la petite ville active et riante qui s'y abrite.

Le château de Clervaux est plus intéressant. C'est un des sites curieux du Luxembourg. La petite ville est située au fond d'une vallée étroite, en forme d'entonnoir, comme Esch-le-Trou, mais la cuve est plus large, les collines qui la forment sont moins hautes et plus riantes, et la Woltz qui coule au fond est infiniment plus gaie et plus sautillante que la Sure supérieure. Clervaux, qui compte aujourd'hui près de 2000 habitants, est d'ailleurs une petite ville très vivante, que des tanneries et des distilleries enrichissent. Comme à Esch, les maisons du bourg sont dominées par un château qui couronne le mamelon contourné par la rivière. C'est le manoir patrimonial des comtes de Lannoy. Beaucoup moins ancien que les châteaux de Vianden, de Bourscheid ou d'Esch, il n'a rien d'un château fort. C'est une grande maison rustique, dont les différents corps de bâtiments ont été construits à diverses époques. Ce n'est rien moins qu'un modèle d'architecture. Mais s'il est délabré, abandonné, il est





RETRAITE DU BATAILLON SACRÉ, A WATERLOO; 18 JUIN 1815. — Lithographie de RAFFET.

LA PAIX

ET LE DISTRICT FÉDÉRAL DU MONDE

L'AVENIR DE LA BELGIQUE AU POINT DE VUE INTERNATIONAL

WATERLOO, combat héroïque de géants, n'est pas seulement la bataille la plus célèbre des temps modernes. Il incarne une idée noble et féconde. Il n'est pas la mêlée confuse de peuples et de races se ruant à de vaines conquêtes, mais la lutte idéale des nations cherchant à sauver leur indépendance menacée par l'autocratie guerrière. Waterloo a mis fin à une épopée glorieuse, détruisant une tyrannie sanglante; en même temps il a fait luire dans le monde un jour nouveau; il marque pour l'humanité entière l'origine d'une ère rénovatrice de paix et de concorde sur la base du respect des nationalités et de la liberté des peuples. Par delà l'Océan, le canon de Waterloo retentit. Au frisson d'horreur succède un élan grandiose de générosité; dès cet instant prend naissance l'une des plus grandes entreprises que le génie et le cœur humains aient jamais conçues. Waterloo a engendré le mouvement pacifiste. Aussi le 18 juin 1815 apparaît à ce titre comme la date la plus mémorable de tous les temps. Au lendemain de la bataille, un groupe de quakers, s'inspirant d'un écrit du docteur Noah Worcester sur le système de la guerre, fonda à New-York, en août 1815, la première Association des Amis de la Paix, *the New York Peace Society*, et presque simultanément des sociétés analogues virent le jour dans les États d'Ohio et de Massachusetts. La même année, un journal anglais, *the Philanthropist*, publiait un article pénétré des idées

de Worcester, et préluait à la formation de la Société de la Paix à Londres, *Peace Society*, qui, installée le 11 juin 1816, a poursuivi, sans interruption, son existence, sous le même nom, jusqu'à nos jours (1). Les deux sociétés mères une fois fondées, leur action se porta sur la création de sociétés correspondantes. En France, les mêmes nobles sentiments suggérèrent à quelques hommes de bien la fondation à Paris, en 1821, de la Société de morale chrétienne qui constitua plus tard, dans son sein, en 1841, un Comité de la Paix. Les Amis de la Paix eurent l'idée de tenir à Londres, en 1843, une grande assemblée. Toutes les sociétés du Royaume-Uni y envoyèrent des délégués. Cette manifestation donna une force nouvelle à l'œuvre, tant en Angleterre qu'aux États-Unis. Là, venait de se révéler un apôtre enthousiaste, qui fit pénétrer sa foi robuste dans la conscience de ses compatriotes. Elihu Burritt reprit l'œuvre interrompue des Worcester, des Channing, des William Ladd. Abandonnant le métier de forgeron, il se livra à l'étude et consacra sa vie à la propagation des idées qui débordaient son âme. Il voulut rattacher par de nouveaux liens les paisibles Confédérés d'Amérique à ceux de

(1) Les origines exactes du mouvement pacifiste sont ignorées des apôtres les plus éminents de cette cause (a), qui perdent de vue la relation entre Waterloo, l'œuvre admirable des quakers et la fondation des premières sociétés de la Paix.

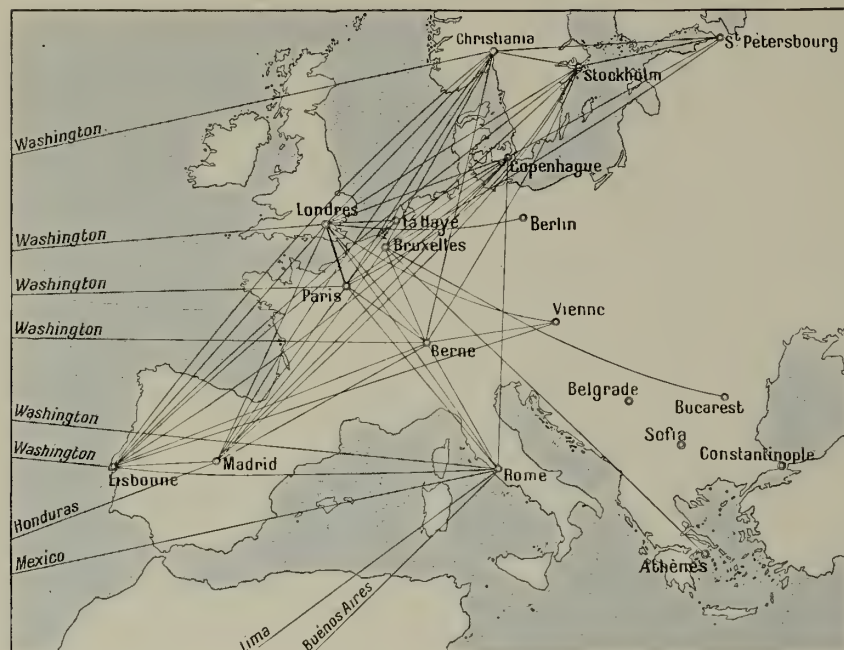
(a) Bureau international permanent de la Paix. Correspondance bimensuelle, XIV^e année, n^o 2, 25 janvier 1909, pp. 12 et 13.

l'ancien monde, et résolut de planter le jeune étendard de la Paix sur le vieux continent d'Europe. A son initiative, les Sociétés anglaises et américaines, aidées du grand ministre belge Charles Rogier, convoquèrent le premier Congrès des Amis de la Paix universelle, qui tint ses assises à Bruxelles, les 20, 21, 22 septembre 1848. On y jeta les bases du pacifisme interna-

peuples. Œuvre de progrès considérable et de civilisation plus avancée, elle est une affirmation puissante de la solidarité internationale. Bien plus, la seconde Conférence de la Paix n'a pas voulu se séparer sans assurer l'avenir de ses travaux. Jugeant son œuvre transitoire, elle a imposé à des Conférences nouvelles la mission de perfectionner et de développer la tâche entreprise.

Elle s'est élevée à la périodicité, transformant ses réunions occasionnelles en sessions régulières. Si l'étape parcourue de Bruxelles (1848) à la Haye (1899-1907) peut paraître lente, ses résultats n'en sont pas moins remarquables et immenses.

L'utopie pacifiste, que les Américains, les Anglais et les Belges ont formulée les premiers, est donc en plein cours de réalisation. Il appartient aux hommes de bonne volonté de la compléter selon les vues de la science. Notre planète en est arrivée à l'âge de la mondialité. L'homme a découvert et occupe toutes les régions habitables. Les grandes nationalités, fondées sur une communauté d'origine, de traditions et de langue, se sont fortement constituées de façon normale et quasi indestructible. Tous les peuples s'organisent selon des principes uniformes, adoptant les mêmes lois fondamentales, qui deviendront en fait la grande charte de l'humanité prochaine. L'abolition de l'esclavage, la reconnaissance des droits de l'homme, la liberté de conscience, l'instauration générale du régime constitutionnel et parlementaire avec limitation, contrôle et responsabilité des agents du pouvoir souverain, le suffrage universel, le service militaire général, l'instruction obligatoire, le relèvement des classes laborieuses, le système des assurances sociales, enfin l'accession des femmes aux droits politiques (*bella matribus detestata*) constituent les assises profondes qui donneront à notre édifice social



CARTE DU PREMIER RÉSEAU DES TRAITÉS D'ARBITRAGE.

tional. Dans quatre résolutions, le Congrès condamne l'appel aux armes pour régler les différends entre nations; il demande qu'ils soient vidés selon les règles de la justice par des arbitres spéciaux ou une cour suprême internationale; il exprime le vœu de voir se réunir un Congrès des nations pour élaborer le Code des rapports internationaux; il réclame enfin la réduction des charges des États par un système général et simultané de désarmement. M. William Ewart, membre du Parlement anglais et l'un des vice-présidents du Congrès, en apprécia ainsi les travaux: « C'est aujourd'hui le commencement d'un système nouveau, qui datera de cette année et aura son origine à Bruxelles. Je m'en applaudis. » Le président, Aug. Visschers, exprima le sentiment unanime des congressistes dans cette péroraison: « Votre arrivée parmi nous a semblé l'aurore d'une ère nouvelle. La présence solennelle des apôtres de la Paix dans notre ville est un événement auquel nos populations se sont vivement intéressées. J'en prends acte et je dis que la première pierre du Temple de la Paix a été posée à Bruxelles par vous! »

En raison d'une erreur ou d'une injustice de la diplomatie, les deux premières Conférences internationales de la Paix se réunirent en 1899 et en 1907 à la Haye, et non à Bruxelles. Toutes deux ont estimé que la limitation des charges militaires est grandement désirable pour l'accroissement du bien-être matériel et moral de l'humanité. Le principe de l'arbitrage obligatoire, qui n'avait pu triompher en 1899, a reçu la consécration unanime de la Conférence de 1907. « Quand une cause, proclame le rapport officiel français, obtient de l'unanimité des États civilisés un témoignage d'adhésion aussi éclatant, ne fût-ce qu'une victoire morale, qui pourrait dire que cette cause n'est pas près d'être gagnée dans les faits? » D'ailleurs trente-cinq États, représentant 88 pour 100 de la population du globe, se prononcèrent même en faveur de la conclusion immédiate d'un traité mondial d'arbitrage obligatoire. La France et la Grande-Bretagne furent les premières en Europe à se rapprocher par la convention d'arbitrage du 14 octobre 1903. Depuis, soixante traités, englobant vingt-deux puissances, forment la trame du réseau de traités qui unira toutes les nations par le lien mondial de l'arbitrage obligatoire. Sans doute, l'œuvre poursuivie à la Haye est loin d'être complète et parfaite. Il n'en faut pas moins la saluer avec déférence et respect, car elle inaugure des principes et un droit nouveaux; elle abolit entre les nations toute distinction de religions et de races, et étend la famille des

sa stabilité définitive. Ces réformes harmonieuses sont des leviers de progrès, véritables outils de paix et de vie, destinés à vaincre l'instinct destructeur guerrier. La chute de l'autocratie rend désormais impossible l'esprit de domination et de conquête. De plus apparaît un nouveau facteur d'équilibre, la lutte économique des continents et des races, qui éclipsera forcément les mesquines rivalités nationales. Pour les peuples particuliers, la guerre devient sans but ni profit possible; elle ruinerait le vainqueur non moins que le vaincu et ferait couler les trônes les plus éblouissants dans une crise de misère et de révolte. Le temps des César et des Napoléon est passé. De nos jours, la volonté d'un empereur, un groupe d'alliances, le concert européen même ne seraient plus en état d'imposer au monde leur caprice autoritaire. Les conditions de la vie des peuples se sont transformées, rendant impossible le renouvellement des guerres anciennes. Seuls, les conflits économiques paraissent encore à redouter. La diplomatie pourra les empêcher et les prévenir par l'étude des causes des crises et par une régularisation internationale des conditions économiques, ainsi qu'elle est parvenue à le faire d'une façon si heureuse pour la question des sucres (1). D'ailleurs le protectionnisme est une erreur économique maintenue à l'avantage exclusif de quelques puissants qu'elle enrichit. L'avenir généralisera au profit de tous la politique de la liberté commerciale ou du libre-échange, c'est-à-dire la liberté illimitée des transactions et des échanges. Tandis que les causes de conflits entre nations s'atténuent et s'éliminent, les sources de rapprochement jaillissent plus abondantes. La liberté servie par les moyens modernes de locomotion a multiplié entre hommes et peuples, entre races et continents, les relations morales, intellectuelles et économiques, les rendant faciles et sûres, rapides et régulières, durables et nécessaires. Les peuples affranchis se sont élevés au rang de personnes morales; ils entendent jouir de leurs droits d'être libres; nul potentat ne pourrait à son gré disposer de leurs destinées. Une même loi morale, nouveau Décalogue, impose ses identiques prescriptions impératives aux conducteurs des peuples comme à l'ensemble des citoyens. Le code qui régit les obligations des hommes finira par régler en principe les rapports des peuples. La guerre privée, faite de haine et

(1) Il est utile de le rappeler: le Bureau international permanent des sucres, institué à Bruxelles depuis 1902, a le pouvoir d'infliger des pénalités aux États contrevenants.

de vengeance, a cessé d'exister parmi les hommes civilisés pour terminer leurs différends; ainsi la guerre entre nations, dernier vestige d'ignorance, d'asservissement et de barbarie, disparaîtra à son tour devant l'empire du droit. Or tout le droit se résume en ces trois commandements : vivre honnêtement, ne léser personne, rendre à chacun ce qui lui revient. Le citoyen de l'avenir, instruit et jouissant de ses droits, comprendra que la Paix est indispensable à la prospérité générale. Unis par la science dans une communauté de pensées et d'intérêts, les hommes pourront tous acquérir leur part équitable de bonheur et de bien-être. Les peuples cessant de se contrecarrer les uns les autres, et allégés de charges dispendieuses et stériles, seront alors en état d'atteindre leur plein épanouissement, comme les arbres bien plantés de la Science et du Bien. L'homme ne sera plus un loup pour l'homme. Tous s'entr'aideront en vue de corriger et d'adoucir les inégalités trop choquantes de la nature. L'effort commun sera la lutte contre les éléments; eux seuls seront assujettis pour se transformer par une discipline utile en sources fécondantes de prospérité et de richesses sans limites. Aucun homme, aucun peuple ne sera réduit à succomber de misère, ni condamné à périr par le glaive ou l'épée. Tous pourront se régénérer par le travail, l'hygiène et la sélection. Ceux dont l'âge aura épuisé la sève s'éteindront dans un doux sommeil, accueilli comme un bienfait. Pour les peuples surtout, la mort ne peut être ni cruelle, ni injuste, mais un heureux renouvellement, car, si l'homme est périssable, l'humanité est immortelle.

Ainsi, la pensée humaine, créatrice de l'organisation sociale, s'élève sans cesse, élargissant ses horizons. Après avoir conçu l'association des familles et des tribus, elle a organisé la vie municipale, jadis stérilisante; puis elle a groupé régions et provinces pour aboutir à la nation; maintenant elle travaille à resserrer les liens de la grande famille humaine et se propose la constitution des États-Unis de la Terre, de manière à transformer le monde entier en un vaste pays idéal.

Notre globe évolue, au point de vue politique, dans la voie d'une vaste Confédération mondiale de cinquante membres environ, sur le modèle des États-Unis de l'Amérique du Nord, composés de quarante-cinq États. Cette confédération devra se constituer tôt ou tard; elle verra s'étendre progressivement la sphère des intérêts généraux communs, qu'il faudra de mieux en mieux étudier, comparer, régler même. A cette fin la Terre civilisée aura besoin d'un point conventionnel de concentration de ses intérêts communs. Dans l'enchevêtrement des compétitions et des alliances, le centre mondial, placé en dehors des rivalités et des conflits, apparaîtra comme une oasis inviolable et intangible, protégée par une neutralité perpétuelle. Le nouvel organisme ne sera ni pouvoir dirigeant, ni même agent d'exécution; il n'enverra d'ordre à aucune puissance, car ce serait empiéter sur les attributions des États et porter atteinte aux prérogatives de leur souveraineté. Dans la Confédération mondiale, les peuples établiront entre eux des relations fondées sur une « commune mesure universelle », librement consentie, sans cesser de former des communautés indépendantes. Il s'y manifesterà l'unité de principes directeurs, avec une variété d'application résultant de l'autonomie administrative de chacun, conséquence fatale de la différence de latitudes, de races, de besoins, de traditions, d'usages, de mœurs et de coutumes. Il y régnera cependant l'harmonie dans l'émulation et une saine concurrence loyale et régularisée. Enfin une clairvoyante centralisation coordonnera les résultats comparatifs de l'activité de tous. Le centre mondial remplira surtout les fonctions d'une cellule sociale de science administrative, groupant les offices de renseignements, de recherches et de documentation, les bureaux d'études et de travaux préparatoires, les laboratoires d'expériences communes, les dépôts d'archives internationales. Miroir de la productivité humaine et de la vie internationale, il marquera toutes les oscillations du globe et du mécanisme social avec la précision de la science, et deviendra par excellence l'appareil enregistreur de la Terre.

Le District fédéral mondial se conçoit, en somme, sous l'aspect d'un centre agrandi des unions qui se sont déjà constituées successivement entre les États, dans des buts particuliers, tels que la Croix-Rouge, les télégraphes, les postes, les poids et mesures, la propriété industrielle, la propriété littéraire et artistique, les tarifs douaniers, les transports de marchandises par chemins de fer, la géodésie, la sismologie, l'exploration de la mer, la carte du ciel, les recherches solaires, l'observatoire du Mont-Rose, les sucres, la pharmacopée, l'hygiène publique, l'agricul-

ture, la répression de la traite des esclaves africains, la traite des blanches, la bibliographie, l'art public, les républiques américaines, les parlements, la paix. Ces entreprises, d'objets si variés, paraissent incohérentes. Un même but humanitaire les rapproche cependant. Le progrès perfectionnera ces rouages naissants, qui constituent les embryons informés du futur « Ministère international de la Paix » (1). Du groupement rationnel des unions universelles existantes et de leur développement inévitable, sortira l'union des unions, c'est-à-dire la Confédération de la Terre, qui aura pour siège social nécessaire le District Fédéral du Monde. Or la Belgique est toute désignée pour devenir ce siège.

Dans notre étude, *les Belges et la Paix* (2), nous avons esquissé le rôle que l'évolution du droit international assignerait à la Belgique. Peu après, un groupe se fonda en Hollande dans le but de créer aux environs de la Haye une cité nouvelle, destinée à devenir la capitale internationale. Puis le *Courrier de la Conférence de la Haye* examina le point de savoir à quelle ville, parmi Berne, Genève, la Haye et Bruxelles, il conviendrait d'accorder la préférence. Oubliant que le progrès durable doit être recherché non dans des remaniements territoriaux plus ou moins habiles, mais dans l'extension graduelle des paisibles conquêtes de la raison et de la science, M. Henri La Fontaine, sénateur belge, conclut à tort, selon nous, en faveur de Strasbourg. A la vérité, il ne peut être question de « ville internationale » nouvelle, se substituant à la Ville Éternelle, dont les papes rêvent en vain de faire la dominatrice du monde. D'autre part il serait au moins absurde de vouloir maintenir les errements actuels et d'éparpiller les institutions internationales dans de multiples cités (3). Ce particularisme de clocher serait nuisible à tous, sans offrir d'avantages sérieux pour aucune nation. Le groupement s'imposera inéluctablement dans un centre commun, unique, fixe et permanent.

L'idée de « District Fédéral » est inhérente à l'idée de Confédération. Née en Amérique dès la Déclaration des 13 États originaires, elle fut inscrite dans la constitution de 1787 et réalisée en juin 1800. On la doit aux quakers, ces organisateurs géniaux, dont l'intelligence généreuse, faite de sens pratique et d'idéalisme, apporta dans les institutions contemporaines les améliorations humanitaires les plus utiles.

Deux continents déjà, l'Amérique et l'Australie, se sont constitués sur les bases du fédéralisme avec districts fédéraux. Les autres continents devront suivre. Si le choix du centre fédéral a fait partout l'objet de rivalités et de vifs débats, il n'en pourra être de même quant au centre mondial, car la Belgique est la seule région du monde remplissant l'ensemble des conditions voulues. Le District Fédéral du Monde réclame des avantages et garanties. La Belgique les réunit et y puise en sa faveur des raisons d'une préférence sans conteste. Passons-les en revue.

I. — La Belgique est à la fois le pays le plus petit et le plus grand, le plus ancien et le plus jeune, le plus libre et le plus dépendant, riche, sans opulence ni misère, de climat tempéré, ayant un sol fertile et de grandes richesses minérales, habité par un peuple compact, intelligent, actif, industrieux et économe, pays salubre, d'une résidence agréable et peu coûteuse, de communications centrales, rapides et faciles.

II. — Au point de vue géologique, la Belgique représente dans le monde un étalon unique. Sur un territoire exigu de moins de trois millions d'hectares, se fusionnent des représentants typiques de la plupart des formations sédimentaires du globe. Le sol belge renferme en raccourci les terrains de tous les âges de notre planète.

(1) Nous indiquerons dans un travail spécial prochain comment il faut comprendre ce « Ministère international de la Paix », et quels en seront le caractère, les attributions, l'organisation et le fonctionnement.

(2) Henri Lamertin, éditeur, Bruxelles, 1905. Étude publiée à l'occasion du 75^e anniversaire de l'indépendance nationale belge.

(3) Deux ans après la publication de notre étude, *les Belges et la Paix*, M. Paul Otlet, de l'Institut international de Bibliographie, s'est prononcé contre notre plan de groupement unique des organismes internationaux et a prôné, au contraire, le système de dissémination de ces bureaux et offices et leur éparpillement par groupes et tronçons. (COURRIER DE LA CONFÉRENCE DE LA HAYE, 13 octobre 1907.) Revenant sur cette erreur, M. Otlet propose aujourd'hui la création d'un Office central permanent des Institutions internationales.

III. — La terre belge est non moins remarquable au point de vue anthropologique. On y a découvert des preuves certaines de l'homme quaternaire et de l'homme tertiaire. (Découvertes de Schmerling, Dupont, Cels, Rutot.) L'homme vivait donc en Belgique à une époque fabuleusement reculée; nous possédons ses silex taillés, c'est-à-dire ses outils et ses armes. Dans la préhistoire du globe, la Belgique détient le record: les traces les plus lointaines de l'existence de l'homme et de son industrie primitive se retrouvent sur le sol belge. Le passé extraordinaire de ce pays permet d'augurer son prodigieux avenir.

IV. — La Belgique, la Hollande et la Suisse présentent au point de vue climatérique des différences peu sensibles. Les températures moyennes permettent d'en juger:

	Janvier	Avril	Juillet	Octobre
La Haye	19,3	99,4	189,4	109,4
Bruxelles	29,0	99,0	189,0	109,4
Berne	— 19,6	89,9	189,4	89,3

La pluie est la même en Hollande qu'en Belgique. Le soleil diffère peu entre ces deux pays. La Haye, placée plus près de la mer que Bruxelles, est exposée à un vent légèrement plus fort. Berne, plus éloignée des dépressions de l'Atlantique, a un vent plus faible. Si le climat de la Suisse est moins venteux en hiver que celui de la Belgique, il est par contre plus froid, avec un nombre de jours de gelée plus considérable. Bâle, Berne et Zurich enregistrent une moyenne de 1760 heures de soleil par an; la moyenne à Bruxelles est de 1789. De ces comparaisons, il ressort un avantage très léger en faveur de la Belgique (1).

V. — Le District fédéral mondial doit jouir d'une situation topographique unique; il faut qu'il soit le meilleur point de jonction des continents et le voisin le plus rapproché des principales races du monde. Ce privilège exceptionnel n'appartient qu'à la Belgique. Elle occupe la position la plus centrale vis-à-vis de toutes les contrées de la Terre. Placée entre les États les plus actifs, les plus instruits et les plus riches, au centre même de cette partie du monde devenue le foyer le plus intense de la civilisation contemporaine, la Belgique est leur trait d'union naturel. Ses premiers dirigeants l'ont compris. Au lendemain de l'indépendance nationale, dès 1831, le gouvernement belge songea à organiser le premier réseau continental de chemins de fer, qui fut créé par la loi du 1^{er} mai 1834 et inauguré le 7 mai 1835. Il est parvenu à faire d'Ostende-Douvres la voie la plus directe et la moins coûteuse entre l'Angleterre et le centre de l'Europe. Ostende est la tête de ligne du remarquable réseau des wagons-lits et des grands express européens (entreprise belge) vers l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Turquie, vers la Russie, vers la Suisse et l'Italie. Ostende, c'est le chemin traditionnel de la malle des Indes, comme le point initial du Transasiatique; il représente la voie la plus rapide entre Londres et Bombay (via Brindisi et Suez), entre Londres, Pékin et Tokyo (via Moscou-Irkoutsk-Moukden). D'autre part, Anvers est la tête de lignes transatlantiques vers New-York et l'Amérique du Sud. D'excellents services maritimes directs relient également la métropole belge à toutes les côtes de l'Asie, ainsi qu'à l'Australie. Anvers communique enfin avec le cœur même de l'Afrique par ses lignes régulières vers Boma; de là, le chemin de fer du Congo, la flottille fluviale, le chemin de fer des grands lacs rattachent la Belgique au Nil, au Soudan, à l'Égypte, vers le Nord, et, de l'autre côté, à l'Union sud-africaine par le Katanga. Enfin Zeebrugge, sur la mer du Nord, est appelé à devenir l'un des meilleurs ports de vitesse et d'escale des lignes interocéaniques.

Bruxelles se trouve situé à la moindre distance des trois grandes capitales, Londres, Paris, Berlin: Londres, métropole de l'univers, centre du monde anglo-saxon, impératrice des Indes, alliée de la race jaune; Paris, capitale du monde latin, alliée du monde slave, amie et suzeraine en partie du monde musulman; Berlin, capitale du monde germanique. Bruxelles est à 4 heures de Paris, à 8 heures de Londres, à 12 heures de Berlin. Quatre rapides journaliers desservent dans chaque sens la ligne Bruxelles-Paris; six, celle de Berlin; douze malles et courriers mettent chaque jour la Belgique en relation avec toutes les parties de l'Angleterre. Pour la distance, la facilité, la rapidité et la sécurité

des communications, de même que sous le rapport du confort et de la modicité des prix de transport, la Belgique offre des avantages incomparables. Un poste de télégraphie sans fil permet même d'envoyer d'Ostende les messages belges aux navires de l'Océan. De plus, un réseau téléphonique relie par fils et câbles spéciaux directs Bruxelles aux peuples voisins, de telle sorte que de ce seul point du globe, par un coup de téléphone vraiment magique, les représentants des puissances pourraient en cas d'urgence prendre oralement l'avis instantané des dirigeants de la politique mondiale. Entre les trois capitales formant elles-mêmes les principaux centres d'attraction de l'univers, la Belgique apparaît à toute évidence comme la zone de jonction naturelle, le nœud normal et le centre de gravité rationnel. Là devra s'ériger le District Fédéral du Monde (1).

VI. — Il importe aussi que le Centre mondial soit baigné par la mer et ait avec l'Océan des communications en tous temps faciles, de manière que la chaîne des relations internationales demeure ininterrompue. En cas de conflits, les flottes des puissances doivent pouvoir se mettre en rapports immédiats avec le District fédéral, soit pour assurer son inviolabilité, soit même pour y établir une base d'opérations dans le cas, par exemple, où un groupe de puissances, agissant en qualité de pouvoir exécutif mondial, aurait à faire respecter en commun par la force une décision internationale. La Belgique, baignée par la mer du Nord, en communication directe avec l'Océan par l'Escaut et Anvers, par Ostende et Zeebrugge, remplit cette condition.

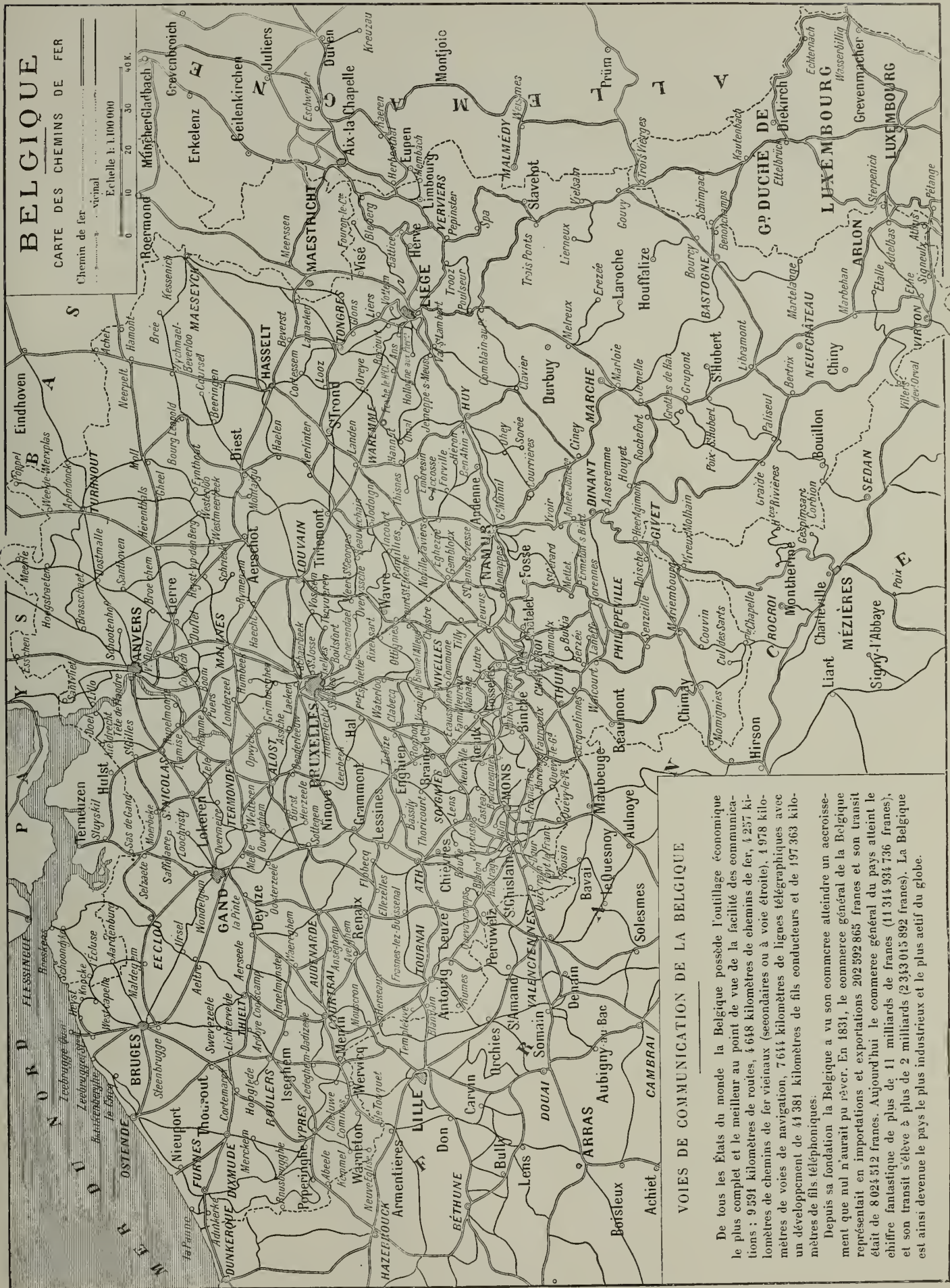
VII. — L'exiguïté de son sol fait de la Belgique le pays le plus petit de la Terre. Par contre, la densité de sa population et la puissance de sa vie de relation, conséquence de sa situation topographique unique, lui assignent le premier rang. Nulle part, on ne rencontre de peuple plus laborieux. De même qu'aux États-Unis le District de Colombie est la place la plus industrielle de l'Union, le District fédéral mondial devra être le centre d'activité le plus intense du globe, mais d'importance relative et de rang secondaire, qui ne puisse jamais posséder le premier rang au point de vue absolu, ni même y prétendre, afin de ne porter ombrage à aucune des grandes puissances. C'est bien le cas pour la Belgique. Dans la balance du commerce spécial du monde (importations et exportations), elle occupe le cinquième rang absolu et le premier en égard au chiffre de sa population. Tout en étant la nation la plus active, la Belgique demeurera toujours incapable de faire aux grands pays une concurrence redoutable et victorieuse, en raison de la petitesse de son territoire et du chiffre nécessairement limité de sa population.

VIII. — George Washington avait espéré faire de la capitale du District de Colombie (District fédéral des États-Unis) la métropole commerciale de l'Union. Il espérait ainsi prouver que les meilleures relations entre peuples doivent se nouer et se développer par les voies du commerce pacifique et libre. La capitale fédérale américaine n'est point devenue la métropole rêvée par son fondateur. En effet, au gré d'un homme, le centre des affaires d'une contrée ne se déplace pas arbitrairement. George Washington n'a pu déposséder New-York, Philadelphie, Boston des avantages de leur situation privilégiée. L'idée mère de Washington n'en subsiste pas moins. Le District fédéral mondial aura sa métropole incomparable, Anvers, déjà le premier port du continent, au commerce de transit immense, possédant d'admirables installations maritimes, demain les premières et les plus perfectionnées du monde, en communication aussi par voie d'eau avec la Meuse, l'Oise, la Seine et le Rhin. Anvers, située à 40 kilomètres de Bruxelles, en deviendra la cité jumelle le jour prochain où le chemin de fer électrique projeté la reliera au centre administratif fédéral dans un parcours de vingt-cinq minutes.

IX. — Les origines, les tendances naturelles, les avatars politiques, les contacts incessants, les traditions séculaires, les aspi-

(1) M. J. Vincent, directeur scientifique du Service météorologique de l'Observatoire royal de Bruxelles, a bien voulu faire pour nous ces recherches comparatives.

(1) Napoléon I^{er}, qui rêva la domination universelle de l'Empire français, conçut le projet de substituer Paris à Rome et de faire de sa capitale la « Capitale du Monde ». Emile Zola reprit cette idée, affirmant que le rôle de capitale internationale écherrait à Paris. Onésime Reclus, se plaçant au point de vue géographique et linguistique, nous paraît s'être plus rapproché de la vérité; pour lui, la cité rivale la plus sérieuse de Paris serait dans l'avenir Bruxelles.



VOIES DE COMMUNICATION DE LA BELGIQUE

De tous les États du monde la Belgique possède l'outillage économique le plus complet et le meilleur au point de vue de la facilité des communications : 9 594 kilomètres de routes, 4 648 kilomètres de chemins de fer, 1 257 kilomètres de chemins de fer vicinaux (secondaires ou à voie étroite), 4 978 kilomètres de voies de navigation, 7 614 kilomètres de lignes télégraphiques avec un développement de 41 381 kilomètres de fils conducteurs et de 197 363 kilomètres de fils téléphoniques.

Depuis sa fondation la Belgique a vu son commerce atteindre un accroissement que nul n'aurait pu rêver. En 1831, le commerce général de la Belgique représentait en importations et exportations 202 592 865 francs et son transit était de 8 024 512 francs. Aujourd'hui le commerce général du pays atteint le chiffre fantastique de plus de 11 milliards de francs (11 314 934 736 francs), et son transit s'élève à plus de 2 milliards (2 343 045 892 francs). La Belgique est ainsi devenue le pays le plus industriel et le plus actif du globe.

rations, les mœurs, les institutions mêmes du peuple belge en font le peuple international par excellence. Constituée de deux éléments ethniques différents — Flamands et Wallons — de souches germanique et latine, la patrie belge, malgré cette différence de race, de langue et de caractère, n'en forme pas moins une individualité frappante. L'unité de l'accord harmonieux résulte d'une vie sociale identique, d'une communauté de souffrances endurées sous le joug des mêmes oppresseurs, d'efforts conjoints pour libérer le sol national de la tyrannie étrangère, d'une jouissance uniforme de l'autonomie communale, d'un culte égal et d'une même pratique de toutes les libertés. A travers les siècles jusqu'à notre époque, la Belgique a su conserver sa personnalité vivante, que ni les vicissitudes des armes, ni l'action irrésistible du temps ne sont parvenues à effacer. Si les bassins de la Meuse et de l'Escaut servirent de champ de bataille à l'Europe, leurs ports abritèrent les entrepôts des marchandises du Nord et du Midi; c'est aussi par leur intermédiaire que se fit le commerce des idées entre le monde germanique et le monde latin. A l'image de son sol formé des alluvions de fleuves venant de France et d'Allemagne, la culture nationale belge est une sorte de « syncrétisme » où, mêlés l'un à l'autre et modifiés l'un par l'autre, se fusionnent les génies des deux races. Au lendemain de son indépendance, des Anglais, dont le plus illustre fut John Cockerill, initièrent la Belgique à la grande industrie. Récemment Stanley la guida dans les voies de la colonisation africaine. De même, les traditions séculaires de sagesse et de pondération du gouvernement parlementaire, consacrées avec tant de succès dans la Grande-Bretagne, furent implantées en Belgique sous l'action de son premier roi, Léopold I^{er}, prince d'éducation britannique. Au cours de la première partie de son existence indépendante surtout, la Belgique entretint avec le Royaume-Uni les relations intellectuelles les plus étroites et les plus suivies; elles contribuèrent à orienter la politique belge dans une voie généreuse et pratique, en lui imprimant ce caractère réfléchi, mesuré et positif, qui jusqu'en ces derniers temps distingua tous les actes internationaux de la nation belge. L'extraordinaire aptitude d'assimilation de la Belgique lui a permis de subir l'influence la plus heureuse de ses trois voisines sans rien perdre de sa propre individualité. Là, dans cette surprenante réceptivité, résident son originalité, le secret de sa force et la source même de son caractère international.

X. — Les institutions du pays à choisir comme District fédéral sont un facteur essentiel à considérer. Sous ce rapport, la Belgique réunit les conditions les plus favorables. D'une part, au point de vue du droit public interne, la Constitution du 7 février 1831, la plus libérale d'Europe, fut l'une des premières à proclamer les libertés fondamentales les plus étendues : liberté individuelle, liberté des cultes, liberté de la presse, liberté d'association, droit de réunion. Ces droits essentiels, la Belgique les a également toujours reconnus aux étrangers, leur accordant contre toutes les tyrannies le droit précieux d'asile. D'autre part, en ce qui concerne les relations étrangères, les grandes puissances ont fait de la Belgique un État indépendant et perpétuellement neutre, l'obligeant à observer cette neutralité envers tous les autres États (traité de Londres, du 19 avril 1839, article 7). Depuis, de solennels engagements ont confirmé la neutralité belge. L'érection du District fédéral imposera le renouvellement de cette reconnaissance de neutralité, qu'il faudra même compléter par la garantie de l'inviolabilité du territoire. Pays le plus libre dans son existence intérieure, la Belgique comme État neutre se trouve néanmoins sans volonté, et en quelque sorte dépendante pour les actes de sa vie internationale. Cette double condition de vie, — liberté interne et neutralité externe, — le District fédéral mondial devra l'offrir.

XI. — La forme de gouvernement de l'État appelé à devenir district mondial a aussi sa grande importance. Dans l'Union américaine, le District fédéral, siège du pouvoir exécutif, est soumis à l'autorité du Congrès; ses habitants, en grand nombre fonctionnaires, se voient privés en fait de tous droits politiques. Dans la Confédération mondiale, le pays élevé au rang de District fédéral doit conserver sa liberté et son indépendance. L'administration internationale seule dépendra de la collectivité des États; elle sera nommée par ses soins et placée sous le contrôle d'une Commission internationale ou d'une délégation des puissances. Il faut admettre que le District mondial, en conservant sa personnalité entière, ait lui-même la forme de gouvernement

admise par la majorité des États de la Confédération. Puisque la forme d'une monarchie constitutionnelle régit la majorité des nations, l'État, District fédéral, doit avoir cette forme et la conserver jusqu'à ce que la majorité ait adopté une forme plus progressive. Précisément la Belgique est une monarchie constitutionnelle, à base démocratique, n'admettant ni castes ni privilèges, sans religion d'État, reconnaissant à chacun l'exercice le plus large de tous les droits et de toutes les libertés.

XII. — Le District fédéral doit être un petit pays, bien centralisé, dont la langue officielle soit l'une des langues principales de la civilisation, de préférence celle de la diplomatie; de cette manière, les travaux et documents administratifs de cet État pourront être utilisés sans difficulté par l'administration internationale, tout au moins comme éléments de comparaison (1). L'administration nationale du pays devenu District fédéral, d'une part, et les bureaux internationaux, d'autre part, formeront des services coordonnés, qui pourront servir d'école d'application de science administrative au personnel des légations accréditées auprès de l'État, District fédéral. Sans s'immiscer en rien dans les affaires de ce pays, les jeunes diplomates, secrétaires et attachés, auront la faculté de faire un stage intéressant et fructueux. Il se créera ainsi des traditions administratives internationales, véritable commune mesure, que tous les États adopteront pour régler leurs affaires. De cette uniformisation de pratique administrative naîtront forcément la conformité et l'unité de vues dans la compréhension et la gestion des intérêts publics, tant nationaux que d'ordre international.

XIII. — Des hommes de toutes les latitudes, de tous les continents, de toutes les races, de tous les pays seront appelés à faire des séjours prolongés dans le District fédéral, à n'importe quelle saison. Aussi est-il indispensable que ce district jouisse d'un climat tempéré et d'une salubrité exceptionnelle. Encore une fois, la Belgique est toute désignée, car ses conditions sanitaires sont les plus favorables. Malgré sa grande population industrielle que la maladie et la mort n'épargnent guère, le taux de la mortalité générale en Belgique est le moins élevé du monde. Les statistiques comparées renseignent même Bruxelles comme l'une des capitales les plus salubres de l'Europe et de l'univers.

XIV. — La Belgique et Bruxelles offrent en outre l'avantage appréciable d'être une résidence agréable et peu onéreuse. Pays en principe de libre échange et de coopération, où les denrées de première nécessité entrent en franchise, la Belgique fournit à ses habitants nourriture, entretien et logement aux prix les plus bas. On s'y procure le vêtement et toutes les choses de la vie dans les conditions les plus économiques. Les impôts aussi sont relativement peu élevés. Les plaisirs et les agréments s'y présentent nombreux et variés sans être dispendieux. Musées, expositions, théâtres, fêtes, concerts, courses, concours hippiques, régates, cyclisme, automobilisme, aérostation, multiplient leurs attractions dans tout le pays. Des avenues et des promenades nouvelles favorisent d'admirables excursions. En été, Ostende, reine des plages, et tout le littoral de la mer du Nord; Spa, la coquette et délicieuse cité des Fagnes, aux eaux minérales renommées; les vallées de la Meuse, de la Lesse, de la Vesdre, de l'Ourthe et de l'Amblève; la grasse Flandre aux cultures platureuses et séduisantes, les Ardennes rudes et accidentées, la Campine aux bruyères silencieuses sont les unes des centres animés de villégiature joyeuse et attrayante, les autres des sites captivants de calme repos. Tous néanmoins sont accessibles aux bourses les plus modestes. L'État belge facilite même les moyens de les apprécier à bon compte : un abonnement de cinq jours, du prix de onze francs, permet de parcourir la Belgique en tous sens.

XV. — Le District fédéral mondial doit être un microcosme, c'est-à-dire un petit monde, résumé et miniature de l'univers. Il faut qu'il soit à la fois pays agricole, bassin minier, région industrielle, centre commercial, métropole coloniale, synthétisant

(1) Ce n'est le cas ni pour la Suisse, ni pour la Hollande. La Suisse, en effet, n'est pas centralisée : ses vingt-quatre républiques sont administrativement autonomes. D'autre part, la Hollande unifiée emploie dans son administration une langue isolante, et non l'une des principales langues de l'univers. Ici encore, la Belgique seule remplit la condition exigée.

en lui l'activité universelle pacifique dans ses applications principales complexes. De la sorte, le District mondial, groupant tous les éléments de la vie sociale, fera l'office d'un laboratoire précieux d'expériences utiles à la collectivité humaine. Ce doit être en outre une contrée industrielle et paisible, aux longues traditions de travail, d'ordre et de progrès, qui ne puisse par sa turbulence et ses crises provoquer de troubles inquiétants, ni amener par là une intervention étrangère, prélude de complications internationales et de guerre générale. La Belgique est le seul petit pays complet qui remplisse ces conditions. Sur son sol restreint se concentrent tous les avantages de la nature, la fertilité du sol et les matières minérales, ainsi que les innombrables manifestations du labeur humain, consolidées elles-mêmes par le don de l'épargne, génératrice d'une nouvelle et non moins grande fécondité (1). Toutes ces sources de richesse, naturelles ou acquises, le génie de ses habitants sait les mettre en valeur pour les répandre dans toutes les contrées de la Terre. Sous cet aspect multiple encore, la Belgique constitue un étalon social unique.

XVI. — Il ne suffit pas que le District fédéral soit simplement une région de travail intense; il convient aussi qu'il se présente sous la forme embellie d'un centre cultivé d'art, de science, de lettres et de science politique. De tout temps, la terre belge se révéla la patrie des arts, depuis les frères Van Eyck, inventeurs de la peinture à l'huile, Memling et toute l'école flamande avec les Rubens, Van Dyck, Jordaens, Teniers, Van der Meulen, De Champagne, jusqu'aux Wiertz, Leys, Gallait, De Winne, Stevens, Verhas, Verwée, Verheyden, Wauters, Courtens, Struys. Bruxelles a engendré des maîtres de la sculpture, Duquesnoy, Godecharles et Constantin Meunier, dont le génie immortalisa dans le marbre l'âme en peine de notre classe laborieuse. La musique trouve chez le peuple belge un terrain de culture spontanée; chaque homme y naît pour ainsi dire musicien, et aucun public n'est meilleur connaisseur. L'art musical a connu peu de maîtres supérieurs aux Roland de Lassus, Grétry, Fétis, Gevaert, Peter Benoit, Lassen, César Franck, Samuel, Kufferath, Radoux, Tinel, Jan Blockx. L'école de violon et de violoncelle en particulier, avec les traditions de ses maîtres, de Bériot, Vieuxtemps, Léonard, Servais, Ysaye, Thomson, Musin, s'est acquis une réputation universelle. Dans les sciences, l'effort séculaire des Belges n'est pas moins surprenant. Vésale crée l'anatomie humaine; Van Helmont, la physiologie; Mercator, la géographie mathématique; Ortelius crée le premier atlas; Stévin, émile de Descartes et de Newton, découvre la pesanteur de l'air; d'Hornalius d'Halloy fonde la géologie; Quetelet, la physique sociale, l'anthropométrie et la statistique. Minkelleers trouve le gaz d'éclairage; Solvay en étudie les sous-produits et crée l'industrie de la soude. Palfyn invente le forceps et Ghislain transforme le traitement des maladies mentales. Le physicien Plateau fait sur les liquides en lames minces des recherches qui sont demeurées fondamentales; le chimiste Stas détermine avec une rigueur qui n'a pas été surpassée les poids atomiques des éléments, qui, on le sait, renferment en synthèse toutes les propriétés des substances simples composant l'univers. Gramme crée la dynamo industrielle; Van Rysselberghe invente la transmission simultanée par un même fil des communications télégraphiques et téléphoniques; Brialmont, successeur de Vauban, renouvelle l'art des fortifications par son système polygonal, ses camps retranchés et ses forts à coupoles; Le Boulengé invente le chronographe pour calculer la vitesse des projectiles. Dans le domaine des sciences, les Van Beneden, Melsens, Spring, Henry, Van Gehuchten, Fredericq, Dumortier, de Kerchove de Denterghem, Bommer, Errera, Mas-sart, Paul Héger, Dollo, Brachet, Bordet ont produit des travaux marquants, justement estimés.

De nos jours, l'activité scientifique des Belges s'est portée principalement sur les applications industrielles de la science; par exemple, les travaux de Dwelshauvers-Dery ont le mieux fait connaître le rendement de la machine à vapeur; ceux de l'ingénieur Éric Gérard sur les applications industrielles de l'électricité sont originaux et classiques; le corps des ingénieurs des mines avec les Harzé, les Watteyne, chargé par le gouvernement

des États-Unis de donner son avis sur la réforme du régime des mines de l'Union, est le premier du monde comme science et compétence pratique.

Les lettres belges furent illustrées dans le passé par les Frois-sart, les de Commynes, les Juste-Lipse, les Marnix de Sainte-Aldegonde, les de Ligne; leur admirable lignée se renouvelle avec éclat dans les Conscience, Van Hasselt, Maeterlinck, Verhaeren, Lemonnier, Max Waller, Rodenbach, Van Lerberghe, Giraud, Gilkin, Eekhoud, De Molder. C'est un Belge encore, le jésuite Jean Bolland, qui entreprend au xvii^e siècle le vaste et précieux recueil de *Vies des Saints*, monument d'histoire universelle dont la publication se poursuit encore aujourd'hui à Bruxelles par les soins de ses continuateurs, les Bollandistes. Dans les sciences juridiques, les De Facqz, Faider, Laurent, Thonissen, Nypels, Haus, Leclercq, Mesdach de ter Kiele, d'Elhouligne, Rolin-Jacquemys, Jules Le Jeune, Edm. Picard, d'Hoffschmidt, Ad. Prins, Ern. Nys, sont des maîtres dont les écrits font autorité. Les sciences historiques sont illustrées par les Moke, Juste, Van Bemmel, Vanderkindere, Kurth, Discailles, Pirenne, Fredericq, Franz Cumont, Bacha. Si, au moyen âge, Philippe le Bon fonde à Bruges la Toison d'Or, le premier ordre de chevalerie créé pour les grands, qui est demeuré le premier en Espagne et en Autriche, c'est aussi sur la terre de Flandre, à Gand, que les d'Artevelde luttent pour le peuple contre les princes, s'efforçant d'organiser la démocratie. Et, après des siècles, ces traditions démocratiques ressuscitent plus ardentes sur le même sol de Flandre; renouvelées par les travaux scientifiques de transformisme social des Quetelet, Dupcétiaux, Collins, Brück, De Molinari, Emile de Laveleye, De Paep, De Greef, Denis, Vandervelde, elles se répandent dans toute la Belgique, fortifiées par l'œuvre coopérative des socialistes Anseele, Volders, Bertrand, Demblon et vivifiées par l'intense propagande de mille apôtres populaires.

Quant à la science politique et à l'art du gouvernement, Léopold I^{er}, les de Gerlache, Van de Weyer, Rogier, Frère-Orban, Bara, Nothomb, Malou, Beernaert, Van Praet, Devaux, Orts, Lambermont, Banning, Brialmont, Van Neuss, Greindl, Capelle, se sont montrés, dans la direction des affaires belges, administrateurs instruits, sagaces et désintéressés. A maintes reprises, les dirigeants étrangers ont eu recours à l'expérience de tels hommes pour les consulter ou leur confier des arbitrages.

Il n'est pas de nation qui ait fourni proportionnellement dans tous les domaines une pléiade aussi compacte d'hommes de grande valeur. La Belgique, avec ses traditions et ses gloires, avec ses universités, ses établissements scientifiques, ses instituts de hautes études, ses musées, ses laboratoires, ses écoles spéciales de tous genres, ses conservatoires, ses académies de beaux-arts, s'affirme comme un centre d'art et de sciences exceptionnel, tout préparé à sa belle mission future, en raison même du prestige de son passé illustre.

XVII. — Si la Belgique semble particulièrement qualifiée pour se voir investir de l'honneur et des charges du District fédéral, de tout point elle est digne d'aspirer à ce rôle. Est-il besoin d'insister sur le rang distingué qu'elle a su acquérir toute seule dans la famille des nations, sans nulle protection étrangère, grâce à son travail, son esprit d'ordre et sa prévoyance? Sans doute, ce résultat heureux, elle le doit d'abord à elle-même; mais elle en est aussi redevable aux bienfaits d'une paix durable et féconde. Son activité débordante n'est pourtant pas de nature à inquiéter aucune autre nation, car, par la force même des choses, l'ambition belge devra demeurer exempte de toute arrière-pensée agressive, dominatrice ou conquérante.

Sa position, ses origines, ses traditions, son industrie, son commerce, son besoin d'expansion, ses œuvres mêmes font de la Belgique un merveilleux creuset, apte aux fusions et aux alliages que le progrès international impose et exige. Au point de vue matériel, sa situation économique toute spéciale la transforme en un instrument efficace de paix générale.

La Belgique importe la moitié de ses moyens d'existence et une partie des matières premières de son industrie; elle exporte surtout les produits ouvrés de son travail. Le mouvement de son commerce spécial atteint le chiffre fantastique de plus de six milliards et demi de francs (1), et son transit s'élève à plus de deux milliards. Trois quarts de cet immense commerce, elle

(1) Le montant total des fortunes belges est évalué à 27 milliards de francs, produisant un revenu d'environ 900 millions. Le total des revenus annuels du commerce, de l'industrie et du travail est estimé à 4 milliards 600 millions. Les capitaux d'épargne déposés à la Caisse générale d'épargne s'élèvent à la somme de 1 milliard et demi de francs.

(1) Le commerce spécial de la Belgique s'est élevé, en 1910, au chiffre de 6 621 747 622 francs, dont 3 773 622 825 francs d'importations et 2 848 124 797 francs d'exportations.

les fait avec ses voisins immédiats. La Belgique représente ainsi une vaste maison de commerce qui unit étroitement ses clients français, allemands, anglais, hollandais. Détruire cette maison serait provoquer un désastre. La consolider, au contraire, sera servir les intérêts de la prospérité générale en accroissant les chances de paix, car l'intermédiaire belge forme tampon entre ses voisins puissants, et, par un courant ininterrompu de relations amicales, établit entre eux une atmosphère d'apaisement. Certes le développement du commerce et des moyens de communication, qui fut général dans le monde, a favorisé l'essor de la Belgique contemporaine. Il n'en est pas moins vrai que l'expansion hardie ou généreuse des Belges se manifesta partout, dans tous les domaines et à toutes les époques. Jadis, la foi religieuse, et non l'intérêt, stimula leur vaillance. Le chef de la première croisade, Godefroid de Bouillon, premier roi de Jérusalem, naît en Belgique, et Pierre l'Ermite vient y mourir. Ce n'est pas seulement par les armes et en Terre Sainte que se distinguent les Belges intrépides, proclamés déjà par César les plus valeureux des Gaulois. De hardis marins et pêcheurs flamands organisent des expéditions au Groenland et à Terre-Neuve. On retrouve aux Açores une colonie flamande datant du x^e siècle : un patois flamand déformé y est encore en usage et les femmes portent le manteau à long capuchon particulier aux femmes flamandes. Des tisserands de Flandre émigrent en Angleterre et y établissent des colonies prospères, telles que Norwich, où leurs descendants se reconnaissent à de vieilles coutumes, notamment celle de l'élevage des canaris (1). Des artisans wallons, habiles dans le travail des forges, sont attirés à prix d'or en Suède et en Moscovie pour y implanter les procédés belges. Puis de véritables colonies belges naissent en Transylvanie et en Silésie. Sur terre et sur mer les Belges se signalent. Si les exploits des Gueux de mer et des corsaires d'Ostende sont fameux, le courage de l'infanterie wallonne ne l'est pas moins ; ce sont, d'ailleurs, les communiers flamands qui créent la tactique de l'infanterie contre la chevalerie française. En 1652, des Flamands colonisent Nordstrand, île de la mer du Nord, sur les côtes de Schleswig. En 1698, se fonde la Compagnie belge des Indes Orientales, et, en 1723, à Ostende, la célèbre Compagnie des Indes. Dans le Nord de la France et le Pas-de-Calais, anciennes provinces belges d'ailleurs, des régions entières doivent aux Belges l'essor de leur industrie. Outre mer, sous Léopold I^{er}, dans la période 1841-1856, de premiers essais de colonisation belge sont tentés en Amérique, à Santo-Thomas de Guatémala, mais sans succès (2). Sous le climat torride de l'Equateur, des Belges, véritables héros, ouvrent à la civilisation la région mystérieuse du cœur de l'Afrique, dans une œuvre admirable et rapide, poursuivie avec méthode et ténacité au moyen de ressources pécuniaires des plus limitées. Tandis que le Père De Smet, l'apôtre des Montagnes Rocheuses, civilise la partie sauvage de l'Amérique du Nord, ailleurs, au fond du Pacifique, un saint, le Père Damien (Joseph de Veuster), l'apôtre de Molokai (îles Sandwich), consacre son existence à soigner et à consoler les lépreux ; il meurt frappé lui-même de la terrible infection. Et plus loin encore, à travers les banquises du pôle Sud, flotte avec hardiesse le drapeau belge planté sur des terres inconnues par le brave navigateur de Gerlache, assisté du D^r Cook, de Lecointe, Danco et Arctowsky. Partout les Belges ont essaimé. Un relevé récent montre qu'il existait au début du x^e siècle 4 158 établissements financiers, industriels, commerciaux ou agricoles, fondés et dirigés par eux, répartis dans l'univers entier (3), indépendamment des nombreuses missions religieuses confiées aux ordres, congrégations et communautés belges.

Au point de vue des œuvres intellectuelles et morales de caractère international, le rôle expansif de la Belgique n'est pas moins considérable et glorieux. Dès 1836, elle fonde et inaugure les Congrès internationaux périodiques qui, remplaçant pour ainsi dire les conciles du passé, sont devenus dans chaque branche d'études des parlements internationaux, auxiliaires utiles du progrès des sciences (4). Issue d'un arbitrage, la Belgique est de

toutes les nations celle qui a contribué le plus à répandre le principe de l'arbitrage, noble idée de pacification et de justice. Sur son sol se réunit en 1848 le premier Congrès international de la Paix qui se soit jamais tenu. Un Belge, Louis Bara, avocat à Mons, proclamé lauréat du premier concours de la Paix, a le mérite d'établir le plan de « la Science de la Paix » ; son mémoire couronné formule le mieux la synthèse de l'idée pacifiste et donne les bases de la solution du problème (1). C'est aussi la Belgique qui, pour la première fois, invite en 1873, à Gand, les juriscultes des deux mondes à constituer chez elle l'Institut de Droit international, l'une des créations les plus indispensables de l'œuvre pacifique. C'est en Belgique encore que, sur l'initiative du czar, se tient en 1874 la première Conférence internationale relative aux lois et aux règles de la guerre ; la Conférence de la Haye de 1899 ne fit que reprendre le projet de codification internationale, élaboré à Bruxelles vingt-cinq ans auparavant. Lors de la Conférence internationale de Paris en 1865, l'initiative d'un Belge, M. Vincent, directeur général des télégraphes et délégué de la Belgique, fait décider l'institution du Bureau international des télégraphes, le premier du genre, qui servit de modèle à tous les organismes similaires fondés depuis. Plus tard, sous l'inspiration de Léopold II, assisté de Belges éminents, tels que les Lambermont, Banning, Couvreur, Émile de Laveleye, Goblet d'Alviella, se réunit la Conférence géographique de Bruxelles dans le but de faire pénétrer sur le sol de l'Afrique centrale les lumières de la civilisation. L'Association internationale africaine est fondée ; elle donne naissance à l'Association internationale du Congo ; puis se constitue l'État indépendant du Congo, qui a le mérite de créer et d'organiser la première administration internationale homogène. Ainsi la plupart des initiatives internationales appartiennent à la Belgique ou y ont trouvé un champ et des moyens de propagation plus favorables. Bruxelles est devenu l'un des centres les plus actifs de la vie internationale. Parmi les 185 œuvres et institutions internationales qui existent sur la Terre, les unes dues à l'initiative des souverains ou des gouvernants, les autres provoquées par des particuliers, groupes ou associations, 67 ont leur siège permanent fixé en Belgique. Par ses traditions et ses œuvres, la Belgique se manifeste le pays international par excellence, le mieux qualifié pour devenir le District Fédéral du Monde (2).

XVIII. — Les avantages de sa situation unique désignent le territoire belge comme l'endroit le plus convenable à l'établissement du centre mondial. Nous croyons l'avoir démontré. Ce choix s'impose, encore et surtout, au point de vue stratégique. Placée à l'intersection des trois grandes races humaines qui se partagent l'hégémonie du monde, la Belgique représente leur zone de con jonction ; elle forme leur trait d'union et leur nœud inséparable ; elle est une clé de position, dominant la voie la plus directe et la meilleure de leurs communications réciproques. Aussi a-t-elle toujours été dans le passé la ligne naturelle d'invasion. Tous les grands capitaines, César, Attila, Clovis, Charlemagne, Charles le Téméraire, Charles-Quint, Philippe II, d'Albe, Louis XIV, Condé, Turenne, Vauban, Luxembourg, Villars, Maurice de Saxe, Orange, Eugène, Marlborough, Dumouriez, Napoléon, Wellington, Blücher ont foulé son sol, se disputant ses plaines et ses villes. Les souvenirs de l'histoire recommandent de ne point laisser le District fédéral exposé aux hasards de surprises belliqueuses. S'il faut l'ouvrir à tous dans la paix, il faudra aussi le fermer à tous dans la guerre. D'ailleurs, selon les vues des constituants américains, le District fédéral devait être protégé et devenir un camp retranché, centre d'arsenaux et de magasins. En fait, lors de la guerre de Sécession, en 1861, Washington fut

renées et congrès internationaux de caractère pacifiste, dus à l'initiative belge et réunis dans le pays de 1836 à 1905 ; elle signale en outre les conséquences principales que ces œuvres ont produites.

(1) A la seconde session du Congrès de la Paix, le 22 août 1849, Louis Bara reçut des mains de Victor Hugo son triomphal prix de la paix. Le mémoire couronné semblait condamné à périr dans l'oubli ; en 1872, la loge « les Amis philanthropes » de Bruxelles lui assura les honneurs d'une tardive impression. Louis Bara méconnu était mort, en 1857, de chagrin et de misère. Nous avons rappelé cette fin douloureuse dans *les Belges et la Paix*.

(2) Sur ces 185 institutions internationales, 164 ont un siège fixe et permanent ; 67, soit le tiers, sont établies en Belgique ; 27 en Suisse ; 25 en France ; 10 aux États-Unis ; 9 en Allemagne ; 9 en Grande-Bretagne ; 6 en Scandinavie ; 5 en Hollande ; 4 en Italie ; 2 à Monaco.

(1) L'élevage des oiseaux (canaris, pinsons, pigeons voyageurs) et de la volaille (poulets de Bruxelles) fut toujours une occupation ou un passe-temps préféré des Belges.

(2) Dès 1837, les Belges étudièrent une foule de projets de colonisation sur tous les points du globe.

(3) Ces établissements belges se répartissent ainsi : Europe, 742 ; Asie, 41 ; Afrique, 131 ; Amérique, 233 ; Océanie, 11.

(4) Notre étude, *les Belges et la Paix*, rappelle l'ensemble des confé-



CARTE HISTORIQUE DE LA BELGIQUE.

le point de concentration et le centre de ravitaillement des troupes de l'Union. Nous devons nous inspirer de cette idée et de cette expérience pour faire du District mondial un tel centre. Un vaste camp retranché protégera Anvers, métropole internationale. Ainsi se réalisera, — cette fois dans une pensée exclusive de progrès et de paix, — la conception des Vauban, Washington, Napoléon I^{er} et Brialmont. Anvers ne sera pas le pistolet braqué sur le cœur de l'Angleterre, selon le rêve d'hier de Bonaparte et l'ambition mal dissimulée de pangermanistes actuels, mais un formidable camp retranché destiné à sauvegarder la neutralité belge et à garantir l'inviolabilité du District fédéral mondial contre ceux qui voudraient détruire la paix du monde pour satisfaire leurs intérêts égoïstes mesquins. Jusqu'à l'heure encore bien lointaine du désarmement général, sous la garde des Belges et la protection de la Confédération mondiale, Anvers et les forts de la Meuse, défendant le District fédéral, constitueront entre les trois grandes races latine, germanique et anglo-saxonne, un inexpugnable boulevard de la Paix.

XIX. — On peut se demander pour quelles raisons la diplomatie officielle s'est ingéniée à contrecarrer l'action sincère et spontanée des peuples et des hommes et à enrayer l'évolution naturelle des choses; pourquoi elle a entendu éparpiller les bureaux et offices internationaux au lieu de les grouper et de les centraliser; pourquoi elle a cru bon de réunir les Conférences de la Paix à la Haye et d'y installer le siège de la Cour internationale d'arbitrage. Les raisons en sont diverses, spécieuses et toutes de circonstances.

Le premier bureau international permanent, celui des télégraphes, dû à l'initiative belge cependant, fut établi en 1863 à Berne et non à Bruxelles, parce que l'Empire français, alors tout-puissant, convoitait la Belgique. L'installation de bureaux internationaux sur le sol belge eût contrarié les visées absorbantes de Napoléon III, en affermissant la situation de la Belgique comme État indépendant et neutre. C'est pourquoi, sur la proposition de la France, la Conférence internationale des télégraphes choisit Berne et non Bruxelles. Quand plus tard, en 1874,

l'initiative allemande, énergiquement secondée par la Belgique, parvint à constituer l'Union postale universelle, l'Allemagne reconnaissante proposa de fixer à Bruxelles le siège de l'Union; des groupes agirent aussitôt sous main pour lui faire échec, par pur esprit d'opposition, ce qui se concevait au lendemain de 1870. Au premier tour de scrutin, les voix se partagèrent entre la Belgique et la Suisse, qui obtinrent chacune dix suffrages. Berne l'emporta à la seconde épreuve sans raison logique et plausible. La même année se tenait à Bruxelles la Conférence internationale pour élaborer un projet de règlement international des lois et coutumes de la guerre; elle était réunie sur l'invitation d'Alexandre II de Russie, l'empereur humanitaire, imbu d'idées libérales et progressives dont il avait donné la preuve sincère en décrétant généreusement l'abolition du servage. Les Conférences de la Paix tenues à la Haye en 1899 et en 1907, qui reprirent l'œuvre de 1874, furent convoquées au contraire sous le régime de recrudescence de réaction sanguinaire de la Bureaucratie. Or l'autocratie russe bouda longtemps la Belgique, parce qu'elle s'était émancipée par la voie révolutionnaire, précisément contre la Maison d'Orange-Nassau apparentée aux Romanoff, et que de plus, en se constituant en État libre, elle s'était donné une constitution « incendiaire », selon le mot du czar Alexandre I^{er}, et avait, la première, déchiré le traité de Vienne, œuvre de la Sainte-Alliance dirigée contre les aspirations libérales des petits peuples opprimés par les grands. Aussi la Russie autocratique fut-elle la dernière à reconnaître, malgré elle, l'indépendance de la Belgique. Elle ne le fit qu'en 1853, moins par sympathie tardive pour les Belges que par sourde hostilité envers la restauration impérialiste de la veille en France. Lors des Conférences de la Haye, réunies sur l'initiative de Nicolas II et sous le règne sanglant de la Bureaucratie triomphante, on prétextait que la Belgique, dirigée alors par un gouvernement catholique, ne pourrait consentir à exclure la Papauté du concert des nations; et l'on préféra confier à un gouvernement protestant la mission d'inviter tous les souverains et chefs d'États, à l'exclusion du Souverain Pontife. Les promoteurs de la première Conférence de la Paix voulurent aussi rendre leur œuvre populaire et lui

donner une sorte de caractère idyllique, en plaçant toutes les nations et l'idée de la Paix sous l'égide d'une souveraine idéale, jeune fille de dix-huit ans.

Ce sont donc des raisons toutes particulières et bien insuffisantes qui ont amené l'ancienne diplomatie à refuser de reconnaître les droits de la Belgique. Il ne faut point s'en étonner. En toutes choses, d'ailleurs, le progrès procède par étapes et par tâtonnements; fruit de l'expérience, il est la résultante de transformations et d'améliorations successives. Il en sera ainsi pour la constitution du District fédéral mondial. De même que, dans tous les pays, les capitales et les sièges des gouvernements, fixés d'abord arbitrairement, se sont successivement déplacés pour s'installer à leur centre de gravité véritable, de même les institutions internationales changeront à leur tour de résidence pour se grouper et établir leurs assises définitives au point de concentration rationnel imposé par la nature des choses, c'est-à-dire par la justice et l'utilité générale. Si l'obstination inconsidérée des dirigeants se refusait à admettre cette évidence, viendrait un jour où la volonté éclairée des peuples s'affirmerait pour réaliser elle-même toute seule l'œuvre de vérité historique.

XX. — Non seulement la Belgique mérite l'honneur et le privilège de devenir le District fédéral mondial; elle en est digne;

elle y a droit. Durant des siècles, son territoire servit de champ de bataille à l'Europe et la possession de son sol fut l'enjeu des luttes sanglantes engagées en vue d'une vaine et illusoire suprématie politique. Durant des siècles, ses habitants eurent à subir le joug pesant de l'oppression étrangère, tour à tour bourguignonne, espagnole, autrichienne, française, hollandaise. Chez elle se sont renouvelés les assauts furieux et sanglants des races germanique et latine; c'est à la ligne même de séparation des langues, à la ligne de partage des eaux et des races, que se livra la bataille la plus épique des temps modernes, Waterloo, source du pacifisme. Où fut le champ de désolation, de dévastation et de carnage, où fut aussi le berceau de l'idée pacifique, là doit être érigé le Temple de la Paix. C'est le prix du sang. Ce sera encore la revanche du bon sens humain; ce sera enfin et surtout l'œuvre consolante et réparatrice de la Justice immanente. Ainsi le commandent l'honneur, la raison et le droit, supérieurs aux combinaisons éphémères du bon plaisir capricieux des empereurs et des rois du temps jadis.

Louis FRANK (de Bruxelles)

Avocat,

Docteur en droit, Docteur spécial en droit public,
Lauréat des universités de Paris et de Bologne.



BIBLIOGRAPHIE DE LA BELGIQUE

Notre *Bibliographie de la Belgique* est complète dans sa brièveté voulue. Destinée essentiellement au grand public, elle ne signale pas directement, à la vérité, tel cartulaire qui pourrait être utile à l'historien, telle notice dont l'importance apparaîtrait considérable au spécialiste. Mais elle est conçue de telle sorte, les ouvrages généraux qui y figurent ont une telle valeur, s'appuient sur une documentation si abondante, que ce spécialiste même dont nous parlions à l'instant trouvera dans les indications bibliographiques multipliées en ceux-ci le complément de nos propres indications. En un mot, elle mentionne et classe méthodiquement, parmi les meilleures publications se rapportant au pays, toutes celles qui sont facilement accessibles à chacun et donnent aussitôt la faculté d'approfondir un sujet déterminé.

L'édition que nous citons est toujours celle qu'il convient de se procurer de préférence. C'est souvent la dernière; c'est quelquefois l'édition primitive ou une édition intermédiaire.

LE PAYS

- Cartes diverses publiées par le gouvernement.
HOUBEAU (J.-C.). — Essai d'une géographie physique de la Belgique (Bruxelles, 1854).
QUETELET (Adolphe). — Météorologie de la Belgique (Bruxelles, 1867).
LANCASTER (Albert) et VINCENT (J.). — Annuaire météorologique (Bruxelles, 1901-....).
MOURLON (Michel). — Géologie de la Belgique (Bruxelles, 1880-1881).
VAN DEN BROECK (Ernest), MARTEL (E.-A.) et RAHUR (Ed.). — Les Cavernes et les rivières souterraines de la Belgique (Bruxelles, 1910).
MASSART (Jean). — Esquisse de la géographie botanique de la Belgique (Bruxelles, 1910).
CRÉPIN (François). — Manuel de la flore de Belgique (Bruxelles, 1884).
DURAND (Théophile). — Prodrome de la flore belge (Bruxelles, 1899-....).
LAMEERE (Aug.). — Manuel de la faune de Belgique (Bruxelles, 1895-....).
GUICCIARDINI (L.). — Description de tout le Pays-Bas (Anvers, 1568).
Les Délices des Pays-Bas, ou description géographique et historique des XVII provinces belges (Liège, 1769).
Les Délices du pays de Liège (Liège, 1738-1744).
BRUYLANT (Emile). — La Belgique illustrée (Bruxelles, 1890-1891).
LEMONNIER (Camille). — La Belgique (Bruxelles, 1904).
JOURDAIN (Alf.), VAN STALLE (L.) et HEUSCH (El. de). — Dictionnaire encyclopédique de géographie historique du royaume de Belgique : description de ses 9 provinces et de ses 2 603 communes, sous le rapport topographique, statistique, administratif, judiciaire, industriel, commercial, militaire, religieux, historique, littéraire, biographique et monumental (Bruxelles, 1895-1896).
SOMVILLE (Edmond). — La Belgique historique, monumentale et pittoresque : répertoire bibliographique à l'usage du touriste (Bruxelles, 1903).
TOURING-CLUB DE BELGIQUE. — Panorama de la Belgique (Bruxelles, 1903-1905).

LES RACES

- QUETELET (Adolphe). — Physique sociale (Bruxelles, 1869).
VANDERKINDERE (Léon). — Recherches sur l'ethnologie de la Belgique (Bruxelles, 1872).
— — Nouvelles Recherches sur l'ethnologie de la Belgique (Bruxelles, 1879).
DEPONT (Edouard). — L'Homme pendant les âges de la pierre dans les environs de Dinant (Bruxelles, 1872).
RUTOT (A.). — Le Préhistorique dans l'Europe centrale (Namur, 1904).
QUATREFAGES (A. de). — Histoire générale des races humaines (Paris, 1887).
— — Classification des races humaines (Paris, 1889).
PICARD (Edmond). — Essai d'une psychologie de la nation belge (Bruxelles, 1907).
Bulletin de la Société d'anthropologie de Bruxelles.

LES LANGUES

- DE VRIES (M.), etc. — *Woordenboek der Nederlandsch taal* (la Haye, 1864-...).
Bulletin du Dictionnaire général de la langue wallonne (œuvre en préparation), publié par la Société de littérature wallonne de Liège.
GRANDGAGNAGE (Ch.). — Dictionnaire étymologique de la langue wallonne (Bruxelles, 1880).
REMACLE (L.). — Dictionnaire wallon-français (Liège, 1839-1843).
FORIR (A.). — Dictionnaire liégeois-français (Liège, 1866-1874).
PIRSOUL (L.). — Dictionnaire wallon-français (dialecte namurois) [Malines, 1902-1904].
SIGART (J.). — Glossaire étymologique montois, ou dictionnaire du wallon de Mons (Bruxelles, 1866).
KURTH (Godefroid). — La Frontière linguistique en Belgique et dans le nord de la France (Bruxelles, 1896-1898).
COUROUBLE (Léopold). — Notre Langue, notre accent (Bruxelles, 1908).
DE KILPER (D.). — Le Français de Bruxelles (Bruxelles, 1910).

LES RELIGIONS

- Les ouvrages généraux sur les populations préhistoriques, sur les Celtes, sur les Germains et sur la science des religions.
GHESQUIÈRE (J.). — *Acta sanctorum Belgii* (Bruxelles, 1783-1794).
DE REUME (Aug.). — Les Vierges miraculeuses de la Belgique (Bruxelles, 1856).
BERLIÈRE (Ursmer). — *Monasticon belge* (Maredsous, 1890-....).
NIMAL (H.). — Les Béguinages (Bruxelles, 1908).
DEFAU (J.-B.). — La Belgique chrétienne : histoire de la religion en Belgique depuis l'introduction du christianisme jusqu'à nos jours (Liège, 1847; resté inachevé).
DUVERGER (Arthur). — La Vauderie dans les Etats de Philippe le Bon (Arras, 1885).
— — L'Inquisition en Belgique (Verviers, 1888).
FREDERICQ (Paul). — *Corpus documentorum Inquisitionis hereticæ pravitatis neerlandicæ* (Gand, 1889-....).
HUBERT (Eug.). — Etude sur la condition des protestants en Belgique depuis Charles-Quint jusqu'à Joseph II (Bruxelles, 1882).
MEYHOFFER (J.). — *Lo Martyrologo protestant des Pays-Bas* (Bruxelles, 1908).
OUVERLEAUX (E.). — Notes et documents sur les Juifs de Belgique sous l'ancien régime (Paris, 1883).
ULLMANN. — *Studien zur Geschichte der Juden in Belgien bis zum XVIII Jahrhundert* (Anvers, 1909).
MALLÉ (L.). — *La Franc-Maçonnerie belge* (Bruxelles, 1906).

LE DROIT

- Les volumes de coutumes, placards, etc., édités par la Commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances de la Belgique.
CANAERT (J.-B.). — *Hydraegen tot de kennis van het oude strafrecht in Vlaenderen* (Gand, 1835).
BRITZ (J.). — *Code de l'ancien droit belge* (Bruxelles, 1847).
DEFACQZ (Eug.). — *Ancien droit belge* (Bruxelles, 1846-1873).
POULLET (Edmond). — *Histoire du droit pénal dans l'ancien duché de Brabant* (Bruxelles, 1867-1870).
— — *Essai sur l'histoire du droit criminel dans l'ancienne principauté de Liège* (Bruxelles, 1874).
ROUSSEL (Camille). — *La Justice belge au début du XX^e siècle* (Bruxelles, 1909).
PICARD (Edmond), etc. — *Pandectes belges : encyclopédie de législation, de doctrine et de jurisprudence* (Bruxelles, 1878-....; le 100^e volume, qui va jusqu'au mot « Société particulière », a paru en 1910).
GARCIA DE LA VEGA (Désiré de) et DE BUSSCHER (Alphonse). — *Recueil de traités et conventions concernant le royaume de Belgique* (Bruxelles, 1850-....).
Pasinomie, recueil des lois et arrêtés (Bruxelles).
Pasicrisie, recueil de la jurisprudence (Bruxelles).
PICARD (Edmond), LARCIER (Ferdinand) et VAN ARENBERGH (Emile). — *Bibliographie générale et raisonnée du droit belge* (Bruxelles, 1882-1890-1910).

LES INSTITUTIONS POLITIQUES ET SOCIALES

- VANDERKINDERE (Léon). — *Introduction à l'histoire des institutions de la Belgique au moyen âge* (Bruxelles, 1890).
POULLET (Edmond). — *Origines, développements et transformations des institutions dans les anciens Pays-Bas* (Louvain, 1882-1892).
JUSTE (Théodore). — *Histoire des Etats Généraux des Pays-Bas de 1465 à 1790* (Bruxelles, 1864).
POULLET (Prosper). — *Les Institutions françaises de 1795 à 1814 : essai sur les origines des institutions belges contemporaines* (Bruxelles, 1907).
RICHALD (Louis). — *Histoire des finances publiques de la Belgique depuis 1830* (Bruxelles, 1885).
KUBORN (Hyacinthe), etc. — *Aperçu historique de l'hygiène publique en Belgique depuis 1830* (Bruxelles, 1904).
VERMEERSCH (A.). — *Manuel social : la législation et les œuvres en Belgique* (Louvain, 1909).
PICARD (Edmond). — *Histoire du suffrage censitaire en Belgique depuis 1830* (Bruxelles, 1883).
GOBLET D'ALVIELLA (Eugène). — *La Représentation proportionnelle en Belgique : histoire d'une réforme* (Bruxelles, 1900).
FRANK (Louis). — *Essai sur la condition politique de la femme* (Paris, 1892).
ERRERA (Paul). — *Traité de droit public belge* (Bruxelles, 1908).
DESCAMPS (Edouard). — *La Neutralité de la Belgique au point de vue historique, diplomatique, juridique et politique* (Bruxelles, 1902).
Almanach officiel du royaume de Belgique (Bruxelles), publié depuis 1840 et auquel sert d'introduction un volume édité sous ce titre : *Almanach de la Cour de Bruxelles sous les dominations autrichienne et française, la monarchie des Pays-Bas et le gouvernement belge, de 1725 à 1840*. — *Moniteur belge* (Bruxelles); *Annales parlementaires et Documents parlementaires* (Bruxelles).

L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE

- ERRERA (Paul). — *Les Masuirs : recherches sur quelques vestiges des formes anciennes de la propriété en Belgique* (Bruxelles, 1891).
DES MAREZ (Guillaume). — *Etude sur la propriété foncière des villes du moyen âge et spécialement en Flandre* (Gand, 1898).

- VANDERVELDE (Emile). — La Propriété foncière en Belgique (Paris, 1900).
 HUYSMANS (Camille). — La Plus-Value immobilière dans les communes belges (Gand, 1909).
 JACQUART (Camille). — Etude de la démographie statique et dynamique des agglomérations urbaines (Bruxelles, 1903).
 REIFFENBERG (Frédéric DE). — Essai sur la statistique ancienne de la Belgique jusque vers le XVII^e siècle (Bruxelles, 1832-1835).
 CAUDERLIER (Em.). — L'Évolution économique du XIX^e siècle (Bruxelles, 1903).
 DENIS (Hector). — La Dépression économique et l'histoire des prix (Bruxelles, 1892-1895).
 — Atlas de statistique économique, financière et sociale de la Belgique, comparée aux autres pays (Bruxelles, 1908-....).
 BRANTS (Victor). — Histoire des classes rurales aux Pays-Bas jusqu'à la fin du XVIII^e siècle (Bruxelles, 1881).
 Les Enquêtes de 1846 et de 1886 sur la condition des classes laborieuses, publiées par le gouvernement.
 DUCPÉTHAUX (Edouard). — Budgets économiques des classes ouvrières en Belgique : subsistances, salaires, population (Bruxelles, 1855).
 VARLEZ (Louis). — Les Salaires dans l'industrie gantoise (Bruxelles, 1901-1904).
 SLOSSE (A.) et WAXWEILER (E.). — Enquête sur le régime alimentaire de 1065 ouvriers belges (Bruxelles, 1910).
 MEYNE (A.-J.). — Etudes d'hygiène publique et sociale et de géographie médicale appliquées à la Belgique (Liège, 1874).
 EYVARD (Léon) et BOGHAERT (Arthur). — La Santé du peuple; traduction italienne de Belisario Marconi, avec nombreuses additions (Macerata, 1886).
 BERTRAND (Louis). — Le Logement de l'ouvrier et du pauvre en Belgique (Bruxelles, 1888).
 CAUDERLIER (Em.). — L'Alcoolisme en Belgique (Bruxelles, 1893).
 DESTREÉ (Jules) et HALLET (Max). — Code du travail (Bruxelles, 1904).
 ABEL (Gustave). — Code industriel belge (Bruxelles, 1905, et suppléments).
 BRANTS (Victor). — Législation du travail comparée et internationale (Louvain, 1903).
 VANDERVELDE (Emile). — Les Associations professionnelles d'artisans et ouvriers en Belgique (Bruxelles, 1891).
 DUCHESNE (L.). — Les Syndicats ouvriers belges (Bruxelles, 1905).
 HAMANDE (Louis) et BURNY (Frédéric). — Histoire, exposé des opérations et statistique des caisses d'épargne en Belgique, considérées spécialement au point de vue des classes laborieuses (Louvain, 1902).
 SOENENS (Albert) et PERPIÈTE (D.). — La Mutualité en Belgique (Bruxelles, 1911).
 BERTRAND (Louis). — Histoire de la coopération en Belgique (Bruxelles, 1901-1902).
 GILON (Ernest). — La Lutte pour le bien-être (Verviers, 1888).
 SEEBORN ROWNTREE (B.). — Comment diminuer la misère : études faites en Belgique par un Anglais; traduction française de A.-J.-A. Hotermans (Paris, 1910).
 BERTRAND (Louis). — Histoire de la démocratie et du socialisme en Belgique depuis 1830 (Bruxelles, 1905-1907).

LES MŒURS, LES COUTUMES, LES TRADITIONS

- SCHAYES (A.-G.-B.). — Essai historique sur les usages, les croyances, les traditions, les cérémonies et pratiques religieuses et civiles des Belges anciens et modernes (Louvain, 1834).
 MOKE (H.-G.). — Mœurs, usages, fêtes et solennités des Belges (Bruxelles, 1847-1849).
 REINSBERG-DÜRINGSFELD (DE). — Traditions et légendes de la Belgique (Bruxelles, 1870).
 WOLF (J.-W.). — Niederländische Sagen (Leipzig, 1843).
 DE COCK (A.) et TEIRLINCX (Is.). — Brabantsch Sagenboek (Gand, 1909-....).
 COREMANS (H.). — L'Année de l'ancien Belgique (Bruxelles, 1844).
 DESOMDIAUX (Maurice). — L'Ornement des mois (Bruxelles, 1910).
 RAADT (J.-Th. DE). — Les Sobriquets des communes belges (Bruxelles, 1904).
 MADOU et VAN HEMELRYCK. — Costumes belges anciens et modernes, militaires, civils et religieux (Bruxelles, 1829).
 DE VIGNE (Félix). — Vade-Mecum du peintre, ou recueil de costumes du moyen âge (Gand, 1845).
 — Recherches historiques sur les costumes civils et militaires des guildes et des corporations de métiers (Gand, 1847).
 MAETERLINCK (L.). — Le Genre satirique dans la peinture flamande (Bruxelles, 1907).
 — Le Genre satirique, fantastique et licencieux dans la sculpture flamande et wallonne (Paris, 1910).
 GHEUDE (Charles). — La Chanson populaire belge (Bruxelles, 1907).
 VAN DUYSSE (Fl.). — Nederlandsch Liederboek (Gand, 1891-1892).
 — Het oude Nederlansche Lied (Anvers, 1903-1908).
 DE COCK (A.) et TEIRLINCX (Is.). — Kinderspel en kinderlust in Zuid-Nederland (Gand, 1902-1907).
 WARSAGE (Rodolphe DE). — Histoire du célèbre théâtre liégeois de marionnettes (Bruxelles, 1905).
 MONSEUR (Eugène). — Le Folklore wallon (Bruxelles, 1892).
 TEIRLINCX (Is.). — Le Folklore flamand (Bruxelles, 1895-1896).
 GARNIR (George). — Bedeker de physiologie bruxelloise (Bruxelles, 1906-1910).
 Bulletin de la Société belge de folklore (Bruxelles); Wallonia (Liège); Volkskunde (Gand).

LES FONDEMENTS DE L'HISTOIRE

- Les cartulaires, les chroniques, les mémoires, les correspondances, les documents inédits de tout genre, publiés par l'Académie royale de Belgique, la Commission d'histoire, les sociétés savantes et les particuliers. — Les inventaires des dépôts d'archives et les catalogues des bibliothèques.
 WAUTERS (Alphonse), BORMANS (S.) et HALKIN (J.). — Table chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant l'histoire de la Belgique (Bruxelles, 1866-....).
 ACADEMIE ROYALE DE BELGIQUE. — Biographie nationale (Bruxelles, 1866-....).
 PIRENNE (Henri). — Bibliographie de l'histoire de Belgique (Bruxelles, 1902).
 SERRURE (C.-A.). — Les Sciences auxiliaires de l'histoire de Belgique : épigraphie, numismatique, sigillographie (Bruxelles, 1893).
 PIRENNE (Henri), etc. — Album belge de diplomatique (Bruxelles, 1908).
 RAADT (J.-Th. DE). — Sceaux armoriés des Pays-Bas et des pays avoisinants : recueil historique et héraldique (Bruxelles, 1897-1903).
 GOETHALS (F.-V.). — Dictionnaire généalogique et héraldique des familles nobles du royaume de Belgique (Bruxelles, 1849-1852).
 VAN LOON (G.). — Histoire métallique des XVII provinces des Pays-Bas depuis l'abdication de Charles-Quint jusqu'en 1716 (la Haye, 1732-1737).

- SERRURE (Raymond). — Dictionnaire géographique de l'histoire monétaire belge (Bruxelles, 1880).
 CUMONT (Georges). — Bibliographie générale et raisonnée de la numismatique belge (Bruxelles, 1883).

LA BELGIQUE A TRAVERS LES SIÈCLES

- PIRENNE (Henri). — Histoire de Belgique (Bruxelles, 1902-....).
 NAMÈCHE (A.-J.) et BALAU (S.). — Cours d'histoire nationale (Louvain, 1853-1894).
 JUSTE (Théodore). — Histoire de la Belgique (Bruxelles, 1894).
 VAN NECK (Léon). — Fastes belges illustrés (Bruxelles, 1905).
 VAN DER LINDEN (H.) et OBBREN (H.). — Album historique de la Belgique (Bruxelles, 1910-....).
 SCHAYES (A.-G.-B.), etc. — La Belgique et les Pays-Bas avant et pendant la domination romaine (Bruxelles, 1877).
 GÉRARD (P.). — Histoire des Francs d'Austrasie (Bruxelles, 1864).
 KURTH (Godefroid). — Clovis (Tours, 1901).
 WARNKENIG (L.) et GÉRARD (P.). — Les Carolingiens (Bruxelles, 1832).
 VANDERKINDERE (Léon). — La Formation territoriale des principautés belges au moyen âge (Bruxelles, 1902-1903).
 MARCOTTY (S.). — Histoire du duché de Lotharingie, depuis le commencement du X^e siècle jusqu'à la fin du XI^e (Bruxelles, 1844).
 KURTH (Godefroid). — Notger de Liège et la civilisation au X^e siècle (Paris, 1905).
 PIRENNE (Henri). — Les Anciennes Démocraties des Pays-Bas (Paris, 1910).
 SMETS (Georges). — Henri I^{er}, duc de Brabant (Bruxelles, 1908).
 DUVIVIER (Charles). — La Querelle des d'Avènes et des Dampierre (Bruxelles, 1894).
 ASHLEY (W.). — James and Philip Van Artevelde (Londres, 1883).
 VANDERKINDERE (Léon). — Le Siècle des Artevelde (Bruxelles, 1907).
 BARANTE (A.-G. DE). — Histoire des ducs de Bourgogne de la maison de Valois; édition belge annotée par Marchal (Bruxelles, 1839).
 FREDERIC (Paul). — Essai sur le rôle politique et social des ducs de Bourgogne dans les Pays-Bas (Gand, 1875).
 HENNE (Alexandre). — Histoire du règne de Charles-Quint en Belgique (Bruxelles, 1858-1860).
 GOSSART (Ernest). — Espagnols et Flamands au XVI^e siècle (Bruxelles, 1905-1906-1910).
 JUSTE (Théodore). — Histoire de la révolution des Pays-Bas sous Philippe II (Bruxelles, 1863-1867).
 KERVYN DE LETTENHOVE (Bruno). — Les Huguenots et les Gueux (Bruxelles, 1882-1885).
 POTVIN (Charles). — Albert et Isabelle (Bruxelles, 1861).
 BRANTS (Victor). — La Belgique au XVII^e siècle: Albert et Isabelle (Bruxelles, 1910).
 LONCHAY (H.). — La Rivalité de la France et de l'Espagne aux Pays-Bas, 1635-1700 (Bruxelles, 1896).
 HUBERT (Eugène). — Les Pays-Bas espagnols et la République des Provinces-Unies depuis la paix de Munster jusqu'au traité d'Utrecht (Bruxelles, 1907).
 VAN KALKEN (Frans). — La Fin du régime espagnol aux Pays-Bas (Bruxelles, 1907).
 GACHARD (Louis). — Histoire de la Belgique au commencement du XVII^e siècle (Bruxelles, 1880).
 DISCALLES (Ernest). — Les Pays-Bas sous le règne de Marie-Thérèse (Bruxelles, 1872).
 VILLERMONT (A.-C.-H. DE). — Marie-Thérèse (Bruxelles, 1895).
 BORGNET (Adolphe). — Histoire des Belges à la fin du XVIII^e siècle (Bruxelles, 1861-1862).
 JUSTE (Théodore). — La Révolution brabançonne de 1789 (Bruxelles, 1885).
 — La République belge de 1790 (Bruxelles, 1885).
 BORGNET (Adolphe). — Histoire de la révolution liégeoise de 1789 (Liège, 1865).
 LANZAC DE LABORIE (L. DE). — La Domination française en Belgique : Directoire, Consulat, Empire (Paris, 1895).
 DELHAÏE (Jules). — La Domination française en Belgique à la fin du XVIII^e et au commencement du XIX^e siècle (Bruxelles, 1907-....).
 MAGNETTE (Félix). — Les Emigrés français aux Pays-Bas (Bruxelles, 1908).
 BERNARDT (F.). — Fastes militaires des Belges au service de la France, 1789-1815 (Bruxelles, 1898).
 NAVEZ (Louis). — Les Quatre-Bras, Ligny, Waterloo, Wavre (Bruxelles, 1910).
 VAN NECK (Léon). — Waterloo illustré (Bruxelles, 1903).
 VAN KALKEN (Frans). — Histoire du royaume des Pays-Bas et de la révolution belge de 1830 (Bruxelles, 1910).
 VAN NECK (Léon). — 1830 illustré (Bruxelles, 1903).
 HUYTTENS DE TERBECQ (Emile). — Discussions du Congrès national de Belgique (Bruxelles, 1844-1845).
 MARTINET (André). — Léopold I^{er} et l'intervention française en 1831 (Bruxelles, 1905).
 — La Seconde Intervention française et le siège d'Anvers en 1832 (Bruxelles, 1908).
 JUSTE (Théodore). — Les Fondateurs de la monarchie belge (Bruxelles, 1865-1882).
 DISCALLES (Ernest). — Charles Rogier (Bruxelles, 1892-1895).
 HYMANS (Paul). — Frère-Orban (Bruxelles, 1905-....).
 TRANNOY (DE). — Jules Malou (Bruxelles, 1905).
 ROBIANO (André DE). — Le Baron Lambert (Bruxelles, 1905).
 GAULOT (Paul). — L'Expédition du Mexique, 1861-1867 (Paris, 1906).
 JUSTE (Théodore). — Léopold I^{er} et Léopold II; leur vie et leur règne (Bruxelles, 1879).
 OLSCHESKY (S.) et GARSOU (J.). — Léopold II, roi des Belges; sa vie et son règne (Bruxelles, 1905).
 MONTHAYE et GERMAIN (Alfred). — Notre Dynastie (Bruxelles, 1910).
 VAN HOOREBEKE (Ladislav). — Histoire de la politique contemporaine de la Belgique depuis 1830 (Bruxelles, 1906).
 BAÏE (Eugène), etc. — L'Entente hollandaise-belge (Bruxelles, 1906).
 HYMANS (Louis), etc. — Histoire parlementaire de la Belgique depuis 1830 (Bruxelles, 1878-....).
 VOITURON (Paul). — Manuel du libéralisme belge (Bruxelles, 1876).
 WOESTE (Charles). — Vingt Ans de polémique (Bruxelles, 1885).
 — Echos des luttes contemporaines (Bruxelles, 1906).
 DESTREÉ (Jules) et VANDERVELDE (Emile). — Le Socialisme en Belgique (Paris, 1903).
 WILMOTTE (Maurice). — La Belgique morale et politique (Bruxelles, 1902).
 GOBLET D'ALVIELLA (Eugène), etc. — Cinquante ans de liberté : 1830-1880; vie politique; sciences, beaux-arts, lettres (Bruxelles, 1880-1881).
 BRAUN (Alexandre), etc. — Notre Pays, 1905 (Bruxelles, 1906-....).

ROSSI (Emile), etc. — La Patrie belge, 1830-1905 (Bruxelles, 1905).
 MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL. — La Belgique, 1830-1905 : institutions, industrie, commerce, etc. (Bruxelles, 1905).
 NED (Edouard). — L'Énergie belge, 1830-1905 (Bruxelles, 1905).
 HUYSMANS (Cam.), DE BROUCKERE (L.) et BERTRANN (Louis). — Soixante-Quinze Années de domination bourgeoise (Bruxelles, 1905).
 xxx. — Vingt-Cinq Années de gouvernement : le parti catholique belge et son œuvre, 1884-1909 (Bruxelles, 1910).
 CHARRIANT (Henri). — La Belgique moderne, terre d'expérience (Paris, 1910).
 LEMONNIER (Camille). — La Vie belge (Paris, 1905).

LES ANNALES DES PROVINCES ET DES VILLES

Nombreux documents et monographies, complètes souvent, dans les publications des sociétés savantes des diverses provinces.
 BUTKENS (C.). — Les Trophées tant sacrés que profanes du duché de Brabant (la Haye, 1724-1746).
 KERVYN DE LETTENHOVE (Bruno). — Histoire de Flandre (Bruxelles, 1847-1850).
 DELWARDE. — Histoire générale du Hainaut (Mons, 1718-1722).
 HÉNAUX (Ferdinand). — Histoire du pays de Liège (Liège, 1872-1874).
 DARIS (J.). — Histoire du diocèse et de la principauté de Liège (Liège, 1888-1891).
 KURTH (Godefroid). — La Cité de Liège au moyen âge (Liège, 1910).
 ERNST (S.-P.). — Histoire du Limbourg (Liège, 1837-1852).
 BERTHOLET (J.). — Histoire ecclésiastique et civile du duché de Luxembourg (Luxembourg, 1741-1743).
 GALLIOT (C.-F.). — Histoire générale, ecclésiastique et civile de la ville et comté de Namur (Liège, 1788-1791).
 CHOTIN (A.). — Histoire de Tournai et du Tournais (Tournai, 1840).
 HENNE (Alexandre) et WAUTERS (Alphonse). — Histoire de la ville de Bruxelles (Bruxelles, 1813-1845).
 HYMANS (Louis, Henri et Paul). — Bruxelles à travers les âges (Bruxelles, 1883-1885).
 WAUTERS (Alphonse). — Histoire des environs de Bruxelles (Bruxelles, 1850-1857).
 MERTENS (Fr.-H.) et TORFS (L.). — Geschiedenis van Antwerpen (Anvers, 1845-1854).
 GÉNARD (P.). — Anvers à travers les âges (Bruxelles, 1888-1892).
 PRAT (G.-Fr.). — Histoire d'Arlon (Arlon, 1873).
 DUCLOS (Ad.). — Bruges : histoire et souvenirs (Bruges, 1910).
 DE POTTER (F.). — Gent (Gand, 1883-....).
 BAMP (C.) et GERAETS (E.). — Hasselt jadis (Hasselt, 1894-1895).
 VAN EVEN (Edw.). — Louvain dans le passé et dans le présent (Louvain, 1892-1894).
 GODENNE (Léopold). — Malines jadis et aujourd'hui (Malines, 1908).
 BOUSSU (G.-J. de). — Histoire de la ville de Mons (Mons, 1725).
 VANDENPEERBOOM (Alphonse). — Ypriana (Bruges, 1878-1883).
 TARTIER (Jules) et WAUTERS (Alphonse). — Géographie et histoire des communes belges (Bruxelles, 1859-1887; resté inachevé).
 DE POTTER (F.) et BROECKAERT (J.). — Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen (Gand, 1864-....).
 TANDEL (Emile). — Les Communes luxembourgeoises (Arlon, 1889-1894).
 Les Exposés annuels de la situation de chaque province et les Rapports annuels du collège des bourgmestres et échevins sur la situation des principales communes. Celles-ci ont presque toutes leur histoire aujourd'hui, et nous aurions pu allonger démesurément la liste qui précède.

L'AGRICULTURE ET L'INDUSTRIE

LAVELEYE (Emile de). — L'Agriculture belge (Bruxelles, 1878).
 — — — Essai sur l'économie rurale de la Belgique (Paris, 1875).
 VLIBERGH (E.). — Études d'économie rurale (Louvain, 1911).
 SCHWEITZ (M.). — Histoire de la maison rurale en Belgique (Bruxelles, 1907).
 REIFFENBERG (Frédéric de). — De l'État de la population, des fabriques et des manufactures des Pays-Bas pendant le xv^e et le xvi^e siècle (Bruxelles, 1822).
 DES MAREZ (Guillaume). — L'Organisation du travail à Bruxelles au xv^e siècle (Bruxelles, 1904).
 BRIAVOINE (N.). — Sur l'État de la population, des manufactures et du commerce dans les provinces des Pays-Bas depuis Albert et Isabelle jusqu'à la fin du siècle dernier (Bruxelles, 1841).
 JULIN (Armand). — Les Grandes Fabriques en Belgique vers le milieu du xviii^e siècle (Bruxelles, 1903).
 BRES (Erm.). — Les Régies et les concessions communales en Belgique (Bruxelles, 1906).
 DE LEENER (Georges). — Les Syndicats industriels en Belgique (Bruxelles, 1904).
 RENARD (Marius). — L'Histoire de la houille (Bruxelles, 1908).
 HARZÉ (Émile). — Le Bassin houiller du nord de la Belgique (Bruxelles, 1902).
 OFFICE DU TRAVAIL. — Monographies industrielles (Bruxelles, 1903-....).
 — — — Les Industries à domicile en Belgique (Bruxelles, 1899-....).
 PROOST (Eug.). — La Belgique agricole, industrielle et commerciale (Liège, 1904).
 IZART (J.). — La Belgique au travail (Paris, 1910).
 Les Reconnaissements agricoles et industriels, le Recueil des brevets d'invention, la Revue du travail, publiés par le gouvernement. — Les catalogues des Expositions belges et étrangères, les rapports des jurys, etc.

LE COMMERCE

VAN BRUYSSSEL (Ernest). — Histoire du commerce et de la marine en Belgique (Bruxelles, 1861-1865).
 ALTMAYER (J.-J.). — Histoire des relations commerciales et diplomatiques des Pays-Bas avec le Nord de l'Europe pendant le xvi^e siècle (Bruxelles, 1840).
 HUISMAN (Michel). — La Belgique commerciale sous l'empereur Charles VI : la Compagnie d'Ostende (Bruxelles, 1902).
 COMMISSION NATIONALE DE LA PETITE BOURGEOISIE. — Études monographiques (Bruxelles, 1904-1905).
 HUYBRECHTS (Pierre). — Le Commerce extérieur de la Belgique (Bruxelles, 1895).
 MARTEL (Henri). — Le Développement commercial de la Belgique avec les pays étrangers (Bruxelles, 1896).
 GILIS (Il.), etc. — Encyclopédie pratique du commerce, de l'industrie et de la finance (Bruxelles, 1906-1911).
 Le Bulletin de l'Office des métiers et négoce, le Bulletin commercial, le Recueil des marques de fabrique et de commerce, le Recueil des actes relatifs aux sociétés,

le Recueil consulaire, les Statistiques périodiques du commerce, publiés par le gouvernement. — Le Bulletin international des douanes, organe de l'Union internationale pour la publication des tarifs douaniers.

L'ENSEIGNEMENT

JUSTE (Théodore). — Essai sur l'histoire de l'instruction publique en Belgique, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours (Bruxelles, 1844).
 STALLABERT (Charles) et VANDERHAEGHEN (Ph.). — De l'Instruction publique au moyen âge (Bruxelles, 1853).
 LEBON (Léon). — Histoire de l'enseignement populaire en Belgique (Bruxelles, 1868).
 GREYSON (Émile). — L'Enseignement public (supérieur, moyen, primaire) en Belgique : histoire et exposé de la législation (Bruxelles, 1893-1896).
 VLOEBERGH (M^{re} Ch.). — Belgique enseignante : enseignement primaire, moyen, supérieur, spécial (Bruxelles, 1905).
 FRANK (Louis). — L'Éducation domestique des jeunes filles (Paris, 1905).
 VERHAEGEN (Pierre). — La Lutte scolaire en Belgique (Gand, 1905).
 VAN OVERBERGH (Cyrille). — La Réforme de l'enseignement (Bruxelles, 1906).
 BULS (Charles). — La Culture intellectuelle de la Belgique (Bruxelles, 1905).
 Les Rapports périodiques sur la situation de l'enseignement, publiés par le gouvernement.

LES LITTÉRATURES

PAQUOT (J.-N.). — Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas et du pays de Liège (Louvain, 1763-1770).
 POTVIN (Charles). — Nos Premiers Siècles littéraires (Bruxelles, 1870).
 DOUTREPOIT (Georges). — La Littérature française à la cour des ducs de Bourgogne (Paris, 1909).
 NÈVE (F.). — La Renaissance des lettres et l'essor de l'érudition ancienne en Belgique (Louvain, 1890).
 MASON (Fritz). — Histoire de la littérature française en Belgique de 1815 à 1830 (Bruxelles, 1902).
 NAUTET (Francis). — Histoire des lettres belges d'expression française (Bruxelles, 1892-1893; resté inachevé).
 LIEBRECHT (Henri). — Histoire de la littérature belge d'expression française (Bruxelles, 1909).
 CHOT (Joseph) et DETHIER (René). — Histoire des lettres françaises en Belgique depuis le moyen âge jusqu'à nos jours (Charleroi, 1910).
 VAN DEN BOSCH (Firmin). — Impressions de littérature contemporaine (Bruxelles, 1905).
 GILBERT (Eugène). — Les Lettres françaises dans la Belgique d'aujourd'hui (Bruxelles, 1906).
 MAES. — Enquête sur la littérature belge d'expression française (Bruxelles, 1907).
 LEMONNIER (Camille), PICARD (Edmond), RODENBACH (Georges) et VERHAEREN (Émile). — Anthologie des prosateurs belges (Bruxelles, 1888).
 VAN HOLLENEKE (B.). — Morceaux choisis des poètes belges (Nanur, 1874).
 Parnasse de la Jeune Belgique (Paris, 1887).
 ASSOCIATION DES ÉCRIVAINS BELGES. — Anthologie des écrivains belges de langue française (Bruxelles, 1903-....; paraît en volumes consacrés chacun à un écrivain).
 STECHER (J.). — Histoire de la littérature néerlandaise en Belgique (Bruxelles, 1886).
 HAEMELIUS (Paul). — Histoire politique et littéraire du mouvement flamand (Bruxelles, 1894).
 FREDERICQ (Paul). — Schets eener geschiedenis der Vlaamsche beweging (Gand, 1906-1909).
 COREMANS (Edw.). — La Littérature néerlandaise en Belgique depuis 1830 (Bruxelles, 1905).
 ACADEMIE ROYALE FLAMANDE. — Leven en werken der Zuidnederlandsche schrijvers (Gand, 1904-....).
 Onze Vlaamsche Dichters van 1830 tot 1905 (Alost, 1905).
 Nos Poètes flamands (1830-1880) : choix de morceaux traduits en vers français (Roulers, 1887).
 WILMOTTE (Maurice). — Le Wallon : histoire et littérature, des origines à la fin du xviii^e siècle (Bruxelles, 1893).
 DEFRECHÉUX (Charles et Joseph) et GOTHIER (Charles). — Anthologie des poètes wallons (Liège, 1895).
 POPELIERS (T.). — Précis de l'histoire des chambres de rhétorique et des sociétés dramatiques belges (Bruxelles, 1844).
 FABER (Frédéric). — Histoire du théâtre français en Belgique depuis ses origines jusqu'à nos jours (Bruxelles, 1878-1880).
 VANDER STRAETEN (Edmond). — Le Théâtre villageois en Flandre (Bruxelles, 1881).

LES ARTS DU DESSIN

VAN MANDER (Carl). — Het Schilder-Boek : le Livre des peintres (1604; traduction française, avec notes et commentaires, par Henri Hymans (Paris, 1884-1885).
 MICHELIS (Alfred). — Histoire de la peinture flamande (Bruxelles, 1860).
 WAUTERS (A.-J.). — La Peinture flamande (Paris, 1892).
 ROOSES (Max.). — Rubens; sa vie et ses œuvres (Anvers, 1902-1903).
 — — — L'Œuvre de Rubens (Anvers, 1886-1892).
 HELBIG (J.). — Histoire de la peinture au pays de Liège (Liège, 1873).
 LEMONNIER (Camille). — L'École belge de peinture, 1830-1905 (Bruxelles, 1906).
 FIERENS-GEVAERT. — La Peinture en Belgique : musées, collections, églises, etc. (Bruxelles, 1909-....).
 LEVY (E.) et CAPRONNIER (J.-B.). — Histoire de la peinture sur verre en Europe et spécialement en Belgique (Bruxelles, 1860).
 WAUTERS (Alphonse). — Les Tapisseries bruxelloises (Bruxelles, 1878).
 VAN HEUREK (Émile) et BOCKKNOOGEN (G.-J.). — Histoire de l'imagerie populaire flamande (Bruxelles, 1910).
 RENOUVIER (J.). — Histoire de l'origine et des progrès de la gravure dans les Pays-Bas jusqu'à la fin du xv^e siècle (Bruxelles, 1860).
 HYMANS (Henri). — Histoire de la gravure dans l'école de Rubens (Bruxelles, 1879).
 PINCHART (A.). — Histoire de la gravure en médailles en Belgique depuis le xvi^e siècle jusqu'en 1794 (Bruxelles, 1870).
 VAN SOMEREN (J.-F.). — Essai d'une bibliographie sur l'histoire spéciale de la peinture et de la gravure en Hollande et en Belgique de 1500 à 1875 (Amsterdam, 1882).
 MARCHAL (Edm.). — La Sculpture et les chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie belge (Bruxelles, 1895).
 HELBIG (J.). — La Sculpture et les arts plastiques au pays de Liège (Bruges, 1890).

SCHAYES (A.-G.-B.). — Histoire de l'architecture en Belgique (Bruxelles, 1845).
 DE TAËYE (L. et Edm.-L.). — Études sur les arts plastiques en Belgique (Bruxelles, 1891).
 DEHAINNES (C.). — Histoire de l'art dans la Flandre, l'Artois et le Hainaut avant le xv^e siècle (Lille, 1886).
 HELBIG (J.). — L'Art mosan (Bruxelles, 1906).
 LEMONNIER (Camille). — Histoire des beaux-arts en Belgique de 1830 à 1887 (Paris, 1887).
 MOKE (H.-G.), FÉTIS (Édouard) et VAN HASSELT (André). — Les Splendeurs de l'art en Belgique (Bruxelles, 1818).
 FÉTIS (Édouard). — Les Artistes belges à l'étranger (Bruxelles, 1857).
 Les catalogues des musées, les livrets et les comptes rendus des Salons.

LA MUSIQUE

FÉTIS (Fr.-J.). — Mémoire sur les musiciens néerlandais, principalement aux xiv^e, xv^e et xvii^e siècles (Amsterdam, 1829).
 DE COUSSEMAKER (E.). — Histoire de l'harmonie au moyen âge (Paris, 1852).
 VANDER STRAETEN (Edmond). — La Musique aux Pays-Bas avant le xix^e siècle (Bruxelles, 1869-1888).
 FÉTIS (Édouard). — Les Musiciens belges (Bruxelles, 1846-1848).
 VANDERSYPEN (Ch.). — Les Chasseurs Chasteler et la *Brabançonne* (Bruxelles, 1880).
 GRÉGOIR (Édouard). — L'Art musical en Belgique sous les règnes de Léopold I^{er} et de Léopold II (Anvers, 1879).
 EVENOEEL (Edmond). — Le Wagnérisme hors d'Allemagne : Bruxelles et la Belgique (Bruxelles, 1891).
 FÉTIS (Fr.-J.). — Biographie universelle des musiciens et bibliographie générale de la musique (Paris, 1860-1865).

LES SCIENCES PHILOSOPHIQUES

DE WULF (Maurice). — Histoire de la philosophie en Belgique (Bruxelles, 1910).
 AUGER (A.). — Études sur les mystiques des Pays-Bas au moyen âge (Bruxelles, 1892).
 HUET (François). — Recherches historiques et critiques sur la vie, les ouvrages et la doctrine de Henri de Gand (Gand, 1838).
 DELEHAYE (Hippolyte). — Nouvelles Recherches sur Henri de Gand (Gand, 1886-1888).
 ROTTIER (Eug.). — La Vie et les travaux d'Erasmus considérés dans leurs rapports avec la Belgique (Bruxelles, 1855).
 MONCHAMP (G.). — Histoire du cartésianisme en Belgique (Bruxelles, 1887).
 BRÜCK. — L'Humanité ; son développement et sa durée (Paris, 1866).

LES SCIENCES MATHÉMATIQUES, PHYSIQUES ET NATURELLES

QUETELET (Adolphe). — Histoire des sciences mathématiques et physiques chez les Belges (Bruxelles, 1870).
 — Sciences mathématiques et physiques chez les Belges au commencement du xix^e siècle (Bruxelles, 1866).
 ACADEMIE ROYALE DE BELGIQUE. — Centième anniversaire de fondation de l'Académie (1772-1872) : les sciences, les lettres et les arts durant un siècle (Bruxelles, 1872).
 VAN OVERBERGH (Cyrille), etc. — Le Mouvement scientifique en Belgique de 1830 à 1905 (Bruxelles, 1909).
 SAINT-GENOIS (Jules DE). — Les Voyageurs belges du xiii^e au xvii^e siècle (Bruxelles, 1846-1847).
 WAUWERMANS (Henri). — Histoire de l'école cartographique belge et anversoise du xvi^e siècle (Anvers, 1895).
 GERLACHE (Adrien DE). — Voyage de la *Belgica*. Quinze mois dans l'Antarctique (Bruxelles, 1902).
 BROECKX (Charles). — Essai sur l'histoire de la médecine belge avant le xix^e siècle (Gand, 1837).
 STRUNZ (Franz). — Johan Baptist Van Helmont, 1577-1644 (Vienne, 1907).

L'ARMÉE ET LA MARINE

BRIALMONT. — Considérations politiques et militaires sur la Belgique (Bruxelles, 1851-1852).
 BANNING (Émile). — La Défense de la Belgique au point de vue national et européen (Bruxelles, 1887).
 DEJARDIN. — Étude sur l'importance stratégique de la Sambre et de la Meuse (Bruxelles, 1905).
 LORAND (Georges). — La Nation armée (Bruxelles, 1888).
 NAVEZ (Louis). — La Défense de la Belgique autrefois et aujourd'hui (Bruxelles, 1908).
 VIATOUR (G.) et GEENS (L.). — Étude sur l'armée belge (Bruxelles, 1897).
 DE RYCKEL. — Historique de l'établissement militaire de la Belgique (Gand, 1907).
 ROUEN. — L'Armée belge : exposé historique de son organisation, de ses costumes et uniformes, de son armement et de sa tactique, depuis les temps primitifs jusqu'à nos jours (Bruxelles, 1896-1897).
 LÉCONTE. — La Marine de guerre belge, 1831-1910 (Bruxelles, 1910).
 LÉCOINTE (Georges). — La Création d'une marine nationale belge (Paris, 1897).

L'Annuaire officiel de l'armée belge et le Journal militaire officiel, publiés par le gouvernement. — La Belgique maritime et coloniale (Bruxelles) ; la Revue maritime (Bruxelles).

LES SPORTS

VAUX (DE). — Le Monde du sport (Paris, s. d.).
 LE BLOND. — La Gymnastique et les exercices physiques (Paris, 1888).
 CASTLE (Egerton). — L'Écime et les escrimeurs ; traduction française d'Albert Fierlants (Paris, 1888).
 CLAEYS (Prosper). — Histoire de la Gilde souveraine et chevalière des escrimeurs, dite chef-confrérie de Saint-Michel, à Gand (Gand, 1889).
 HANSEZ (Jules). — La Belgique cycliste : champions belges (Paris, 1899).
 GIGOT (F.). — Le Sport colombophile et la colombophilie militaire (Bruxelles, 1904).
 Les annuaires des diverses sociétés sportives. — Le Sportsman (Bruxelles) ; Bulletin officiel du Touring-Club de Belgique (Bruxelles) ; la Conquête de l'air (Bruxelles) ; Chasse et pêche (Bruxelles).

GÉNÉRALITÉS ET BIBLIOGRAPHIE

Les Exposés périodiques de la situation du royaume et l'Annuaire statistique, publiés par le gouvernement.
 VAN BEMMEL (Eugène), etc. — *Patria belgica* : encyclopédie nationale ou exposé méthodique de toutes les connaissances relatives à la Belgique ancienne et moderne, physique, sociale et intellectuelle (Bruxelles, 1873-1875).
 VINCENT (J.-B.). — Essai sur l'histoire de l'imprimerie en Belgique (Bruxelles, 1867).
 VAN DER MEERSCH. — Recherches sur la vie et les travaux des imprimeurs belges et néerlandais (Gand, 1856).
 BERGMANS (Paul). — Notes sur l'histoire de l'imprimerie et des imprimeurs belges (Besauçon, 1905).
 CAMPBELL. — Annales de la typographie néerlandaise au xv^e siècle (la Haye, 1874-1890).
 GILLIODTS-VAN SEVEREN. — L'Œuvre de Jean Brito, prototypographe brugeois (Bruges, 1898).
 RENOARD (Ph.). — Bibliographie des impressions et des œuvres de Josse Badius Ascensius, imprimeur et humaniste (Paris, 1908).
 ROOS (Max). — Christophe Plantin, imprimeur anversoise (Anvers, 1897).
 BERGMANS (Paul). — Les Imprimeurs belges à l'étranger (Gand 1897).
 PERQUY (Laurent). — La Typographie à Bruxelles au début du xx^e siècle (Bruxelles, 1904).
 NAMUR (P.). — Histoire des bibliothèques publiques de la Belgique (Bruxelles, 1840-1842).
 LINNIG (Benjamin). — Bibliothèques et ex-libris d'amateurs belges aux xviii^e, xviii^e et xix^e siècles (Bruxelles, 1906-1910).
 DE BOCK (Jules). — Le Journal à travers les âges (Bruxelles 1907).
 WARZÉB (André). — Essai historique et critique sur les journaux belges (Gand, 1845).
 PATRIS (Edmond), etc. — Annuaire officiel de la presse belge (Bruxelles, 1908-...).
 VANDER HAEGHEN (Ferdinand), etc. — *Bibliotheca belgica* (Gand, 1880-...).
 DE KONINCK (A.), etc. — Bibliographie nationale : dictionnaire des écrivains belges et catalogue de leurs publications, 1830-1880 (Bruxelles, 1886-1910).
 Les publications de l'Office international de bibliographie, de Bruxelles.
 Bibliographie de la Belgique, journal officiel de la librairie (Bruxelles) ; Revue des bibliothèques et archives de Belgique (Mon-Saint-Guibert) ; le Fureteur, organe du Cercle belge des collectionneurs de journaux et du Musée international de la presse (Bruxelles).

LE CONGO

CHAPAUX (Albert). — Le Congo historique, diplomatique, physique, politique, économique, humanitaire et colonial (Bruxelles, 1894).
 GOFFART. — Le Congo physique, politique et économique (Bruxelles, 1908).
 WAUTERS (A.-J.). — L'Etat indépendant du Congo (Bruxelles, 1899).
 DESCAMPS (Edouard). — L'Afrique nouvelle (Bruxelles, 1903).
 LEBRUNE-CHOQUET (Adolphe). — Histoire militaire du Congo (Bruxelles, 1904).
 MOREL (Edm.-D.). — King Leopold's rule in Africa (Londres, 1904).
 — The Present State of the Congo question (Londres, 1910).
 WAUTERS (A.-J.). — Histoire politique du Congo belge (Bruxelles, 1910).
 VANDERVELDE (Émile). — La Belgique et le Congo : le passé, le présent, l'avenir (Bruxelles, 1910).
 HALKUYCK (Michel). — La Charte coloniale : commentaire de la loi du 18 octobre 1908 sur le gouvernement du Congo belge (Bruxelles, 1910).
 GOHR (Albrecht). — De l'Organisation judiciaire et de la compétence civile et commerciale au Congo (Liège, 1911).
 SOCIÉTÉ D'ÉTUDES COLONIALES. — Manuel du voyageur et du résident au Congo (Bruxelles, 1900).
 SEIDEL (A.) et STRUYF (I.). — La Langue congolaise : grammaire, vocabulaire, etc. (Heidelberg, 1910).
 COURBOIN (Albert). — Le Bangali, langue commerciale du Haut-Congo : éléments et manuel de conversation (Bruxelles, 1908).
 TOURING-CLUB DE BELGIQUE. — Panorama du Congo (Bruxelles : en préparation).
 Bulletin officiel du Congo (Bruxelles) ; la Revue congolaise (Bruxelles).

A. BOGHAERT-VACHÉ.



INDEX ALPHABÉTIQUE

Les astérisques renvoient à une gravure, les chiffres italiques aux planches hors texte encartées vis-à-vis de la page.

- *Aciéries d'Ougrée, 221.
Acon (l'), 169.
*Adoration de l'Agneau mystique (l'), par H. et J. Van Eyck, 128.
Aerschot, 70; — * les moulins, 70.
Agriculture, 58.
*Aigle blessé (l'), par Gérôme, 52.
Alost, 144; — * l'hôtel de ville et la Grand-Place, 145.
Amblève (l') : Rochers à Aywaille, 212.
Ame belge (l'), 9.
Andenne, 184.
Anderlecht : * canal de Charleroi, 99.
Angleur, 211.
Anhée, 180.
Ans, 211.
Anseremme, 176; — * la Meuse, 173; — * l'ancien prieuré, 173; — * ancien refuge de Saint-Hubert, 177.
Anthropologie, 6 (voir *Types*).
Anvers (province d'), 71; — * armes, 71; — * carte, 88.
Anvers, 71; arrivée à, 1; — * attelage de laitier, 79, * de maraîcher, 79; — * avenue de Keyser, 87; — * Banque nationale, 87; — * Vieille Boucherie, 82; — * la Bourse : galerie, 74, salle couverte, 73; — * la cathédrale, 82, les iconoclastes (1566), 74, * Rubens : la Descente de croix, 83; — * cavalcade, 81; — environs, 89; — * l'Escaut, 1, 72; — * église Saint-Paul : le calvaire, 83; — * gare centrale, 86; — * les géants, 81; — histoire, 72; — * hôtel de ville, 84, la grande salle, 185; — * jardin zoologique : les girafes, les lions, 81; — * maisons : des corporations, 85, des parents de Rubens, 88; — mœurs, 80; — monuments, 82; — * Monument commémoratif de l'affranchissement de l'Escaut, 73, * de Salvius Brabo, 85; — * musée : Plantin-Moretus, 84, * de peinture, 87; — peuple, 78; * Grand-Place, 85, * place de Meir, 86, * place Verte, 86, * port, 76; — le port : 76, * bassin de la Campine, 77, le grand bassin, 78, * bassin du Kattendyk, 77; * cale sèche, 76; * chariot à futailles, 76; * débardeurs, 2; * grues, 2; * le « Léopoldville » en partance, 72; * quai aux bateaux de moules, 72, * de l'Escaut, 1; — * rue des Crabs, 82; — * Siège de la citadelle, par Horace Vernet, 15; — * statue de Boduognat, 7, * de Rubens, 86; — * le Steen, 76 : * l'entrée, 75; — * vue prise de la cathédrale, 71.
Arbitrage et la paix (l'), 285; — * carte du premier réseau des traités d'arbitrage, 286.
*Arbre à pain du Congo, 238.
Ardennes, 4, 189, centrales, 194, liégeoises, 205, namuroises, 184; — * attelage, 195; — * habitation, 191; — * types, 191, 196, 212; — * vue, 210.
Argentine (l'), 57.
Arlon, 196; — * abbaye des Jésuites, 198; — * le calvaire, 198; — * hôtel du gouvernement provincial, 197; — * grande rue, 198; — * vue générale, 197.
Armée, 242; — manœuvres : * arrivée au cantonnement, 243, * artillerie en position d'attente, 242; * distribution de vivres, 243; * la soupe au camp, 235; * réparations au cantonnement, 244; — * Bruxelles, retour d'exercice, 244; — * grenadiers et carabiniers, 42; — * mortier au siège d'Anvers (1832), 14.
*Armée française passe la frontière (l') [1832], lithographie de Raffet, 15.
*Armes : Anvers (province d'), 71; Belgique, 1; Brabant, 49; Bruxelles, 17; Congo, 243; Flandre occidentale, 97; Flandre orientale, 123; — Grand-Duché de Luxembourg, 265; Hainaut, 146; Liège (province de), 205; Limbourg, 235; — Luxembourg (province), 189; Namur (province), 69.
Armuriers liégeois, 216.
Astene, 140.
Ath, 166.
Attelage : * ardennais, 195; — * de chiens, 79.
Audenarde, 144; — * église Sainte-Walbruge, 144, — * hôtel de ville, 143.
Auderghem, * l'étang de Rouge-Cloître, 49.
Aulne, 150; — * abbaye : la basse-cour, 152; — ruines, 153, du transept, 151; salle du chapitre, 151.
Averbode, 69; * l'abbaye, 69.
Aywaille, 205; — * l'Amblève, 212.
Aywiers : * l'abbaye, 56.
Bains de mer, 111; — d'Ostende, 109.
Baraque Michel, 110.
Barbentin : * ferme de la Perruque, 153.
Basongolo : * chefs, 235.
Bastogne, 195; — * l'église, 196; — * porte de Trèves, 195.
Bataké, * chef, 235.
*Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, donnant les premières chartes, par Hennebicq, 8.
Beaufort, 279; — * le château, 280, la ferme, 279.
Beaumont, 152.
Beauraing, 185.
Beaux-arts, 47; — à Bruges, 100.
Beerlingen, 236.
Beersel, 62; — * ruines du château, 61.
Beez-lez-Namur : * rocher des Grands-Malades, 185.
Béguinages, 104; — * de Bruges, 103, 104; — * de Courtrai, 122; — * de Gand, 133.
Beka : * pont sur la, 251.
Belœil : * le château, 154.
Berchem, 60.
Berdorf, 279; — * route de, 267.
Bernissart, 5.
Beverloo : le camp, 242.
Biert, 169.
Binche, 133.
Blankenberghe, 112; — * baigneurs, 112.
Bocq (le), 185.
Boduognat : * statue à Anvers, 7.
*Bœufs attelés à Bomokandi, 264.
Boma : * habitation du juge, 260.
Bomokandi : * attelage de bœufs, 264.
Boom : * le Rupel, 70.
Borinage (le), 160.
Botassart, 203.
Botresses, 216.
Bouchot, 61; — * le château, 61.
Bonges, 184.
Bouillon, 201; * le château, 189, 201; — * la Semois, 189, 201, 202; — * les tanneries, 202.
Bourg-Léopold, 242.
Bourgogne (ducs de) [voir *Ducs*].
Bourscheid, 284; — * ruines du château, 265.
Bous, 274.
Bouvignes, 178; — * ruines du château de Crève-Cœur, 178.
Brabant (le), 49; — * armes, 49; — * carte, 50.
Braekeleer (F. de) : * Mort de Frédéric, comte de Mérode, 14.
Brandenburg, 284.
Brazzaville, 254.
Brée, 236.
Brouve (le), 169.
Bruges, 97; — art, 100; — * le beffroi, 107; — béguinage, 103, * béguine, 104, * intérieur, 103, * pont, 102, * sortie, 104; — * canal du béguinage, 102, * du rosaire, 103; — * cathédrale Saint-Sauveur, 104; plaque tumulaire (xv^e s.), 104; — * chapelle du Saint-Sang, * la chasse, 106; — * cheminée du Franc, 108; — * église Notre-Dame : porche, 105, * tombeau de Marie de Bourgogne, 10, 105; — histoire, 99; — * hôpital Saint-Jean, 100, * chaise de sainte Ursule, 101; — * hôtel de Gruuthuuse : tribune, 108; — * hôtel des Postes, 109; — * hôtel de ville — * le lac d'Amour, 97; — * vieilles maisons, 102; — * le Minnewater, 108; — monuments, 105; — Palais du gouverneur, 109; * de justice, 108; — * plan, 98; — * pont du Béguinage, 102; — * porte Maréchale, 101, * d'Ostende, 109, * de Sainte-Croix, 102; — * rue de l'Ane-Aveugle, 109; — * vue panoramique, 99.
Bruxelles, 17; — * arcade du Cinquantenaire, 35; — * armes, 17; — * Bibliothèque royale, 22; — * bois de la Cambre : le lac, 18, 38, le grand ravin, 38; — * boulevards, 24, 26, * Anspach et du Nord, 17; * Botanique, 24, * du Nord, 26, * de l'Observatoire, 43; — * Bourse, 32; — * Colonne du Congrès, 37; — * Conservatoire de musique, 48; — * église Sainte-Gudule, 30, * la chaire, 31; — * église Notre-Dame des Victoires, 31, * le tabernacle, 31; — * église Sainte-Marie de Schaerbeek, 34; — * église Saint-Géry, 18; — * Entrée de don Juan d'Autriche en 1577, 22; — * carte des environs, 48; — * fontaine de Brouckere, 37; — faubourgs, 31, * d'Anderlecht, 44; — * gare du Nord, 32; — * grenadiers et carabiniers, 42; — histoire, 18; — * hôtel d'Orange ou de Nassau, 19; — * hôtel de ville, 27, * escalier des Lions, 26, * fontaine de l'Escaut, * porte centrale, 26, * salle du conseil, 27; — * Jardin botanique, 46; — * maisons des corporations, 28, 29; — * maisons modernes, 35, 36; — * Maison du roi, 28; — * Manneken-Pis, 40; — * marché du Sablon, 43; — monuments, 27, 31, d'Anspach, 41, * des comtes d'Egmont et de Hornes, 21; — mœurs, 34; — * palais des Beaux-Arts, 34, * des ducs de Brabant, 20, * de justice, 33, * de la Nation, 41; — * passage du Nord, 36; — * place de l'Hôtel-de-Ville, 26; — * place Royale, 23; — * plan, 39; —

- port, 44; — * porte de Hal, 32; — * Procession de Sainte-Gudule, par Van Alsoot, 30; — * rue de la Régence, 42; * des Teinturiers, 23; — la Senne, 24, * 25; — * soldats rentrant de l'exercice, 244; — * statue : de Charles de Lorraine, 22, * de Godefroid de Bouillon, 23; — * Théâtre de la Monnaie, 48; — * Tournai sur la Grand'Place en 1569, 20; — transformations, 22; — * Université libre, 43; — ville basse, 24; — ville haute, 31; — * vue générale, 23, 25, vers 1630, 21.
- Buizelschloffe : * sortie des, 278.
- Burcht, 76.
- Burnot, 169.
- Calmpthout : les dunes, 90.
- Campine (la), 239; — le bassin minier, 244.
- Caractère (le) [voir *Mœurs*].
- *Caravane de porteurs d'ivoire, 239.
- Carrières : * de porphyre de Quenast, 63; — * d'Yvoir, 180.
- Celles, 186.
- Ceroux-Mousty : * chemin creux, 56; — * vieilles maisons, 56; * tour de Moriensart, 56.
- Champs de bataille : * carte des, 293.
- Charbonnages (voir *Mines*).
- Charlemagne : * statue à Liège, 225.
- Charleroi, 156; — * charbonnages de Sacré-Madame, 155; — * le canal, 156; — * la Sambre, 156.
- Charles de Lorraine : * statue, 22.
- Charles-Quint, 10; — * par le Titien, 11; — * réception à Anvers en 1535, 11.
- Charles le Téméraire, * par R. Van der Weyden, 47.
- Châsse : * de sainte Gertrude, 59; — * du Saint-Sang, 106; * de sainte Ursule, 101.
- Chassepierre, 201.
- Château-Thierry, 176.
- Chaudfontaine, 216.
- Chemins de fer : * carte, 289.
- Chèvremont, 210.
- Chien : * attelage, 79, 216; — * contrebandier, 120.
- Chimay, 152.
- Chiny, 200.
- Clairfontaine, 197.
- Claus (Emile) : * Combat de coqs en Flandre, 121.
- Clémency, 274.
- Clervaux, 284; — * le château, 283.
- Cockerill : usines (voir *Seraing*).
- Colebi, 176.
- *Combat des légions romaines contre les Nerviens, par Paternostre, 7.
- Combats de coqs : * Avant le combat, 120; * par Emile Claus, 121.
- Comblain-au-Pont, 205.
- Comtes d'Egmont et de Hornes (voir *Egmont*).
- Condroz, 5, 184.
- Congo, 245; — administration, 260; — agriculture, 261; — * armes, 245; — * carte, 246; — conquête, 247; — faune, 259; — flore, 257; — géographique, 252; — mœurs et coutumes, 257; — races, 257; types : * Basongolo, 255, * Bateké, 253; * femme portant du manioc, 254, * Lokélis, 258; * Monghélimas, 254; * Moru, 253, * femme Tango, 257.
- Congo (fleuve), 253.
- Contrebande, 120; — * chien contrebandier, 120.
- Coo, 206; — * cascade, 207.
- Coopérative : de laiterie, 195 (voir *Vooruit*).
- Coq-sur-Mer, 112.
- Coquilhatville, * 248.
- Corphalie, 230.
- Couillet, 156.
- Courcelles, 156.
- Courtrai, 120; — * beffroi, 121; — * béguinage, 122; — * hôtel de ville, 122.
- Couture-Saint-Germain : * abbaye d'Aywiers, 56.
- Couvin, 171.
- Coxyde, 112.
- Crupet, 186; — * le château, 186.
- Cugnon, 201; — * le moulin, 199.
- Cultes (voir *Religion*).
- Custine, 187.
- Dalhem, 274.
- Damme, 117.
- Dasbourg, 282.
- Dave, 180.
- De Bruyne, 251.
- Delacroix (E.) : * Prise de Constantinople par les Croisés, 9.
- Deurle, 140.
- Deynze, 144.
- Dieghem, 60.
- Diekirch, 280; — * environs, 267; — * vue générale, 280.
- Diest, 70; — * ruines et cimetière, 70.
- Differdange, 274.
- Dillens : * Un enrôlement dans les Pays-Bas autrichiens, 13.
- Dinant, 177; — * la citadelle, 78, * l'entrée, 179; — * rocher Bayard, 180; — * vue générale, 179.
- Dison, 232.
- Dixmude, 117.
- Dohan, 201.
- Dolhain, 232; — * vieilles maisons, 232.
- *Don Juan d'Autriche (entrée de), par Hogenberg, 22.
- Dourbes, 172.
- Ducs de Bourgogne, 10.
- Dudelange, 274.
- Dumberg, 112.
- Dunes, 112; — * à Calmpthout, 90; — * côtes de Flandre, 113; — * près d'Ostende, 4.
- Durbuy, 204; — * marché aux bestiaux, 204; — * l'Ourthe, 5; — * panorama, 204.
- Dyle (la), 57.
- Eau Blanche (l'), 169, 171.
- Ecaussines, 165.
- Ecaussines-Lalaing, 154.
- Echternach, 276; — * basilique, 276; — * église paroissiale, 277; — * place du Marché et la Deuzelt, 268; — * procession dansante, 277; — * vue générale, 275.
- Eecloo, 144.
- Egmont et de Hornes (comtes d') : * Gallait, Derniers Hommages rendus aux, 21; — * exécution, 12; — * monument, 21.
- Eisling, 267, 278.
- Ekshach, 279.
- Éléphant : * attelé, 261; — * au kraal d'Api, 262.
- Elewyt : * manoir de Rubens, 61.
- Engis, 230.
- Enhève : * ferme, 184.
- *Enrôlement dans les Pays-Bas autrichiens, par A. Dillens, 13.
- Enseignement : agricole, 59; — et la culture intellectuelle, 45.
- Erensdorf, 279.
- Erenz, 278.
- Escaut (l') : * à Anvers, 1, 72; — * monument commémoratif de l'Affranchissement de l'Escaut, 73; — * à Tournai, 167.
- Esch-sur-l'Alzette, 274.
- Esch-sur-Sure, 283; — * 284.
- Esneux : 205, 216.
- Esprit belge, 18 (voir *Mœurs*).
- Everghem, 140.
- Fagnes, 209; — * aux environs de Spa, 210.
- Falkenstein, 282.
- Famenne, 184.
- Fannée : * ferme, 171.
- Fashahafi (lac), 254.
- Feltzbach, 279.
- Flamand, 6; — folklore, 142; — * laboureur, 142; — mouvement flamissant, 137; — * pêcheur, 113; — * type, 6.
- Flandre, 5 : la vie rurale, 142.
- Flandre occidentale, 97; — * armes, 97; — * carte, 141.
- Flandre orientale, 123 — * armes, 123; — * carte, 141.
- Flavion, 169.
- Flône, 230.
- Floreffe, 173.
- Florenville, 200.
- Folklore flamand, 142; wallon, 183.
- Fontaine-l'Évêque, 156.
- Forest : * sortie de l'église, 58.
- Forêt de Soignes, 49, * 51.
- Fosses, 173.
- Franchimont, 210; — * ruines du château, 211.
- *Frédéric, comte de Mérode (Mort de), par F. de Brackeleer, 14.
- Frène-sur-Meuse : les rochers, 180.
- Freyr, 176; — * château, 175; — * la Meuse, 172, 175.
- Furfooz, 191.
- Furnes, 14; — * hôtel de ville et Grand'Place, 114; — * procession, 115, 116.
- Gaesbeek, 61.
- Gallait : * les Derniers Hommages rendus aux comtes d'Egmont et de Hornes, 21.
- Gand, 123; — * abbaye de Saint-Bavon : cloître, 127, ruines, 125, 127; — * beffroi, 131; — * béguinage, 133; — * le gros canon, 130; — * cathédrale Saint-Bavon, 128, * l'Adoration de l'Agneau mystique, par H. et J. Van Eyck, 128, * crypte, 129; — * château de Gérard le Diable, 129, * des comtes de Flandre, 123, 130; — * cité ouvrière, 137; — * docks, 134; — * église Saint-Nicolas, 129; — environs, 140; — histoire, 125; — * hôtel de ville, 131; — * Maison des bateliers, 138; — * des tisserands, 138; — mœurs, 133; — monuments, 127; — * Musée des beaux-arts, 132; — * plan, 124; — * porte du Rabot, 130; — * quai aux Herbes, 136, * aux Moines, 134; — * statue de J. Van Artevelde, 126; — vie intellectuelle, 137; — la ville moderne, 131; — le Vooruit, 133; * bibliothèque, 133, * boulangerie, 137, * bureaux, magasins, 135, * cité ouvrière, 137, * librairie, 139, * pharmacie-épicerie, 139, * tissage, 138; — * vue générale, 123.
- Ganshoren, 62; — * château de Rivieren, 62.
- Gembloux, 59, 173.
- Genck, 240.
- Genval-les-Eaux, 57.
- Géologie, 3.
- Gérome : * l'Aigle blessé, 52.
- Gheel, 91.
- Ghistelles, 117.
- Gileppe, 231; — * le barrage, 231.
- Gilly, 156; — * charbonnages, 155.
- *Glaneuse de charbon, 158.
- Godefroid de Bouillon, 8; — * statue à Bruxelles, 24.
- Godinne, 180.
- Gosselies, 156.
- Grammont, 144, 145.
- Grand-duché de Luxembourg, 265; * armes, 265; — * carte, 266; — histoire, 267; — institutions politiques, 270; — le sol, 265; — la vie économique, 271.
- Grevenmacher, 276.
- Grimberghen, 61.
- Grobendonck : * le château, 89.
- Gutland (le), 263, 274.
- Habay-la-Neuve, 196.
- Hachy, 196.
- Hageland, 69.
- Hagenberg : * les Iconoclastes dans la cathédrale d'Anvers (1566), 75.
- Hainaut, 146; — * armes, 146; — * carte, 148.
- Hal, 63; — * église Notre-Dame, 64; — * statue de Notre-Dame de Hal, 63.
- Hallerbach, 279.
- Hamaide, 154.
- Han-sur-Lesse, 187; — * grotte : le lac, 187, perte de la Lesse, 187, stalactites, 188.
- Hasselt, 235; — * bassin du canal, 237; — * église Saint-Quentin, 237; — * monument de la guerre des paysans, 241; — * rue Haute, 237.
- Hastière, 175; — * crypte de l'église, 174; — * la Meuse, 174.
- Hauteroche, 172.
- Hautrage, 165.
- Heiderscheid, 282.
- Hennebicq : * le Comte Baudouin donnant les premières chartes, 8.

- Herbeumont, 201.
Herenthals : * l'hôtel de ville, 90; — * château de Vorskelder, 90.
Hermeton, 175.
Hermeton (l'), 169, 172.
Hérou (le), 204.
Herstal : * entrée des mineurs dans la cage, 220.
Herve, 233.
Hesbaye (la), 229.
Heure (l'), 169.
Héverlé, 69; — * château, 69.
Heyst, 112.
Histoire, 7; — * carte historique, 293.
Hoëgne (la) : * cascades, 211.
Hogenberg : * Entrée de don Juan d'Autriche à Bruxelles en 1557, 22; — Épisode de l'histoire de Bruxelles au xvi^e siècle, 19; — Épisode de la révolution religieuse du xvi^e siècle, 12.
Hoogstracten, 90.
Hornes (de) [voir *Egmont*].
Houffalize, 204.
Hougoumont, 53; — * entrée de la ferme, 53; — * mur du verger, 53; — * puits et chapelle du château, 53.
Houyet : * la Lesse, 185.
Huldenberg : * ferme, 57.
Huy, 229; — * fontaine, 229; — * portail de la cathédrale, 230; — * vue générale, 229.
Ialo : * cañons, 250.
Iconoclastes dans la cathédrale d'Anvers (1566), 74.
Industrie, 157; — * liégeoise, 219 (voir *Mines*).
Institutions politiques, 38.
Issche (l'), 57.
Ituri (l') : * bords, 251.
Ivoire : * caravane de porteurs, 259.
Jemeppe-sur-Meuse : * épierrage du charbon, 219.
Junet, 156.
Kinkempois, 216.
Knocke, 112; — * cabane de pêcheurs, 113.
La Calamine : * vue générale, 233.
Lacuisine : * la Semois, 200.
Laeken, 60; — * cimetière et église, 61; — * église, 60; — * monument de Léopold I^{er}, 60; — * palais royal, 60; — * le gros tilleul, 60; — * tour japonaise, 60.
Laerne : * le château, 140.
La Motte : * le château, 55.
Landana : * arbre à pain, 258.
La Panne, 112.
Laroche, 204; — * ruines du château, 203; — * vue générale, 203.
Larochette, 278.
Lasne (la), 57.
Léau, 70.
Leers et Fosteau, 153.
Léopold I^{er}, * par Winterhalter, 16.
Léopold II : * portrait, 16; — et le Congo, 246.
Léopoldville, 248.
Lesse (la), 185; — * à Chaleux, 186; — * grotte de Ilan, 187; — * à Houyet, 185; — * château de Walzin, 176.
Lessines, 165.
Liège (province), 205; — * armes, 205; — * carte, 206.
Liège, 210; * attelage de chiens, 216; — * botteresses, 217; — * église Saint-Barthélémy, 228, * Saint-Jacques, 226, * Saint-Paul, 227, les stalles, 226; — * escalier, 228; — * glaneuses, 217; — histoire, 211; — * hôtel Curtius, 227; — * île du Commerce, 225, 226, * le Taureau, 214; — industrie, 219; — mœurs, 216; — monuments, 223; — mouvement intellectuel, 225; — * palais épiscopal au xvii^e siècle, 214; — * palais de justice, 215; — * plan, 218; — * les quais et la Meuse, 205; — * vue générale en 1693, 213.
Lierbeek, 65.
Lierre, 92.
Liévin Bauwens, 11.
Linbourg (province), 235; — * armes, 235; — * carte, 236.
Limbourg, 232; — * l'église, 232.
Lin (industrie du), 121.
Lippens, 250.
Littérature, 45.
Lobbes (abbaye de), 151.
Lodelinsart, 156.
Lohélys : * types, 258.
Lokeren, 144.
Loo, 117.
Loobristy, 140.
Louvain, 66; — * église Sainte-Gertrude, les stalles, 65; — * église Saint-Michel, 65, * Saint-Pierre, le jubé, la chaire, 67; — * hôtel de ville, 66; — * moulin de l'abbaye du Parc, 69; — * plan, 66; — * université, 68, * le vestibule, 68; — * vu du mont César, 49.
Lualaba, 253, * 264.
Lummen, 241.
Lusamba : * porteurs d'ivoire, 259.
Lustin, 180.
Luxembourg (voir *Grand-Duché*).
Luxembourg (province), 189; — * armes, 189; — * carte, 190.
Luxembourg, 271; — * l'Alzette au Grundt, 271, — * au Pfaffenthal, 272; — * fondation Pescatore, 274; — * le Grundt et la ville haute, 279; — le marché, 271; — * le palais grand-ducal, 270; — * plan, 272; — * pont Adolphe, 273; — * rochers du Bock, 273.
Lys (la), 141.
Machtum, 276.
Maeseyck, 237; — * la Grand'Place, 238; — * environs, 238.
Maffle, 165.
Malines, 93; — * cathédrale Saint-Rombaut, 92, la chaire, 92; — * château, 10; — * église Notre-Dame d'Illanswyck : un confessionnal, 93; — * ancienne grue, 96; — les halles, 96; — * ancien lazaret, 91; — * Maison des arbalétriers, 96, * seigneuriale, 96; — * mont-de-piété, 91; — * le musée, 92; — * palais de justice, l'escalier, 91; — * l'ancien Parlement, 94; — pont gothique, 95; — * porte de Bruxelles, 91.
Malmédy, 206.
Manœuvres (voir *Armée*).
Marche-les-Dames, 184.
Marches militaires et religieuses, 149.
Marchienne-le-Pont, 156.
Marcinelle, 156.
Marie de Bourgogne : * tombeau à Bruges, 10, 105.
Mariemont, 154.
Mariembourg, 171.
* Marteleur, par C. Meunier, 157.
Matadi, 254.
Mawambi : * poste, 251.
Medernach, 279.
Melle, 140.
Memling : * chasse de sainte Ursule, 101.
Menin, 120.
Merxplas, 90.
Metsys (Q.) : * puits à Anvers, 83.
Meunier (Constantin) : * marteleur, 157; le Pays noir, 3.
Meuse (la), 4, 172, 174; — * à Anseremme, 173; — * à Frêne, 180; — * à Frey, 172, 175; — à Hastière, 174; — * à Liège, 205; — * à Namur, 5, 181; — * à Poilvache, 178.
Michel-Ange : * Vierge, 105.
Middelkerke, 112.
Mines : charbonnages, 219; — * abatage du charbon, 157; — * boisement des galeries, 158; — Charleroi, 155; — * encagement des wagonnets, 155; — * Gilly, 155; — Ougrée, 220; — * rame de wagonnets, 158; — * remise des lampes aux mineurs, 155; — * au sommet du terril, 276.
Miremont, 120.
Mœurs anversoises, 80; — ardennaises, 191; bruxelloises, 34; — caractère borain, 161, liégeois, 216; — gantoises, 133; — namuroises, 183.
Molignée (la), 169, 172.
Molopuige : * village indigène, 253.
Monceau-sur-Sambre : * le château, 152.
Mondorf-les-Bains, 274.
Monghélmas : * types, 254.
Mons, 162; — * le beffroi, 162; — * canal, 164; — * cathédrale Sainte-Waudru, 161; — * le château, 160, 161; — * la Grand'Place, 159; — * l'hôtel de ville, 159, cour intérieure, 162, la grande salle, 162, serrure, 161; — * vieil hôtel, 163; — * marché aux herbes, 159; — * plan, 160; — rue de Havré, 163.
Montaigle, 172; — * ruines du château, 172.
Montaigu, 62; — * l'église, 63.
Montégnée, 211; — * lavabos des mineurs, 220.
Montignies, 156.
Montjardin, 206.
Moresnet, 233 : * la Calamine, 233; — * carte, 234; — * les facteurs, 234.
*Mortier employé au siège d'Anvers en 1832, 14.
Moru : * types, 253.
Moselle (la), 274.
M'Palo : * l'église, 262.
*Muhavira, 249.
Mullerthal, 279; — * moulin des oiseaux, 269.
Muno, 200.
Musées, 47.
Musique, 48.
Namèche, 184.
Namur (province), 169; — * armes, 169; — * carte, 170.
Namur, 181; — * citadelle, 181; * le grand chemin, 182; — * église Saint-Jean-Baptiste, 184; * Saint-Loup, 183; — environs, 184; — * ferme d'Enhève, 184; — histoire, 181; — * la Meuse, 181; — mœurs, 183; — * plan, 182; — * la Sambre, 5; — * vue générale, 169.
Neufchâteau, 196.
Nicuport, 112, 117.
Ninove, 144.
Nismes, 171.
Nivelles, 57; — * église Sainte-Gertrude, 57; — * chaise, 59; — * cloître, 57.
Orval : abbaye, 199, * ruines, 199.
Ostende, 109; — * bateaux de pêche, 112; — * dunes, 4; — * les hôtels, 111; — * les jetées, 112; — * le kursaal, 111; — * la plage, 111.
Ougrée : les aciéries, 221, 224.
Our (l'), 281.
Ourthe (l'), 203, 205; — * près de Durbuy, 5; — * à Sy, 184.
Paix (la Belgique et la), 285.
Paternostre : * Combat des légions romaines contre les Nerviens, 7.
Pays noir (le), 2; — * par C. Meunier, 3.
Paysan ardennais, 195.
* Pêcheries des Stanley-Falls, 248.
Pêcheur : * flamand, 113; — * à Wira, 245.
Peer, 236.
Pèlerinages : marches militaires et religieuses, 149.
Pétange, 274.
Peuple (voir *Mœurs*).
Philippeville, 172.
Pirogue sur l'Ubangi, 250.
Pissido : * campement de mission, 245.
Poilvache : * la Meuse, 178.
Polders, 89.
Politique, 7.
Ponthierville : * les berges, 248; — * le Libo, 249.
Poperingue, 117.
Population, 6; — d'Anvers, 68 (voir *Races*).
* Prise de Constantinople par les Croisés, par E. Delacroix, 9.
* Prise de Jérusalem par Godefroid de Bouillon, par Verlat, 8.
Procession santsante d'Echternach, 277.
* Procession de Sainte-Gudule, par Van Alsloot, 30.
Profondeville, 180.
Puttaert : * ancienne église Saint-Géry, 18; — * ancien hôtel d'Orange ou de Nassau, 19.
Pygmées, 256.
Quenast : * carrières de porphyre, 63.

- Races, 6 (voir *Ardennes, Congo flamand, wallon*).
- Raffet : * la Retraite du bataillon sacré à Waterloo, 283.
- * Réception de Charles-Quint à Anvers, en 1513, par Van der Ouderaa, 11.
- Rekheim, 236.
- Religion, 9; — * stévenistes, 64.
- Remich, 275.
- Remouchamps, 203, 206; — * lavage des moutons, 207.
- Renaix, 144.
- Révolution de 1830, 41; — * épisode, par Wappers, 43.
- Révolution religieuse du xvi^e siècle, * épisode, par Hogenberg, 12.
- Rinschleiden, 282.
- Rivière : * le château, 53.
- Rochefort, 186, 187; — * grottes, 183.
- Rochehaut, 203.
- Rœulx, 134.
- Rouillon, 180.
- Roux, 156.
- Rubens, 86; — * l'Adoration des mages, 93; — * la Descente de croix, 83; — * maison d'ile de Rubens, 88; — * manoir à Elewyt, 61; — * statue à Anvers, 86.
- Rupel (le), * à Boom, 90.
- Saint-Hubert, 192; — * l'ancienne abbaye, cour d'honneur, porte, 194; — * église : la façade, 192, le tombeau de saint Hubert, 193.
- Saint Hubert : — * conversion, 193; — * tombeau, 193.
- * Saint-Idesbald, 112.
- * Saint Lambert, évêque de Liège, 213.
- Saint Nicolas, 211.
- Saint-Nicolas, 143.
- Saint-Trond, 238.
- Sainte-Anne, 4.
- Sambre (la), * à Charleroi, 156; — * à Namur, 5.
- Samson, 184.
- Santvoort : * Bruxelles vers 1650, 21.
- Saventhem, 62.
- Sclaigneaux, 184.
- Semois (la), 200; — * à Bouillon, 189, 201, 202; — * moulin de Cagnon, 199; — * à Lacuisine, 200; — * à Vresse, 6.
- Senne (la), 24.
- Seraing, 220; — * château, 222; — * hiercheuses, 219; — usines Cockerill, 219; * atelier des locomotives, 221, hauts fourneaux, 222, * presse à forger, 223, * le grand montage, 223, * canons de forteresse, 224.
- Sichem, 70.
- * Siège de la citadelle d'Anvers, d'après Horace Vernet, 15.
- Socialisme (voir *coopératives, Vooruit*).
- Soignes (forêt de), 49; * 51.
- Soignies, 163.
- Sol, 3.
- Solre-sur-Sambre, 153.
- Spa, 207; — * avenue du Marteau, 208; — * fontaine de la Sauvinière, 208; — * le Pouhon, 209; — * promenade Meyerbeer, 208; — * vue générale, 209.
- Spoutin, 186.
- Stanley, 248.
- Stanley-Falls : * pêcheries, 248.
- Stanley-Pool, 248.
- Stanleyville, 249; — * parade de garde, 261; — * village indigène, 261.
- * Statue du duc d'Albe, traînée dans les rues d'Anvers, par Verlat, 12.
- Stavelot, 206.
- Stevenistes, 64.
- Stockel : * vieille ferme, 58.
- Stockheim, 236.
- Stolzenburg, 282.
- Sure (la), 276, 282.
- Sy : * l'Ourthe, 434.
- Tabanga : * fabrication de la farine de maïs, 257.
- Tamise, 144.
- Tango : * femmes, 257.
- T'chopo (* chute de la), 252.
- Teniers (* castel de), 62.
- Termonde, 144, * 143.
- Tessenderloo, 241.
- Théâtre, 48.
- Thudinie, 147.
- Thuin, 147; — * beffroi, 147; — * la Besmele, 149; — * chapelle Saint-Léonard, 150; — * l'ermilage et le barrage, 150; — * le Spantole, 149; — * la ville basse et la Sambre, 147.
- Tilff, 205.
- Tilleur, 210.
- Tippo-Tip, 250.
- Tiremont, 69; — * église Saint-Germain, 70.
- Titelberg, 274.
- Titien (le), * Charles-Quint, 11.
- Tongres, 237; — * cathédrale, 239; — * le Jeer, 240; — * marché aux bestiaux, 241; — * ancienne porte de Visé, 239; — * statue d'Am-biorix, 240.
- Tournai, 166; — * la cathédrale, 163, * portail Nord, 166; — * l'Escout, 167; — * la Grand-Place, la cathédrale et le beffroi, 166; — * maisons romanes, 164; — * au marché, 168; — * pont des Trouns, 167; — * anciens remparts, 168; — * tour Henri VIII, 166; — * vue générale, 146.
- * Tournai sur la Grand-Place de Bruxelles en 1520, 20.
- Trappe (la), 90.
- Trazegnies : * le château, 452.
- Tronchiennes, 140.
- Trooz, 210.
- Turnhout, 91.
- Types (voir *Ardennes, Congo, flamand, wallon*).
- Ubangi, 249; — * femme Tango, 257; — * Pirogue, 250.
- Ucele : * auberge du Cornet, 58; — * chaussée d'Alsemberg, 59; — * le Crabbegat, 59.
- Ucele, 263.
- Ufumbiro, * volcan, 249.
- Uvira : * pêcheurs, 247.
- Val Saint-Lambert, 223.
- Van Aslout : * Procession de Sainte-Gudule, 30.
- Van Artevelde : * statue à Gand, 126.
- Van der Ouderaa : Réception de Charles-Quint à Anvers en 1513, 41.
- Van Eyck (H. et J.), * l'Adoration de l'Agneau mystique, 128.
- Van der Weyden : * Charles le Téméraire, 47.
- Verlat : * Prise de Jérusalem par Godefroid de Bouillon, 8; — * la Statue du duc d'Albe traînée dans les rues d'Anvers, 12.
- Verviers, 231; — * église Saint-Remacle, 231; — * palais de justice, 230.
- Vesdre (la), 210; — * à Dolhain, 232.
- Veurne-Ambacht, 114.
- Vianden, 281; — * le château, 281; — * maison de Victor Hugo, 282.
- * Vierge attribuée à Michel-Ange, 105.
- Villers (abbaye), 54; — * chapelle, 54, 55.
- Villers-la-Ville : * le Moulin, 54.
- Villiers-devant-Orval, 200.
- Viroin (le), 169, 172.
- Virton, 198.
- Visé : * l'hôtel de ville, 233.
- Vivi, 248.
- Vooruit (voir *Gand*).
- Vorsseleer : * le château, 90.
- Vresse : * la Semois, 6.
- Waes, 143.
- Walcourt, 173.
- Wallons, 6; — * type, 6.
- Walzin : * le château, 176.
- Wappers : * Épisode de la révolution de 1830, 43.
- Wasserbilig, 276.
- Waterloo, 49, 285; — * l'Aigle blessé, par Gérôme, 52; — * château de Hougomont, 53; — * le Lion, 51; — * les monuments, 51; — * le mur du verger, 53; — * la plaine, 52; — * Retraite du bataillon sacré, par Raffet, 285.
- Waulsort, 176; — * les cascades, 176.
- Wavre : * église Saint-Jean-Baptiste, 56.
- Wayai (le), 207.
- Wemmel, 60.
- Wendynne, 112.
- Wépion, 180.
- Werwick, 120.
- Westende, 412.
- Wetteren, 140, 144.
- Wiltz, 284; — * le château, 283.
- Wiltz (la), 195.
- Winterhalter : * Léopold I^{er}, 16.
- * Wolfschlucht, 279.
- Wormeldange, 276.
- Ypres, 117; — * cathédrale Saint-Martin, 119; — * concours de serius, 118; — * école de dentelles, 117; — * les halles et le beffroi, 119; — * joueurs de boules, 118; — * vieilles maisons, 117; — * remparts, 120.
- Yves, 169.
- Yvoir, 180; — * les carrières, 180; — * ruines du château de Montaigle, 172.
- Ywoigne (l'), 171.
- * Zèbre, 259.
- * Zébu, 259.
- Zellicq, 60.
- Zwyn, 4, 112.

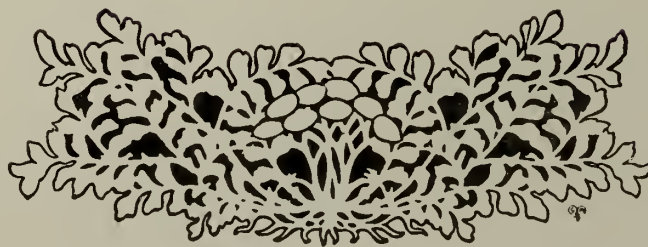


TABLE DES MATIÈRES

L'HEURE HEUREUSE, par E. VERHAEREN. 1

LA BELGIQUE VUE A VOL D'OISEAU

L'arrivée en Belgique. — Le pays du travail : un comptoir et un atelier. — Caractères du pays et de la race : un microcosme occidental, la frontière de deux civilisations. — Flauwands et Wallons. — L'évolution historique de la Belgique. Les origines d'une nationalité composite. — Première tentative d'unification belge par les ducs de Bourgogne. — La Belgique sous les dominations étrangères. — La révolution de 1830 : l'organisation d'une civilisation économique. 1

BRUXELLES

et les institutions centrales de la Belgique

Le premier aspect de Bruxelles : une ville moderne et propre. — L'histoire de Bruxelles. — Bruxelles, capitale du duché de Brabant. — Bruxelles, capitale des Pays-Bas. — De la capitale brabançonne à la capitale européenne. — Les mœurs bruxelloises : un peuple qui « s'euro-péanise ». — Caractère de la bourgeoisie bruxelloise. — Le « Kaekebroek » et le « Marollien ». — Les institutions politiques de la Belgique, leur caractère, les dogmes de 89 et le parlementarisme anglais. — Le régime électoral, le régime administratif. — L'enseignement et la culture intellectuelle. — Le mouvement littéraire. — Les arts. — La peinture et la sculpture. — La musique, le théâtre. 17

LE BRABANT

Aspect général de la province. — Un pays bilingue. — La terre grasse et vallonnée. — Les environs de Bruxelles. — La forêt de Soignes et le champ de bataille de Waterloo. — Les châteaux et les ruines du Brabant wallon. — Nivelles : une ville gaie. — L'agriculture en Belgique. — L'Ouest brabançon. — Les villages de Breughel. — Les châteaux du Brabant flamand. — Le Brabant religieux. — Hal et son pèlerinage. — L'hérésie des Stévenistes. — Louvain, la capitale théologique de la Belgique. — Le passé et le présent. — Louvain au moyen âge, une grande cité manufacturière. — La guerre civile et la décadence. — Les petites villes brabançonnaises : Aerschet, Diest, Léau, Tirlemont. 49

LA PROVINCE D'ANVERS

Une ville bien située. — Le « pier » de l'Europe. — La formation sociale du port et du comptoir. — Une cité exclusivement commerciale. — Son origine et son histoire. — Grandeur et décadence. — L'Anvers d'aujourd'hui. — Le port, la Bourse. — Mœurs anversoises. — Psychologie anversoise : le faste, le maintien des habitudes provinciales. — Les monuments d'Anvers. — Splendeur du passé, mauvais goût du présent. — L'art anversoise. — La Campine anversoise : bruyères et sapinières. — Turnhout. — Malines, la capitale religieuse de la Belgique : Saint-Rombaut. — Richesses artistiques. 71

LA FLANDRE OCCIDENTALE

Bruges, sœur aînée d'Anvers. — La métropole commerciale de l'Occident au moyen âge. — Grandeur et décadence d'un port. — L'art brugeois. — Les monuments du passé. — L'architecture de la brique. — Evocations et légendes. — Ostende, capitale d'été de la Belgique. — Un caravansérail du plaisir. — Les petits bains de mer belges. — Les dunes et la Flandre maritime. — Une population de pêcheurs. — Furnes et le « Veurne-Ambacht ». — Une histoire héroïque. — La procession de Furnes. — Dévotion médiévale. — Les petites villes flamandes. — Ypres la Morte. — Une ville du passé. — Courtrai et le pays du lin. — Les combats de coqs et la fraude. 97

LA FLANDRE ORIENTALE

Gand. — Une ville active et rude. — Contraste avec Bruges. — L'origine et l'histoire de Gand. — La prospérité industrielle du xiii^e siècle. — Les guerres sociales du xiv^e siècle. — Le particularisme gantois sous la maison de Bourgogne. — Ses dernières manifestations au xv^e siècle. — La décadence. — Les survivances du passé dans le présent gantois. — Les monuments. — L'organisation ouvrière : le *Fooruit*. — Le mouvement flamand et la vie universitaire. — La littérature flamande. — La question des langues en Belgique. — Les villages et la vie rurale en Flandre : le régime des bas salaires et le mouvement démocrate chrétien. — Les petites villes de la Flandre orientale. 123

LE HAINAUT

Une province féodale et agricole transformée en province industrielle. — Aspect général. — Thuin et la Thudinie, pays des grandes abbayes. — Les châteaux et les villes seigneuriales. — La région industrielle. — Le pays de Charleroi et le Borinage. — Une page d'histoire industrielle. — Mons. — La ducasse et la fête du Doudou. — Soignies et le pays des Carrières. — Tournai et le Tournaisis. 146

LA PROVINCE DE NAMUR

Les rivières et les forêts de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Philippeville, Walcourt, Gembloux, Fosses. — Les villes de la Meuse : Dinant, Namur. — L'histoire de Namur. — Mœurs namuroises. La Société de Moncrebeau et la poésie populaire. — Les environs de Namur. — La Famennienne et le Condroz. — Les Ardennes namuroises. — Beauraing. — Les grottes de Rochefort et de Han. 169

LA PROVINCE DE LUXEMBOURG

L'Ardenne. Aspect général. — Le pays de l'énergie. — L'histoire de l'Ardenne. — La forêt de Saint-Hubert. — Le pèlerinage. — Le paysan ardennais. — Arlon. — Les sites de la Semois. — Bouillon et son château. — L'Ourlhe. — Houffalize, Laroche et Durbuy. 189

LA PROVINCE DE LIÈGE

Les Ardennes liégeoises. — L'Ambève. — Ruines et légendes. — La cascade de Coq. — Stavelot : une principauté paternelle. — Liège. Premier aspect : la capitale de la Wallonie, une ville aimable et industrielle. — L'histoire de Liège. — La fondation de la principauté épiscopale. — L'évêque et la démocratie bourgeoise. — Révolutions et répressions sanglantes. — Liège au xvii^e siècle. — Liège moderne. — L'armurerie, la grande industrie. — Les établissements Cockerill. — Les mœurs bourgeoises et les mœurs populaires. — Verviers et l'industrie drapière. — Huy et la Meuse liégeoise. — Le territoire neutre de Moresnet. 205

LE LIMBOURG

Une province tronquée. — L'ancien comté de Looz. Les villes. — Hasselt : une ville où il ne se passe rien. — Tongres, la plus ancienne et la plus malheureuse des villes belges. — Saint-Trond, marché agricole. — La Campine, pays du rêve et de la désolation. — Tessenderloo. — Le camp de Beverloo. La question militaire en Belgique. — Le nouveau bassin minier de la Campine. 235

LE CONGO

et l'expansion économique de la Belgique

Nécessité de l'expansion économique de la Belgique. — La congestion industrielle. — Le rôle de Léopold II. — La fondation de l'Etat indépendant du Congo. — L'organisation et l'exploration. — La campagne arabe. — Géographie physique du Congo. — Les races. — La faune. — La flore. — L'administration du Congo léopoldien et l'administration du Congo belge. 245

LE GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Le Luxembourg à vol d'oiseau. — Une survivance de l'ancienne Lotharingie. — Le sol et le sous-sol. — L'histoire du Luxembourg. — Les institutions politiques. — La vie économique. — La ville de Luxembourg. — Le Luxembourg industriel et le Gutland. — La vallée de la Moselle : Remich, Grevenmacher, Wasserbillig. — Echternach et la Sure inférieure. — L'Eisling, la Petite Suisse luxembourgeoise. — Diekirch. — Un pays féodal : Vianden et la vallée de l'Our. — La Sure supérieure. — Esch. — Bourscheid. — Wiltz. — Clairvaux. 263

LA PAIX ET LE DISTRICT FÉDÉRAL DU MONDE, par LOUIS FRANK. 285

BIBLIOGRAPHIE, par A. BOGHAERT-VACHÉ. 295

CARTES, PLANS ET HORS-TEXTE

CARTES ET PLANS EN NOIR

	Pages.		Pages.
Anvers; carte de la province.	88	Liège; carte de la province.	206
Brabant; carte de la province.	50	Limbourg; carte de la province.	236
Bruges; plan.	98	Louvain; plan.	66
Bruxelles; plan.	39	Luxembourg; carte du Grand-Duché.	266
Carte historique de la Belgique.	293	Luxembourg; plan.	272
Chemins de fer; carte.	289	Luxembourg; carte de la province.	190
Flandre occidentale; carte de la province.	110	Mons; plan.	160
Flandre orientale; carte de la province.	111	Moresnet; carte du territoire.	234
Gand; plan.	124	Namur; plan.	182
Hainaut; carte de la province.	148	Namur; carte de la province.	170
Liège; plan.	218	Traités d'arbitrage (Carte du premier réseau des).	286

CARTES ET PLAN EN COULEURS

	Après la page.		Après la page.
Anvers; plan.	78	Belgique politique; carte.	16
Belgique géologique; carte.	6	Bruxelles; carte des environs.	48
Belgique physique; carte.	2	Congo belge; carte.	246

HORS-TEXTE EN NOIR

	Après la page.		Après la page.
Beaufort : ruines du château.	280	Coo : environs de Spa.	206
Bouillon et la Semois.	200	Gand : la Maison des bateliers.	138
Bruges : le pont du Béguinage.	102	Gand : l'Adoration de l'Agneau mystique, par H. et J. Van Eyck.	128
Bruxelles : place de l'Hôtel-de-Ville.	26	Hainaut : château de Monceau-sur-Sambre; château de Trazegnies.	152
Charbonnages et hauts fourneaux à Ougrée.	220	Louvain : l'Hôtel de ville.	66
Charbonnages : au sommet du Terril.	216	Ourthe (l') : rochers de Sy.	184
Congo : types de Monghélimas.	234	Tournai : la Grand'Place, la cathédrale et le beffroi.	166

HORS-TEXTE EN COULEURS

	Après la page.
Bruges : le Minnewater.	108
Les Dunes de Calmpthout (Campine anversoise).	90
Les Rochers de Frêne sur la Meuse, près Namur.	180
Arbre généalogique de la famille royale de Belgique.	264





118691. HN. D3935b

Author Dumont-Wilden, Louis

Title La Belgique illustrée.

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY

Do not
remove
the card
from this
Pocket.

NOT WANTED IN POST

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File."
Made by LIBRARY BUREAU, Boston

UTL AT DOWNSVIEW



D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 16 18 21 03 022 3